

Université du Québec en Outaouais

Le parcours d'intégration des personnes qui naissent et qui grandissent dans un groupe à haute exigence à vocation religieuse : comprendre les difficultés rencontrées pour mieux soutenir leurs besoins en matière d'intégration sociale

Mémoire

Département de travail social

Mémoire visant l'obtention du grade de maîtrise en travail social

Mars 2025

© Anna Fico, 2025

Université du Québec en Outaouais
Département en travail social

Titre du mémoire

Le parcours d'intégration des personnes qui naissent et qui grandissent dans un groupe à haute exigence à vocation religieuse : comprendre les difficultés rencontrées pour mieux soutenir leurs besoins en matière d'intégration sociale

Présenté par
Anna Fico

Membres du jury pour l'évaluation
Josée Grenier (direction de recherche)
Université du Québec en Outaouais

Grace Chammas (évaluation interne)
Université du Québec en Outaouais

Pablo Madriaza (évaluation externe)
Université du Québec à Trois-Rivières

Sommaire

Problématique. Ce mémoire s'intéresse au phénomène sectaire. Plus précisément, au parcours d'intégration sociale que traversent les personnes qui naissent et qui grandissent au sein de groupes à haute exigence (GHE) à la suite de leur départ du groupe. De fait, évoluant dans une réalité sociale marginale, le développement de ces personnes les expose à des situations de compromission à différents moments de leur parcours de vie en GHE. Parallèlement, la sortie du groupe engendre d'importants défis en matière d'intégration sociale, dont la perte du réseau social, la précarisation de leurs conditions de vie et l'émergence d'une détresse psychologique. Les connaissances doivent être davantage développées, enrichies, pour bien comprendre la complexité du processus de désengagement et du départ du GHE, ainsi que les défis et besoins en matière d'intégration sociale. **Question de recherche.** La question de recherche est la suivante : comment les personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse décrivent leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? Cette question comprend également quatre sous-questions : 1) Quels sont les éléments déclencheurs qui les amènent à quitter leur GHE ? ; 2) Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent dans leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? ; 3) Quelles stratégies déploient-elles pour faire face aux difficultés d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? ; 4) Quels besoins psychosociaux sont identifiés durant leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? L'objectif principal de cette recherche vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse. Les quatre sous-objectifs visent à : 1) identifier les éléments déclencheurs qui les incitent à quitter leur GHE ; 2) cibler les principales difficultés rencontrées lorsqu'elles ont quitté leur GHE ; 3) explorer les stratégies adaptatives ayant facilité leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ; 4) préciser leurs besoins psychosociaux durant le parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire. **Méthodologie.** Cette recherche est qualitative et s'inscrit dans une visée compréhensive et exploratoire. Le recours à la théorie du parcours de vie et celle des liens sociaux constitue le cadre structurant sur lequel repose la présente démarche scientifique. Au total, dix personnes ont été rencontrées. Des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de l'ensemble des personnes participantes recrutées. Tous les entretiens ont été enregistrés, retranscrits, puis écoutés à maintes reprises durant le processus d'analyse des données recueillies. **Résultats.** Les résultats de cette étude démontrent que les droits fondamentaux des PNAG en GHE sont brimés à différents moments du parcours de vie en GHE. Au même titre, plusieurs besoins sont négligés. Par ailleurs, le parcours d'intégration sociale se voit enclenché bien avant le départ lui-même du GHE. Un processus réflexif prend forme, évolue, mène vers un point de rupture, puis engendre la concrétisation éventuelle du départ. Suivant le départ, ce processus suit son cours et comporte plusieurs défis d'intégration sociale. Lorsqu'elles quittent leur GHE, les personnes qui y naissent et y grandissent font

face à de multiples pertes sociales, ce qui leur génère une grande souffrance. Graduellement, le processus d'intégration sociale entraîne une reconfiguration de l'ensemble de leurs liens sociaux (lien de filiation, de participation électorale, de participation organique et de participation citoyenne). Suivant le départ du GHE, différents besoins émergent chez ces personnes, notamment en matière d'accompagnement, d'information et d'éducation, sur le plan affectif et social, au niveau des besoins de base, en lien avec la santé globale, ainsi qu'un besoin de protection. Les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude ont fait preuve de grande résilience et d'agentivité, deux caractéristiques personnelles d'importance majeure vis-à-vis le déclenchement du départ et du parcours global d'intégration sociale. La présence de ressources psychosociales de première ligne (Réseau de la santé et des services sociaux, organismes communautaires, etc.) permet également de soutenir ces personnes durant leur parcours d'intégration, même si les services ne sont pas offerts directement en lien avec la problématique sectaire. Les PNAG en GHE sont amenées à vivre plusieurs deuils durant leur parcours d'intégration. Ces deuils mènent éventuellement vers une reconstruction identitaire. Toutefois, vu l'insuffisance de protection et de reconnaissance sociale face aux abus subis durant leur parcours de vie en GHE, la qualité de leur lien de citoyenneté demeure affaiblie même après le départ du GHE. En effet, un positionnement étatique plus clair est nécessaire pour mieux protéger les droits des personnes qui évoluent dans ce type de réalité sociale et ainsi tendre vers une société plus juste. **Conclusion.** La contribution de divers paliers de la société s'avère essentielle pour mieux soutenir la population à l'étude durant le parcours global d'intégration sociale. Dans le domaine de l'intervention sociale, le développement de formations, de programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention, ainsi que le recours à des organismes spécialisés dans le domaine sectaire, peuvent offrir d'importants bénéfices pour soutenir le processus engagé par ces personnes lorsqu'elles quittent leur GHE. Dans le domaine de la recherche, la poursuite d'études francophones visant à approfondir la compréhension du parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire de cette population constitue une avenue prometteuse pour élargir les connaissances en la matière. Sur le plan politique, le lancement d'une commission d'enquête spécialisée pourrait permettre de dresser un portrait plus détaillé de cette problématique sociale au Québec, d'évaluer ses répercussions sur les personnes impliquées dans de tels groupes, et d'explorer la possibilité de concevoir une politique sociale pour mieux protéger les droits des personnes exposées à des abus sous couvert religieux. De surcroît, le point de vue des personnes directement concernées par cette problématique doit également être pris en compte. En effet, le savoir expérientiel des PNAG en GHE représente une expertise très riche et incontournable face à cet exercice de réflexion collectif visant à alléger les difficultés pouvant être rencontrées durant le parcours d'intégration sociale à la suite du départ du GHE.

Mots-clefs : secte, groupe à haute exigence, personnes qui naissent et qui grandissent en GHE, intégration sociale, parcours d'intégration, liens sociaux.

Table des matières

Sommaire.....	iii
Liste des tableaux.....	viii
Liste des figures.....	ix
Liste des abréviations	xi
Remerciements	xii
Introduction	1
CHAPITRE 1	5
1 La problématique liée au phénomène sectaire	7
1.1 Définitions et enjeux de terminologie liés au mot « secte »	7
1.2 Quelques statistiques liées aux GHEs.....	9
1.3 Défis liés au départ d'un GHE.....	10
CHAPITRE 2	12
2 La recension des écrits	13
2.1 Contexte sociohistorique.....	13
2.2 Caractéristiques des GHEs	20
2.3 Profil des membres impliqués en GHE	23
2.4 Difficultés d'intégration suivant le départ d'un GHE	26
2.5 Processus de rétablissement.....	28
2.6 La pertinence de la recherche en travail social.....	32
2.7 La question de recherche et ses objectifs.....	35
CHAPITRE 3	37
3 Le cadre structurant de la recherche : la théorie du parcours de vie et celle des liens sociaux	38
3.1 La théorie du parcours de vie.....	38
3.1.1 Points tournants.....	39
3.1.2 Transitions.....	39
3.1.3 Principe d'intentionnalité des individus (Human Agency).....	40
3.2 La théorie des liens sociaux.....	40
3.2.1 Typologie des liens sociaux	41
3.2.2 Typologie des formes inégales de l'intégration	43
3.3 Le croisement des deux théories.....	44

CHAPITRE 4	46
4 Méthodologie privilégiée	47
4.1 Recherche qualitative	47
4.2 Critères de sélection et processus de recrutement	48
4.3 Profil des personnes participantes :	50
4.4 Cueillette des données	51
4.5 Analyse des données recueillies	52
4.6 Considérations éthiques.....	56
CHAPITRE 5	58
5 La présentation des résultats : parcours d'intégration sociale des personnes participantes.....	59
5.1 Présentation des personnes participantes.....	59
5.2 Présentation des parcours d'intégration des personnes participantes	63
1.1 LPP : Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (p-38.001)	68
CHAPITRE 6	76
6 La présentation des résultats.....	77
6.1 Parcours de vie en GHE	79
6.1.1 Jeunesse en GHE	79
6.1.2 Maltraitance et violation des droits durant le parcours en GHE	80
6.2 Processus réflexif et actif menant au départ du GHE	84
6.2.1 Premiers questionnements.....	84
6.2.2 Point de rupture.....	86
6.2.3 Hésitations face au départ et stratégies de non-conformité au GHE.....	89
6.3 Départ du GHE et parcours d'intégration à la société	89
6.3.1 Besoins psychosociaux liés au départ du GHE	89
6.3.2 Stratégies déployées durant le parcours d'intégration sociale	90
6.3.3 Facteurs de risque à l'intégration sociale	94
6.3.4 Facteurs de protection à l'intégration sociale	96
6.3.5 Processus de deuil et de reconstruction identitaire	100
6.4 Reconfiguration des liens sociaux.....	102
6.4.1 Lien de filiation.....	102
6.4.2 Lien de participation élective.....	103
6.4.3 Lien de participation organique	106
6.4.4 Lien de citoyenneté.....	107
6.5 Appréciation globale du parcours d'intégration.....	109
6.5.1 Gains liés au départ du GHE.....	109
6.5.2 Sens donné au départ du GHE	110
6.6 Une offre de services renouvelée.....	111

CHAPITRE 7	114
7 La discussion des résultats	115
7.1 <i>Départ du GHE, les besoins recensés dans le parcours d'intégration sociale</i>	118
7.1.1 Les besoins en matière d'accompagnement :	118
7.1.2 Les besoins en matière d'information et d'éducation :	122
7.1.3 Les besoins d'ordre affectif et social:	125
7.1.4 Les besoins de base :	126
7.1.5 Les besoins liés à la santé globale :	126
7.1.6 Le besoin de protection :	127
7.2 <i>Une agentivité et une résilience au cœur du parcours d'intégration</i>	131
7.3 <i>Une citoyenneté doublement invisibilisée</i>	133
7.4 <i>Pistes de recommandations</i>	139
7.5 <i>Forces et limites de la recherche</i>	141
Conclusion	144
Bibliographie.....	149
ANNEXES.....	157
<i>Annexe 1</i>	158
<i>Annexe 2</i>	160
<i>Annexe 3</i>	167
<i>Annexe 4</i>	170
<i>Annexe 5</i>	171

Liste des tableaux

Tableau 1 - Bref profil des personnes participantes	53
Tableau 2 - Profil sociodémographique des personnes participantes rencontrées.....	64
Tableau 3 - Tableau présentant les types d'abus subis par les personnes participantes	84
Tableau 4 - Stratégies déployées durant le parcours d'intégration sociale à la suite du départ du GHE.....	92

Liste des figures

Figure 1 - Groupes ayant fait l'objet de questionnements auprès d'Info-Secte	18
Figure 2 - Groupes ayant fait l'objet de questionnements auprès d'Info-Secte pour l'année 2022-2023	19
Figure 3 - Groupes ayant fait l'objet de questionnement auprès du CIAOSN entre les années 2017 et 2023	20
Figure 4 - Typologie des liens sociaux (Paugam, 2015)	44
Figure 5 - Typologie des formes inégales de l'intégration sociale de Paugam	46
Figure 6 – Arbre thématique	57
Figure 7 – Parcours d'intégration de Clara à la suite du départ du GHE	67
Figure 8 – Parcours d'intégration de Maya à la suite du départ du GHE	68
Figure 9 – Parcours d'intégration de Simone à la suite du départ du GHE	69
Figure 10 – Parcours d'intégration de Rosa à la suite du départ du GHE	70
Figure 11 – Parcours d'intégration de Elizabeth à la suite du départ du GHE	71
Figure 12 – Parcours d'intégration de Lena à la suite du départ du GHE	72
Figure 13 – Parcours d'intégration de Diana à la suite du départ du GHE	73
Figure 14 – Parcours d'intégration de Jérémie à la suite du départ du GHE	74
Figure 15 – Parcours d'intégration de Raymond à la suite du départ du GHE	75
Figure 16 – Parcours d'intégration de Alphonse à la suite du départ du GHE	76
Figure 17 - Arbre thématique	80
Figure 18 - Tableau et ligne du temps présentant l'âge des personnes participantes lors du départ du GHE.....	88
Figure 19 - Les étapes liées au parcours global d'intégration sociale des PNAG en GHE.....	116
Figure 20 - Your Personal Bill of Rights (Lalich et McLaren, 2018) /.....	125
Figure 21 - Erikson's Eight Stage Theory of Psychosocial Development (Zieman, 2021).....	130

Figure 22 - Les besoins des personnes née sou ayant grandi en GHE en matière d'intégration sociale 132

Figure 23 - La citoyenneté doublement invisibilisée des PNAG en GHE 139

Liste des abréviations

GHE : Groupe à haute exigence

PNAG : Personnes nées ou ayant grandi

PNAG en GHE : Personnes nées ou ayant grandi en groupe à haute exigence

CLSC : Centre local de services dans la communauté

RSSS : Réseau de la santé et de services sociaux

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

LPJ : Loi sur la protection de la jeunesse

DES : Diplôme d'études secondaires

AEC : Attestation d'études collégiales

DEC : Diplôme d'études collégiales

BAC : Baccalauréat

AFE : Aide financière aux études

IVAC : Indemnisation des victimes d'actes criminels

CDPDJ : Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Remerciements

En première instance, j'aimerais remercier les personnes qui ont accepté de participer à cette étude : Clara, Maya, Simone, Rosa, Elizabeth, Lena, Diana, Jeremy, Raymond et Alphonse. Merci du fond du cœur pour votre implication, pour la confiance que vous m'avez accordée et pour la générosité dont vous avez fait preuve dans vos témoignages. J'en suis infiniment reconnaissante. Dans la même perspective, j'aimerais aussi remercier l'organisme Info-Secte, sans qui le recrutement aurait été nettement plus difficile. Un immense merci pour cette collaboration tellement précieuse durant ma démarche de recherche.

J'aimerais aussi remercier ma famille, mes sœurs, mes frères, mes parents. Merci d'avoir toutes et tous contribué, à votre manière, à la réflexion et à la construction de ce mémoire. Un énorme merci pour toutes les formes de soutien dont j'ai eu la chance de bénéficier durant ces années d'étude. Une pensée toute spéciale aussi pour mes nièces et mes neveux. Au même titre, j'aimerais également remercier mes proches. Tout particulièrement, Yasmine, Catherine, Jélienia, Maryam et Emmanuel, mes tuteurs et tuteurs de résilience. Je n'aurais pas assez d'espace dans ces lignes pour développer en profondeur ma pensée, alors je simplifie en vous exprimant, tout simplement, mon immense gratitude d'être des personnes si merveilleuses. Merci d'exister dans ma vie et de me soutenir dans tous mes projets.

Finalement, j'aimerais remercier ma directrice de recherche. Josée, merci beaucoup pour ta rigueur. Un grand merci également pour l'humanisme, l'ouverture d'esprit, la confiance, l'humilité et la flexibilité que tu m'as témoignés durant cette démarche de recherche, j'en suis sincèrement reconnaissante.

Introduction

Par son caractère complexe et particulièrement hermétique aux sociétés sécularisées, le phénomène sectaire –et le risque de dérives qu’il génère – (Mine, 2009) constitue un enjeu social plus ou moins bien connu du public. À ce propos, une société sécularisée fait référence à une société à l’intérieur de laquelle la religion et l’État représentent deux entités distinctes, séparées l’une de l’autre. Plus précisément, le Larousse définit la sécularisation comme le « transfert à l’État des biens ecclésiastiques ou exercice par l’État de fonctions précédemment réservées au clergé (état civil, assistance publique, enseignement) » (Larousse, 2021).

Elle consiste en effet en une compréhension progressive, en Occident, du retrait du divin non seulement des affaires humaines, mais aussi de la nature. Le monde a ainsi pris de plus en plus de consistance propre, consacrant, entre autres, l’autonomie du politique et de la science par rapport à Dieu. Celui-ci n’est plus le fondement de la société. La nature n’est plus soumise au divin (Ravet, 2017, p.18).

Chaque année, plusieurs personnes sont recrutées au sein d’organisations sociales présentant une structure particulièrement autoritaire à leur endroit (Singer, 2003). Par l’utilisation d’une variété de techniques, ces groupes parviennent à manipuler et exploiter leurs membres (Singer, 2003 ; Hassan, 2015). Ce faisant, l’engagement au sein de ce type de groupement social génère un important potentiel de nuire au bien-être de ces personnes. À ce jour, ces organisations sont plus communément appelées « groupes à haute exigence » (GHE). De plus, il existe différents types de GHEs (Singer, 2003 ; Hassan, 2015). Par exemple, certains ont une vocation religieuse, d’autres sont à vocation politique, entrepreneuriale, etc. (Hassan, 2015). La portée de ces groupes face à une société donnée demeure toutefois difficile à évaluer. À ce propos, Singer (2003) explique que:

Divers rapports de chercheurs indiquent qu’il est raisonnable d’estimer qu’entre deux millions et cinq millions d’Américains sont impliqués dans des sectes à un moment ou un autre. Naturellement, les chiffres concernant les membres sont approximatifs. Certaines sectes gonflent leurs listes d’adhérents pour paraître plus grands et plus efficaces qu’ils ne le sont réellement ; d’autres comptent comme membres toutes les personnes ayant eu un quelconque contact avec le groupe, que ce soit dans la rue, en passant un test de personnalité ou en achetant un livre. Un autre groupe considère comme membres associés tous ceux qui ont signé une carte 3 x 5 lors d’un dîner gratuit. D’autres comptent comme membres tous ceux qui ont assisté à une conférence, tandis que certains groupes ne prennent en compte que les

personnes ayant participé à une cérémonie d'initiation. D'autres groupes sont très secrets au sujet de leurs adhésions, ne révélant que peu ou pas d'informations fiables. Et il existe d'innombrables groupes, avec deux ou trois adeptes jusqu'à une douzaine ou plus, dont nous apprenons l'existence seulement de manière indirecte ou par le biais de membres qui quittent. En général, les sectes ne se présentent pas pour être comptés [traduction libre] (Singer, 2003, p.12).

Ainsi, en amont à ces adhésions volontaires s'ajoutent bon nombre d'enfants qui naissent et qui grandissent, dès leur bas âge, dans ce type de groupe (Matthews et Salazar, 2013 ; Lalich et McLaren, 2018). C'est précisément sur cette population que la présente étude porte son attention. En effet, évoluer au sein d'un groupe social aux contours marginaux, dont le fonctionnement, les valeurs et les normes internes sont en opposition avec la société (Derocher, 2018, 2022 ; Lalich et McLaren, 2018) pose un enjeu important vis-à-vis du développement des personnes qui y naissent et qui y grandissent (Furnari, 2005 ; Kendall, 2016 ; Zieman, 2021). De fait, durant leur parcours de vie au sein du GHE, les droits fondamentaux de ces personnes sont brimés (Kendall, 2016 ; Lalich et McLaren, 2018), et leurs besoins négligés (Zieman, 2016). En conséquence, lorsque des abus sont commis, la demande, puis l'obtention d'aide pour les PNAG en GHE s'avèrent largement limitées. Ces enjeux de protection (Paugam, 2017) posent problème à la fois durant leur développement en GHE et également après leur sortie du groupe (Zieman, 2016).

À ce sujet, plusieurs défis se posent pour les personnes qui quittent le GHE. De plus, leur départ entraîne des pertes sociales significatives (Singer, 2003 ; Zieman, 2016 ; Kendall, 2016 ; Lalich et McLaren, 2018), une détresse psychologique marquée (Kendall, 2016 ; Lalich et McLaren, 2018 ; Bjçorkmark et al., 2021), un choc culturel déstabilisant face aux valeurs et normes de la société (Bjçorkmark et al., 2021 ; Derocher, 2022), des difficultés d'intégration sociale (Zieman, 2016 ; Derocher, 2022), une restructuration identitaire profonde (Zieman, 2021 ; Lalich et McLaren, 2018 ; Jenkinson, 2019 ; Bjçorkmark et al., 2021 ; Derocher, 2022), et bien d'autres conséquences encore. En somme, par le biais d'une recherche qualitative à visée exploratoire et compréhensive, cette étude vise justement à mieux comprendre le parcours d'intégration sociale des personnes qui naissent et qui grandissent au sein d'un GHE à vocation religieuse lorsqu'elles quittent leur groupe sectaire. Ce mémoire met en lumière les capacités de résilience et agentielles

des personnes ayant traversé ce long processus et apporte un éclairage sur les besoins psychosociaux ayant émergé durant leur parcours d'intégration sociale. L'étude précise également les difficultés d'intégration auxquels ces dernières font face en cours de parcours, de même que les stratégies adaptatives déployées pour pallier les obstacles rencontrés.

Le premier chapitre présente la problématique liée au phénomène sectaire, aborde les enjeux reliés aux définitions et terminologies qui sont associées au mot « secte », présente quelques statistiques liées à cette problématique sociale et introduit les défis qui attendent les PNAG en GHE lorsqu'elles quittent leur groupe. **Le deuxième chapitre** se concentre sur la recension des écrits présents dans la littérature scientifique. En conséquence, ce chapitre aborde le contexte sociohistorique découlant de ce problème social, présente les caractéristiques des GHEs, de même que le profil des membres qui sont impliqués dans un GHE. Ce chapitre détaille de manière plus pointue les difficultés en matière d'intégration sociale auxquels sont exposées les PNAG en GHE à la suite de leur départ du groupe, puis introduit les vagues d'intervention liées au processus de rétablissement suivant le départ d'un GHE. Finalement, cette section expose la contribution de cette recherche aux regards du travail social et énonce la question ainsi que les objectifs de la recherche. **Le troisième chapitre** présente le cadre conceptuel à partir duquel s'est articulée l'étude, à savoir la théorie du parcours de vie et celles des liens sociaux. Le recours à ces deux théories permet d'élargir la compréhension sur le parcours d'intégration sociale des PNAG en GHE à la suite de leur départ de leur groupe. **Le quatrième chapitre** explique la méthodologie privilégiée pour mener cette étude. Plus précisément, cette recherche est de nature qualitative avec une visée exploratoire et compréhensive. **Le cinquième chapitre** introduit les parcours d'intégration des dix personnes participantes rencontrées dans le cadre de cette étude. **Le sixième chapitre** présente les résultats de la recherche. De manière succincte, les six thèmes principaux retenus au regard de la démarche d'analyse sont les suivants : le parcours de vie en GHE ; le processus réflexif et actif menant au départ du GHE ; le départ du GHE et le parcours d'intégration à la société ; la reconfiguration des liens sociaux ; l'appréciation globale du parcours d'intégration, et ; la suggestion d'une offre de services renouvelée. Enfin, **le septième chapitre** présente la

discussion en regard des résultats obtenus. Ceux-ci sont croisés avec le cadre structurant choisi pour mener la recherche et la littérature scientifique. Ce chapitre se poursuit également par la présentation de quelques recommandations, puis il s'achève en expliquant les forces et les limites de cette étude. Finalement, dans un autre ordre d'idée, le recours à « personnes participantes » et « participants.es » est privilégié dans ce mémoire pour référer à l'ensemble des femmes et des hommes qui ont été rencontrés dans le cadre de cette recherche.

CHAPITRE 1

Ce chapitre présente la problématique liée au phénomène sectaire. Cette section introduit les enjeux qui sont relatifs aux définitions et terminologies associées au mot « secte » et aborde également la prévalence des GHEs. De plus, ce chapitre introduit de manière succincte les défis auxquels font face les PNAG en GHE lorsqu'elles quittent leur groupe. Ces informations permettent ainsi de mieux comprendre le parcours plus global d'intégration sociale à l'intérieur duquel ces dernières s'engagent à la suite de leur départ du GHE.

Dans un autre ordre d'idée, la forte majorité des écrits scientifiques sur lesquels cette recherche s'est appuyée est issue du milieu anglophone, vu l'insuffisance de littérature francophone sur l'objet d'étude. De plus, compte tenu de la complexité de la problématique sectaire, les sources scientifiques récoltées découlent d'une variété de disciplines, notamment la psychologie, la sociologie, les sciences des religions et la criminologie. D'une part, des écrits sont recensés à partir des publications de l'International Cultic Studies Association (ICSA). D'autre part, l'accès à plusieurs informations s'est concrétisé par la lecture de livres publiés par les auteurs spécialisés dans le domaine sectaire au Canada et sur la sphère internationale, notamment en France, aux États-Unis, en Angleterre et en Australie. La consultation des bases de données Érudit, Cairn, Routledge-Taylor & Francis Group, ResearchGate, a également permis d'accéder à la littérature scientifique.

Finalement, en amont à ces sources, la lecture de rapports annuels publiés par diverses organisations spécialisées sur le phénomène sectaire s'est avérée une démarche fort aidante pour élargir la compréhension de cette problématique sociale et sa portée dans différentes sociétés. Par conséquent, les documents émanant des entités ci-dessous ont été examinés pour cette analyse : Info-Secte (Montréal), la Mission interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives sectaires (MIVILUDES, France) et le Centre d'Informations et d'Avis sur les Organisations sectaires nuisibles (CIAOSN, Belgique).

1 La problématique liée au phénomène sectaire

1.1 Définitions et enjeux de terminologie liés au mot « secte »

La définition attribuée au mot « secte » constitue depuis toujours un sujet de discorde parmi les différentes disciplines qui étudient ce phénomène — psychologie, sociologie, anthropologie, théologie, etc. (Woody, 2009). Par conséquent, le manque d'unanimité à cet égard tend à complexifier l'analyse de cette problématique sociale. De manière générale, sur le plan purement linguistique, l'Office québécois de la langue française (2021) définit le mot secte comme suit :

Groupe organisé d'adeptes partageant une même croyance élitiste, plutôt fermé sur lui-même, dont les membres sont souvent soumis à un chef charismatique ou à une administration hiérarchisée, centralisée et autoritaire, et dont les desseins peuvent être religieux, politiques, économiques ou autres. Note : Il ne faut pas confondre *secte* et *religion*. Le terme *religion* désigne, non pas un groupe d'adeptes, mais un ensemble de croyances, de dogmes et de pratiques.

Du côté de la psychologie, Langone suggère la définition suivante pour décrire une secte :

Une secte est un groupe ou un mouvement qui, dans une large mesure, (a) manifeste une dévotion ou un dévouement excessif envers une personne, une idée ou une chose, (b) utilise un programme de réforme de la pensée pour persuader, contrôler et socialiser ses membres (c'est-à-dire les intégrer dans le modèle unique de relations, croyances, valeurs et pratiques du groupe), (c) induit systématiquement un état de dépendance psychologique chez ses membres, (d) exploite ses membres pour promouvoir les objectifs du leader, et (e) cause des dommages psychologiques aux membres, à leurs familles et à la communauté [traduction libre] (Langone, 1993, p. 5).

Sur le plan de la sociologie, Derocher décrit pour sa part les groupes sectaires ou les communautés fermées comme suit :

Un groupe sectaire est un mouvement qui se définit selon le type de relation qu'il entretient avec la société, et non pas selon son système de croyances ou le type de spiritualité qu'il pratique. Plus un mouvement idéologique, religieux ou non, se trouve en conflit avec les valeurs de la société dans laquelle il vit, plus il est considéré comme sectaire. En rejetant les valeurs dominantes et en se repliant sur elle-même, ce type de communauté effectue une rupture, plus ou moins radicale, avec la société et développe, par le fait même, l'esprit sectaire. Dans le cas des groupes sectaires ou des communautés fermées qui se définissent principalement en fonction de leur culture traditionnelle (traditionaliste), ils ont tendance à

appliquer de manière radicale les préceptes traditionnels. Le mouvement sectaire ainsi décrit conteste, à différents degrés, certaines composantes de la société moderne : les systèmes politiques, juridiques, médicaux, scolaires ou scientifiques. Il critique une société fondée sur des valeurs d'égalité, de démocratie, d'individualisme, de liberté et d'économie. En somme, le groupe sectaire est une communauté fermée aux valeurs de la société moderne. (Derocher, 2018, p. 9).

Enfin, Lalich et McLaren offrent la définition suivante :

Quelles que soient ses croyances ou sa taille, une secte est [...] un groupe ou une relation qui étouffe l'individualité et la pensée critique, exige un engagement intense et une obéissance envers une personne et/ou une idéologie, et restreint ou élimine l'autonomie personnelle au profit de la vision du monde de la secte et des désirs et besoins du leader [traduction libre] (Lalich, et McLaren, 2018, p.5).

Par ailleurs, il existe différents types de groupes présentant une destructivité sectaire (Diet, 2002). En ce sens, Hassan (2013) en identifie quatre principaux, soit les suivants : 1) les GHEs à vocation religieuse ou spirituelle ; 2) les GHEs à vocation politique ; 3) les GHEs à vocation thérapeutique/de croissance personnelle ; et 4) les GHEs à vocation entrepreneuriale. De plus, il est important de nuancer le fait que certains GHE sont géographiquement isolés, tandis que d'autres sont installés en région urbaine (Kendall, 2016). Finalement, en raison de la connotation péjorative qui entoure le mot « secte » dans l'imaginaire collectif (citoyens, membres de tels groupes, médias, communauté scientifique, etc.), chercheurs et cliniciens ont identifié au fil du temps un répertoire de terminologies¹ alternatives pour décrire ledit phénomène (Olson, 2006). Parmi ceux-ci, il est notamment question des « groupes à hautes exigences (GHE) », « cultes », « nouveaux mouvements religieux (NMR) », « groupes psychologiquement manipulateurs² », « communautés religieuses isolées³ », « groupes sectaires destructifs⁴ », etc. (Nelson, 2012; Kendall, 2016; Hassan, 2013). Dans le cadre de ce mémoire, la référence aux « groupes à

¹ Puisque non existants dans la littérature francophone, divers concepts sont traduits (traduction libre) tout au long du texte, et insérés en notes de bas de page afin d'en alléger la lecture. À noter également qu'un tableau regroupant l'ensemble des termes traduits est mis en Annexe, à la toute fin du document.

² Traduction libre. En anglais : psychologically manipulative groups (Nelson, 2012, p.13)

³ Traduction libre. En anglais : isolated religious communities (Kendall, 2016, p.3)

⁴ Traduction libre. En anglais : destructive cults (Hassan, 2013, p.2).

haute exigence» (GHE) est le choix terminologique privilégié pour référer au mot « secte ».

1.2 Quelques statistiques liées aux GHEs

Comme abordé plus haut, la prévalence des GHEs au sein d'une société donnée s'établit difficilement. En effet, selon Barker (1999), divers facteurs expliquent cet enjeu. En outre, la nature occulte de bon nombre de ces groupements limite la capacité à relever un portrait statistique exhaustif de cette réalité sociale. Au même titre, cette quantification varie selon la représentation que l'on se fait de ce qu'est un membre d'une secte, de même qu'en raison de la variabilité de la durée d'engagement de ce dernier à l'intérieur d'un groupe sectaire donné (Baker, 1999). De plus, la prévalence varie selon la définition qui est attribuée au mot « secte » (Barker, 1999). Il va sans dire que cette difficulté à dresser un portrait précis de la portée des GHEs au sein de la société pose un problème sérieux. À ce sujet, Lottick (2005) insiste sur le fait que:

Nous avons besoin de beaucoup plus d'informations sur l'appartenance à une secte afin de répondre de manière définitive aux préoccupations de santé publique et de sécurité [...]. Ce que nous voulons vraiment savoir en ce qui concerne la prévalence, ce sont les réponses aux questions suivantes : Combien de sectes nuisibles sont en activité à une période donnée dans un pays particulier ? Leur nombre est-il en augmentation, en diminution ou stable ? Combien d'adeptes de sectes nuisibles y a-t-il à une période donnée dans un pays ou une localité spécifique ? Leur nombre est-il en augmentation, en diminution ou stable ? [...] Enfin, [...] combien d'anciens adeptes de sectes nuisibles sont encore en vie ? Leur nombre est-il en augmentation, en diminution ou stable ? La réponse à cette série de questions dépend du taux de sortie des sectes et du taux de mortalité [traduction libre] (Lottick, 2005, p. 2).

Bien qu'il soit difficile de préciser le portrait statistique des GHEs présents dans nos sociétés, force est de constater qu'un nombre croissant de professionnels de la relation d'aide sont pourtant amenés à offrir un soutien à des personnes touchées par cette problématique sociale. De fait, dans le cadre d'une étude menée par Lottick (2008) auprès d'un peu plus de 700 professionnels membres de la Pennsylvania Psychological Association (PPA), 26 % des participants ayant répondu au sondage leur ayant été acheminé ont indiqué

avoir offert un soutien thérapeutique à des clients ayant été impliqués au sein d'un GHE à un moment de leur vie. De ce nombre, 12 % ont affirmé avoir effectué un accompagnement auprès de clients toujours activement impliqués en GHE. Dans la même perspective, en tentant d'évaluer la perception des professionnels recrutés face à leurs connaissances personnelles liées aux GHEs, cette étude a démontré que 8,7 % des répondants ont révélé n'avoir aucune connaissance en la matière, 46,5 % ont indiqué détenir peu de connaissances, 39,4 % ont affirmé posséder quelques connaissances et, ultimement, une faible proportion de 5,4 % des répondants a attesté posséder beaucoup de connaissances sur le sujet (Lottick, 2008). Ces données posent un questionnement quant aux avenues de rétablissement réellement accessibles lorsque les personnes impliquées en GHE songent à quitter leur groupe.

1.3 Défis liés au départ d'un GHE

La décision de quitter un GHE est lourde de conséquences pour les personnes désireuses d'intégrer éventuellement la société. À ce sujet, il est important de souligner que certaines personnes s'engagent dans un GHE à un moment précis de leur vie (Singer, 2003 ; Frame, 2003 ; Matthews et Salazar, 2013 ; Hassan, 2015), tandis que d'autres évoluent dans ce type de structure sociale dès leur enfance (Furnari, 2005 ; Kendall, 2016 ; Derocher, 2018, 2022). Cette distinction est importante à effectuer, car le premier profil d'adeptes abordé détient une connaissance initiale de la société hors secte, tandis que le second profil n'a que le GHE comme point de référence initial sur le plan identitaire et social (Derocher, 2006, 2018, 2022 ; Zieman, 2016 ; Kendall, 2016 ; Info-Secte, 2021). Cette étude se concentre sur le deuxième groupe de membres, soit les PNAG en GHE, et, plus particulièrement, sur celles évoluant au sein de GHEs à vocation religieuse. Cela dit, indépendamment de la vocation du GHE et du profil de membres, plusieurs défis se présentent sur la route des personnes qui quittent un GHE. D'ailleurs, le départ d'un GHE ne constitue pas toujours une décision volontaire. À ce propos, Singer (2003) explique que :

Certains membres sont expulsés par la secte pour diverses raisons, allant d'une politique d'exclusion des membres qui s'effondrent mentalement ou physiquement sous les pressions de la vie dans la secte à des programmes délibérés dans lesquels le leader de la secte décide, pour des raisons économiques ou autres, de réduire la

taille du groupe ou de se débarrasser de quelqu'un. Parfois, le leader est prêt à sacrifier quelques membres mécontents ou "indépendants" afin de donner une leçon aux autres, leur montrant qu'il peut aussi les exclure s'ils ne se conforment pas [traduction libre] (Singer, 2003, p. 275-276).

Suivant leur départ du GHE, plusieurs défis attendent les personnes qui y naissent et y grandissent. Notamment, la perte de leur réseau social que constituait leur GHE jusqu'au moment du départ, une précarisation financière (Kendall, 2016), la fragilisation de leur santé physique et mentale (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018), un choc culturel face aux valeurs, codes et normes de la société (Derocher, 2022), etc. Ces difficultés fragilisent le long processus d'intégration sociale à l'intérieur duquel ces personnes s'engagent dès leur départ de leur GHE d'appartenance. En ce sens, Derocher estime que ce processus peut prendre plusieurs années. Plus précisément « Huit à dix ans, dit-on. C'est le temps nécessaire pour apprendre et intérioriser les normes, les rapports sociaux, les manières d'agir et de penser, les règles et les valeurs de la société qu'on tente d'intégrer » (Derocher, 2022, p.117). Ainsi, pour mieux comprendre le contexte social et culturel dans lequel évoluent les PNAG en GHE jusqu'à leur départ du groupe, ainsi que les nombreux défis auxquels elles font face durant leur parcours d'intégration, le prochain chapitre s'attardera sur ces aspects.

CHAPITRE 2

Ce chapitre présente la recension des écrits relative à la problématique du phénomène sectaire. Il introduit les enjeux que rencontrent les PNAG en GHE lorsqu'elle quittent leur groupe sectaire à vocation religieuse. De manière plus spécifique, le présent chapitre aborde dans une première partie les points suivants : le contexte sociohistorique lié au phénomène sectaire, les caractéristiques des GHEs, le profil des membres impliqués dans un GHE, les défis en matière d'intégration sociale à la suite du départ du GHE et explique les vagues d'intervention favorisant le rétablissement post-secte. Dans la seconde partie, la pertinence de l'étude est discutée, et enfin, la question de recherche et les objectifs du projet sont présentés.

2 La recension des écrits

2.1 Contexte sociohistorique

Les sociétés occidentales ont connu au cours des dernières décennies un éloignement progressif des rapports entre l'État et la religion (Hervieux-Léger, 2003). La perte d'emprise de l'institution religieuse plus traditionnelle sur ces sociétés, à présent sécularisées, a donné lieu à un large éventail de groupes spirituels alternatifs (Hervieux-Léger, 2001). L'émergence de ces groupes a attiré au fil du temps l'intérêt de divers professionnels et chercheurs. À travers les années, ces derniers ont tenté de définir ce phénomène sous diverses appellations : sectes, cultes, groupes charismatiques, nouveaux mouvements religieux (Loukomskaïa et coll., Aguciev, et coll., 2009), organisations sectaires nuisibles (Mines, 2009), groupes à haute exigence (Eichel, 2015 ; Info-Secte, 2021). Si la communauté scientifique et les cliniciens portent leur attention sur ce phénomène social depuis déjà plusieurs années, c'est en grande partie à la suite de la médiatisation de décès massifs survenus au sein de diverses communautés dès les années 70' (Singer, 2003). On peut penser au suicide collectif de 918 adeptes de la communauté de Jonestown, au Guyana, survenu en 1978 (Hall, 2000), ou encore, à celui des 76 membres de la branche des Davidiens survenu en 1993 à Waco, au Texas (Singer, 2003 ; Charrouf, 2018). Pour sa part, le Québec n'a guère échappé à de telles tragédies. De fait, entre 1994 et 1997, 74 membres de l'Ordre du Temple Solaire ont trouvé la mort à la fois en Suisse, en France et au Québec (Le Monde, 2006).

Ces dérives survenues il y a plus d'une quarantaine d'années demeurent troublantes et ne sont pas chose du passé. Bien au contraire, l'univers des sectes constitue un problème social bien réel, suscitant d'importantes préoccupations au sein de diverses sociétés. À ce propos, en 2016, sur les 2 323 signalements, demandes d'avis ou questions au sujet des dérives sectaires en France, traitées par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES), 90 % des demandeurs étaient des citoyens (MIVILUDES, 2017). Au plan macro systémique, l'implication des gouvernements situés sur les territoires touchés par la problématique des dérives sectaires tend à varier d'un pays à l'autre. Afin de mieux saisir le niveau d'implication de ces derniers, quatre aspects sont identifiés pour en effectuer l'analyse. Ces éléments sont les suivants : la prise en compte du contexte historique moderne, le positionnement de l'État face aux groupes religieux de manière générale, la présence d'une commission sur les sectes ainsi que les rapports parlementaires à ce sujet et, en dernier lieu, la définition attribuée au mot « secte » dans la loi ou encore dans les rapports parlementaires (Info-Secte, 2003).

D'une part, le contexte historique moderne permet d'explorer s'il y a présence de groupements antidémocratiques ou autoritaires dans un État donné, ou encore, si l'État en question a été exposé d'une quelconque manière à des événements violents commis par des groupes religieux alternatifs (notamment, des suicides collectifs, des meurtres, des attaques terroristes, etc.). D'autre part, du côté du positionnement de l'État à l'égard des groupes religieux, il va de soi que les pays démocratiques et s'identifiant comme des États laïcs séparent la gouvernance ministérielle de la religion. À l'opposé, d'autres pays, qui ont un système théocratique⁵, déclarent une religion d'État à leur population. Par conséquent, la religion et l'État en question sont intimement liés et partagent certains pouvoirs. (Info-Secte, 2003). Cela amène donc à mieux analyser la position des divers États à l'égard des groupes sectaires, notamment en prenant connaissance (s'il y a lieu) des commissions et

⁵ **Théocratie - définition** : « Au sens premier, «[gouvernement](#) par Dieu». Par extension: régime politique dont l'[autorité](#) est exercée par les leaders d'une religion ou par un souverain considéré comme le représentant de Dieu (exemples: la [République](#) islamique d'[Iran](#), le Dalai-Lama au Tibet). Une théocratie peut conduire à une restriction des droits pour les personnes qui ne sont pas de la religion de l'État. » (définition tirée de l'outil pédagogique « Perspective Monde » de l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke : https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire/1516#:~:text=Au%20sens%20premier%2C%20%C2%ABgouvernement%20par,Dala%C3%AF%2DLama%20au%20Tibet.)).

des rapports parlementaires publiés à ce sujet permettant d'évaluer le risque de ces groupes à l'égard d'une société donnée. Finalement, la perception des États vis-à-vis de cette problématique sociale teinte la variabilité de la définition du mot « secte » dans les rapports parlementaires. Du coup, cela impacte les orientations gouvernementales ciblées pour prévenir toute dérive sectaire dans un territoire donné (Info-Secte, 2003).

En examinant de près les rapports gouvernementaux publiés dans divers pays occidentaux, il apparaît que l'une des principales recommandations qui semble faire l'unanimité est de mieux informer, éduquer et sensibiliser le public à propos de l'univers des sectes, des nouveaux mouvements religieux (NMR) et des groupes spirituels alternatifs (Kropveld, 2009). À cet effet, certains pays, tels que la France et la Belgique, ont désigné des instances gouvernementales, dont la mission est spécifiquement dédiée à cette question. La Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (MIVILUDES) a ainsi été créée en France en 2002 (MIVILUDES, 2003). À ce propos, les diverses parties prenantes à cette collaboration interministérielle sont : 1) le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance ; 2) le ministère de l'Intérieur ; 3) le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports ; 4) le ministère de la Justice ; 5) le ministère des Solidarités et de la Santé ; 6) le ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion ; 7) le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères ; et, pour terminer, 8) la MIVILUDES (2021). Du côté de la Belgique, c'est en 1999 que le Centre d'Informations et d'Avis sur les Organisations Sectaires Nuisibles (CIAOSN) a vu le jour (CIAOSN, 2000).

D'autres pays, pour leur part, ont plutôt pris la décision de subventionner des organismes à but non lucratif pour que ceux-ci puissent être mandatés, afin d'étudier le phénomène des dérives sectaires et offrir des services à la population. C'est le cas, notamment, de l'Information Network Focus on New Religious Movements (INFORM), mis sur pied en 1988 en Angleterre (Barker, 2014), ou encore, sur notre propre territoire québécois, l'organisme Info-Secte créé en 1977 (Kropveld, 2009). À ce sujet, cet organisme offre notamment des groupes de soutien pour les anciens membres ayant été impliqués au sein de GHE, des groupes de soutien également adressés aux proches d'une personne impliquée dans un GHE, et détient un centre de documentation sur le sujet. C'est donc dans une

intention de promouvoir l'étude sur le phénomène des sectes, d'offrir une éducation et des informations justes sur le sujet auprès de la population et, en dernier lieu, de soutenir les personnes exposées à cette problématique, qu'Info-Secte demeure activement implanté auprès de la société québécoise (CanaDon, 2021).

Dans un autre ordre d'idée, il est possible que des pays aient recours à l'utilisation d'un registre public informant des groupes sectaires qui font l'objet d'inquiétudes et de surveillance de la part de l'État. Cela ne semble pas être le cas au Québec ni au Canada, du moins, selon les données publiques existant sur le sujet. Par ailleurs, les rapports annuels de l'organisme Info-Secte, couvrant les périodes 2020-2021 et 2022-2023, mettent en évidence les principaux thèmes et mouvements qui ont suscité des interrogations au sein du public depuis les années 1980 jusqu'à ce jour, conduisant ainsi à une demande accrue d'informations auprès de cet organisme. Il est à noter que ces groupes ne sont pas identifiés de type sectaire d'un point de vue officiel, mais représentent uniquement des groupements faisant l'objet de questionnements auprès de la population québécoise depuis les dernières décennies. À noter également que la catégorie « Général » renvoie, pour sa part, non pas à un groupe spécifique, mais plutôt aux prises de contact de la population auprès de l'organisme ayant pour but soit celui d'élargir la compréhension à l'égard des enjeux sectaires, ou encore, des demandes d'informations liées à des contextes spécifiques. Les figures 1 (Figure 1 — Groupes ayant fait l'objet de questionnements auprès d'Info-Secte pour l'année 2020-2021) et 2 (Figure 2 — Groupes ayant fait l'objet de questionnements auprès d'Info-Secte pour l'année 2022-2023) présentées aux prochaines pages illustrent les groupes en question pour les années 2020-2021 (Info-Secte, 2021, p.27) et 2022-2023 (Info-Secte, 2023, p. 18) :

Figure 1

Groupes ayant fait l'objet de questionnements auprès d'Info-Secte pour l'année 2020-2021

Les 10 groupes et sujets les plus en demande par décennies

1980-1990

- Général (1 997)
- Église de Scientologie (360)
- Témoins de Jéhovah (225)
- est [The Forum – Éducation Landmark] (173)
- Église de l'Unification (134)
- Hare Krishna [AICK] (85)
- Satanisme (82)
- Méditation transcendantale [MT] (51)
- L'Église universelle de Dieu (48)
- Rajneesh (44)

2000-2010

- Général (1 116)
- Info-Secte (393)
- Témoins de Jéhovah (388)
- est [The Forum – Éducation Landmark] (276)
- Raeliens (262)
- Église de Scientologie (224)
- Mission de l'Esprit Saint (124)
- Église Vie et Réveil (93)
- Eckankar (75)
- Mormons (74)

1990- 2000

- Général (3 453)
- Témoins de Jéhovah (1 185)
- Église de Scientologie (860)
- Info-Secte (760)
- Raeliens (676)
- Satanisme (274)
- Église Vie et Réveil (274)
- est [The Forum – Éducation Landmark] (247)
- Mormons (240)
- Rosicruciens (235)

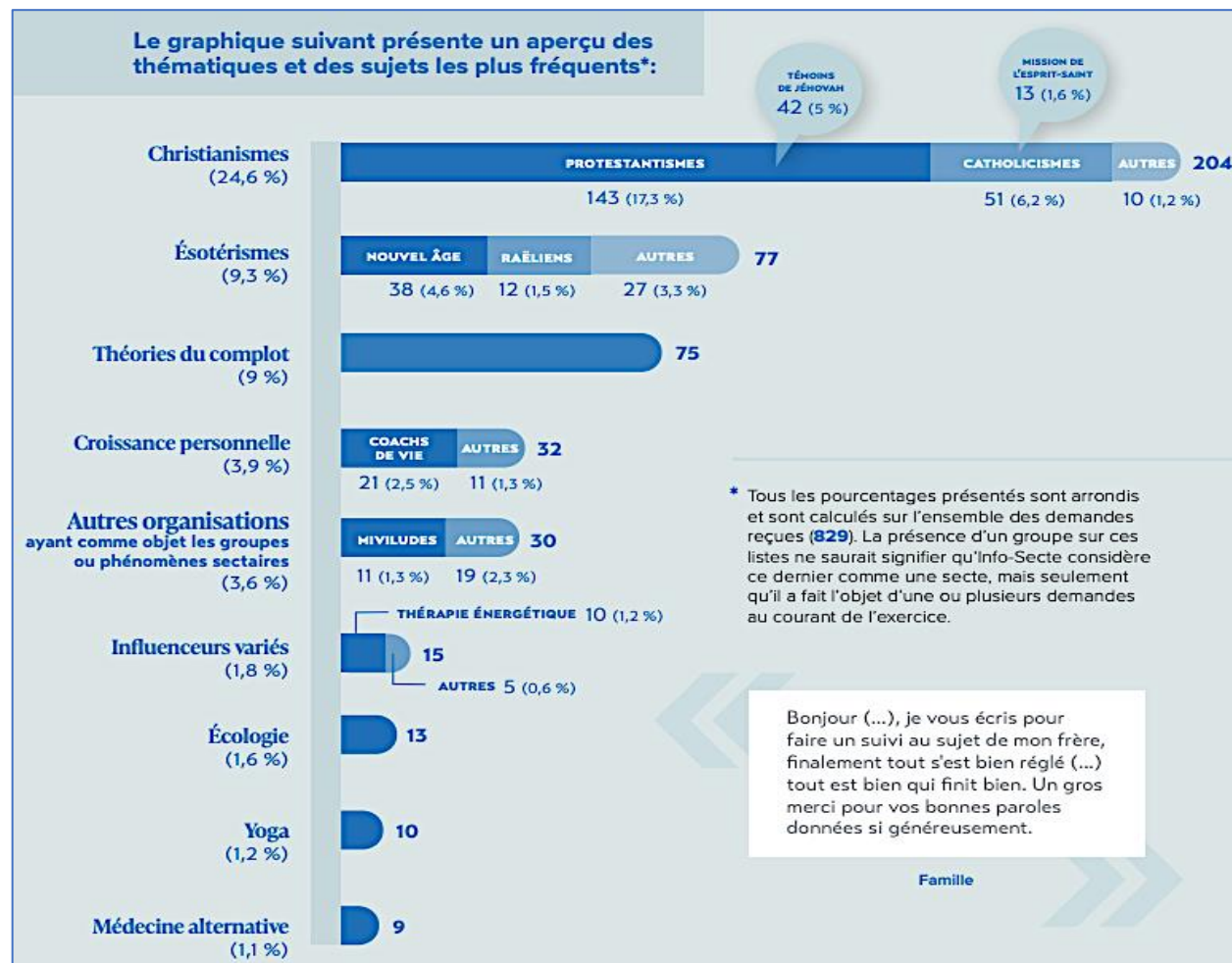
2010-2019

- Général (424)
- Témoins de Jéhovah (215)
- Info-Secte (123)
- est [The Forum, Éducation Landmark] (73)
- Église de Scientologie (63)
- Mission de l'Esprit Saint (58)
- Lev Tahor (43)
- Marcel Pontbriand (37)
- Mormons (25)
- Église essénienne chrétienne (24)

NOTE : L'inclusion d'un groupe dans cette liste ne signifie pas que c'est une secte, mais seulement qu'il a fait l'objet des demandes.

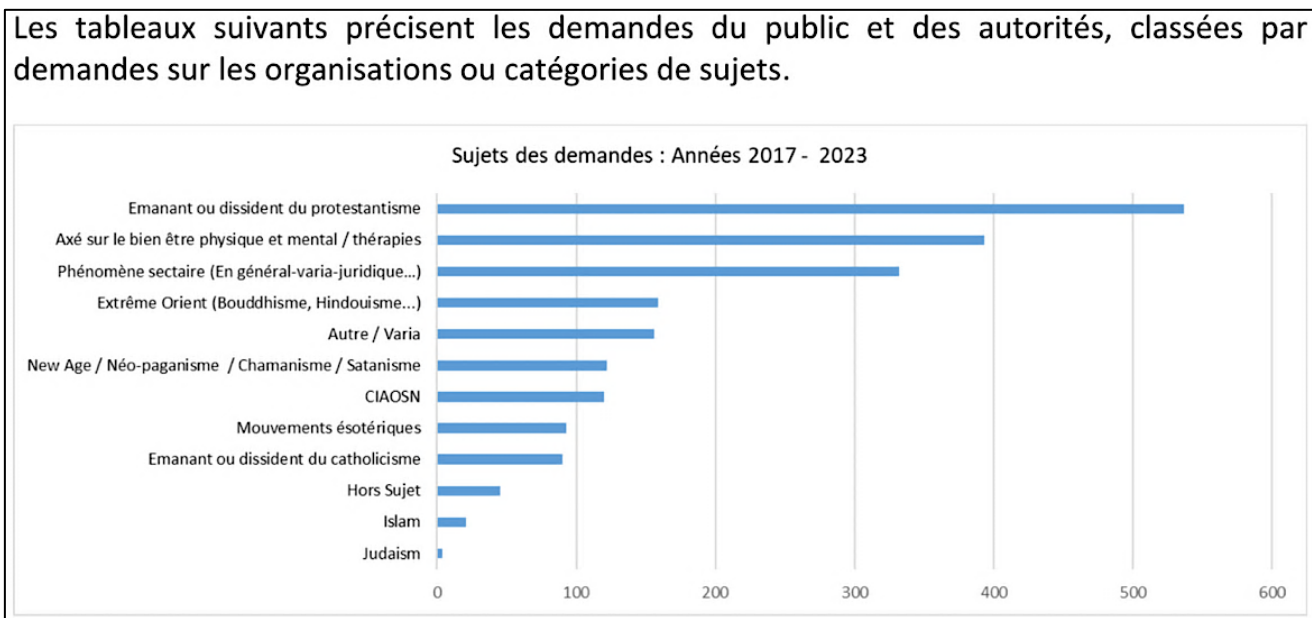
Figure 2

Groupes ayant fait l'objet de questionnements auprès d'Info-Secte pour l'année 2022-2023



Dans la même perspective, ces données sont également recensées par les différentes organisations spécialisées sur le plan international. Notamment, du côté belge, le rapport d'activités 2017-2023 publié par le Centre d'information et d'avis sur les organisations sectaires nuisibles (CIAOSN) détaille la recension des demandes reçues durant cette période. La figure 3 (Groupes ayant fait l'objet de questionnement auprès du CIAOSN entre les années 2017 et 2023) illustre les données en question :

Figure 3
Groupes ayant fait l'objet de questionnement auprès du CIAOSN entre les années 2017 et 2023



2.2 Caractéristiques des GHEs

Bien que l'utilisation des terminologies alternatives citées plus haut varie d'une personne à l'autre, les préoccupations quant aux caractéristiques permettant d'effectuer l'analyse d'un GHE demeurent les mêmes. À ce sujet, Hassan identifie quatre grandes catégories principales de groupes sectaires destructifs, soit ceux ayant une vocation religieuse ou spirituelle, ceux à vocation politique, ceux à vocation thérapeutique/de croissance personnelle⁶ ainsi que les groupes à vocation entrepreneuriale (Hassan, 2013). Les groupes religieux ou spirituels⁷ sont mis sur pied par un « leader » se proclamant généralement messie, prophète ou apôtre de Dieu et centrant ainsi les intérêts du groupe sur des pratiques religieuses, dogmatiques ou spirituelles. (Hassan, 2013). Les groupes politiques⁸ sont souvent présents au sein de régimes politiques de dictature. Ces groupes peuvent ainsi avoir recours à la brutalité, la répression, l'emprisonnement ou encore le meurtre des individus manifestant leur opposition. Ces régimes ont tendance à contrôler les médias, ou encore à interdire les rassemblements et les élections qui pourraient menacer le maintien de leur pouvoir (Hassan, 2013).

Du côté des groupes thérapeutiques ou de croissance personnelle⁹, il s'agit généralement de groupes dont le « leader » se présente comme thérapeute. Plutôt que d'encourager le développement du pouvoir d'agir de ses membres, le leader tend, au contraire, à nourrir un lien de dépendance auprès de ceux-ci à son égard (Hassan, 2013). Ainsi, par le biais de son statut, celui-ci peut être porté à prendre avantage de ses membres en ayant recours à des pratiques et comportements qui enfreignent la conduite éthique, notamment en isolant les membres de leurs proches (famille, amis), en les exploitant sur le plan financier, ou encore en commettant des agressions sexuelles (Hassan, 2013). Finalement, les groupes entrepreneuriaux attirent leurs membres à partir du désir de ces derniers d'accéder à la richesse et au pouvoir. Ces groupes sont généralement composés d'un système de marketing pyramidal à travers lequel les membres recrutent de manière

⁶ Traduction libre. En anglais : large group awareness training (LGAT) (Hassan, 2013, p.5).

⁷ Traduction libre. En anglais : Religious or Spiritual (Hassan, 2013, p.4).

⁸ Traduction libre. En anglais : Political Groups (Hassan, 2013, p.4).

⁹ Traduction libre. En anglais : LGAT (Hassan, 2013, p.5).

trompeuse des individus qui, à leur tour, en recrutent d'autres. Cet enchaînement d'actions permet aux membres recruteurs de bénéficier éventuellement de revenus grâce à l'adhésion des nouveaux membres (Hassan, 2013). En parallèle aux divers profils des groupes susmentionnés, le modèle de Hassan (2015) BITE – Behavior ; Information ; Thought ; Emotion — poursuit l'analyse du fonctionnement de ces groupes et précise les manières dont ces derniers, indépendamment de leur nature, parviennent à recruter leurs membres et à exercer un contrôle majeur sur ceux-ci pour les maintenir dans le GHE. À nouveau, ces techniques et méthodes s'inscrivent dans quatre grandes catégories. Hassan (2015) réfère donc ici au contrôle des comportements, à celui de l'information, au contrôle des pensées et, en dernier lieu, au contrôle des émotions¹⁰. Le contrôle des comportements réfère à la régulation de la réalité des membres sur le plan physique en dictant, à titre d'exemples, le milieu de vie dans lequel ces derniers peuvent résider, leur alimentation, leur habillement, leur niveau de sommeil, le type d'emploi qu'ils peuvent occuper, les rituels auxquels ils doivent s'assujettir, etc. Le contrôle de l'information fait référence aux techniques de manipulation de l'information (mensonges, rétention et distorsion de l'information, etc.), particulièrement utilisées durant la période de recrutement de nouveaux membres. Les groupes sectaires, où la structure de pouvoir est totalitaire, exercent un contrôle de l'information important, notamment en restreignant l'accessibilité aux informations qui circulent à l'extérieur du GHE (journaux, radio, télévision, internet) (Hassan, 2015).

Le contrôle de la pensée s'opérationnalise à partir d'un processus d'endoctrinement minutieux au cours duquel les membres intériorisent les doctrines du groupe. Ainsi, les membres acquièrent un nouveau système de langage bien spécifique à celui-ci et intègrent des techniques de suppression de leurs pensées, afin de maintenir leur esprit centré sur les valeurs du groupe. Les GHEs qui utilisent ce genre de méthode de contrôle ont une vision dichotomique et simpliste du « vrai », du « bien », du « bon chemin » ; ils ne laissent aucune place à l'autonomie ni à la réflexion critique chez leurs membres. En dernier lieu, le contrôle des émotions réfère au recours à diverses émotions sollicitées par les leaders pour maintenir les membres dans le GHE. À titre d'exemples, la culpabilité est une émotion fréquemment exploitée pour reprocher à un membre des comportements antérieurs à son

¹⁰ Traduction libre. En anglais: Behavior, Information, Thought, Emotion (Hassan, 2013, p.38).

adhésion au groupe. La peur relève également d'une seconde émotion sollicitée pour privilégier la rétention des membres au sein du GHE, notamment en identifiant tout individu à l'extérieur du GHE comme ennemi ou encore persécuteur potentiel (Hassan, 2015).

De leur côté, Lalich et McLaren (2018) illustrent également quatre caractéristiques présentes dans tout groupe social à portée sectaire. Ces caractéristiques, ou plutôt ces dimensions de choix restreints¹¹ [traduction libre], incluent un système de croyance transcendantal, une autorité charismatique, des systèmes de contrôle, ainsi que des systèmes d'influence (Lalich et McLaren, 2018). Le système de croyance transcendantal se traduit par l'attente démesurée envers les membres d'atteindre un état de pureté, de perfection, et, par conséquent, de démontrer une dévotion absolue vis-à-vis du GHE et/ou d'un idéal plus ou moins utopique. Tout au long de leur parcours, les membres de ce groupe s'engagent profondément, ce qui renforce chez eux la conviction qu'ils suivent le seul chemin juste et vrai, et qu'ils appartiennent à une communauté privilégiée. Par défaut, cette vision polarisante génère un faux sentiment d'unité au sein du groupe et alimente la perception que tout individu s'y trouvant à l'extérieur est dans le tort, à moins qu'il ne rejoigne le groupe et qu'il adhère à son tour à ce même système transcendantal de croyances (Lalich et McLaren, 2018).

D'autre part, l'autorité charismatique fait appel aux capacités de leadership des dirigeants à l'égard des membres de ces groupes. Ce type de leadership s'exprime également par différents comportements, tels que : la séduction, la manipulation mentale et émotionnelle des membres, des exigences répétées à leur égard en matière d'engagement, ainsi que par la stigmatisation des personnes situées en dehors du groupe, ou encore de celles qui en font partie, mais dont l'engagement est moindre. L'importance de développer divers paliers d'autorité sert, en outre, à alléger certaines charges assumées par le leader principal, tout en assurant la pérennité du GHE suivant le décès de celui-ci (Lalich et McLaren, 2018). En ce qui a trait aux systèmes de contrôle, cette caractéristique

¹¹ Traduction libre. En anglais: Bounded choices (Lalich et McLaren, 2018, p.5). Ce concept, explicité dans l'œuvre de Janja et Lalich (2018), réfère aux travaux de Janja et à son expertise précise sur ce sujet.

a pour objectif la mise en place d'un système d'organisation à l'intérieur duquel des règles sévères et des normes strictes y sont définies, et dont la structure et le fonctionnement se veulent uniques, distincts à l'égard de tout autre groupe social (Lalich et McLaren, 2018). Finalement, les systèmes d'influence visent à renforcer chez les membres le sentiment d'inclusion, celui d'adhésion à des croyances fondamentales similaires et, ultimement, le sentiment d'être profondément en phase avec les autres membres du groupe. Parallèlement, ces mécanismes visent à réduire l'indépendance et l'autonomie individuelle des membres. De surcroît, ces mêmes systèmes peuvent inciter à l'exclusion ou encore l'humiliation de tout membre n'étant pas pleinement assujéti aux croyances et attentes du groupe (Lalich et McLaren, 2018). En somme, le terme « secte » suscite autant de confusion que de controverse chez les chercheurs et les cliniciens (Renard, 2010). Par ailleurs, au-delà des débats sur la définition, ceux-ci s'entendent pour identifier les caractéristiques qui permettent de comprendre les enjeux et les stratégies susceptibles d'être préjudiciables aux personnes membres d'un GHE (Nelson, 2012).

2.3 Profil des membres impliqués en GHE

Si la vie en GHE cause inévitablement des torts à ses membres, il apparaît donc légitime de se questionner sur les raisons menant un individu à s'y intégrer et y demeurer activement impliqué malgré tout. De fait, alors que plusieurs personnes intègrent ce type de groupe à un moment spécifique de leur vie, d'autres y naissent et y grandissent. Cette classification met donc en évidence des différences spécifiques entre les membres de ces générations. La première génération se compose de ceux qui ont vécu à l'extérieur du GHE avant d'y adhérer, tandis que les générations suivantes regroupent les personnes nées ou ayant grandi dans un GHE (2e, 3e, 4e génération). À ce propos, lorsque les membres de la première génération ont des enfants en bas âge ou que des enfants naissent après leur intégration au sein d'un GHE, ceux-ci appartiennent à la deuxième génération de GHE. En conséquence, lorsque des membres de deuxième génération forment un couple et qu'ils donnent naissance à un enfant, ce dernier appartient donc à la troisième génération de GHE. Il en va de même pour les générations successives.

Au niveau de la première génération, bien que certains mythes véhiculent une croyance selon laquelle les personnes joignant des GHEs peuvent présenter certaines prédispositions, Singer (2003) nuance que cette portion d'adeptes ne relève que d'une faible proportion. À cet effet, cette dernière souligne que tout individu peut, au contraire, être amené à démontrer une réceptivité, puis à joindre ce type de groupement à un moment ou un autre de sa vie, d'où l'importance de développer une conscience et une vigilance face à cette réalité complexe :

Les gens aiment penser que leurs opinions, valeurs et idées sont inviolables et totalement auto-régulées. Ils peuvent admettre à contrecœur qu'ils sont légèrement influencés par la publicité. Au-delà de cela, ils souhaitent préserver le mythe selon lequel les autres sont faibles d'esprit et facilement influençables, tandis qu'eux sont forts d'esprit [traduction libre] (Singer, 2003, p. 15).

L'auteure précise d'ailleurs que « La recherche indique qu'environ deux tiers des personnes qui ont rejoint des sectes provenaient de familles normales et fonctionnelles et présentaient des comportements appropriés à leur âge au moment où elles ont intégré leur secte » [traduction libre] (Singer, 2003, p.17). En effet, les membres de la première génération sont souvent issus de la classe moyenne de la population, ont un niveau d'éducation élevé, ont des valeurs idéalistes et altruistes, et sont souvent de jeunes adultes qui traversent une période de vie vulnérable (difficultés familiales, perte de sens dans le monde, transition, etc.) au moment de leur recrutement. (Frame, 2003 ; Hassan, 2015). Par période de vie vulnérabilisante, il est important de nuancer que « nous avons tous des moments de vulnérabilité. Les êtres humains traversent tous ces événements de type « cercles de vie » : graduation, déménagement, décès d'un ami ou d'un membre de la famille, rupture d'une relation ou d'un mariage, perte d'un emploi, etc. » [traduction libre] (Hassan, 2015, p. 139). L'adhésion au GHE permet ainsi de combler des besoins psychosociaux bien spécifiques. Elle permet notamment de se sentir en sécurité face à un monde changeant et instable, de trouver un sens dans le chaos de la vie et, en dernier lieu, de répondre à un besoin d'engagement (Derocher, 2006).

Pour leur part, les deuxièmes, troisièmes, quatrièmes générations sont constituées des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE. Par conséquent, les socialisations primaires de ces personnes s'effectuent dès leur bas âge inclusivement au sein du GHE. De plus, comme mentionné précédemment, certains GHE sont géographiquement isolés. Par conséquent, des écarts importants sont observés entre le fonctionnement au sein des GHE et celui dans la société :

Séparés du monde depuis leur naissance ou leur enfance, il est arrivé que ces gens n'aient jamais eu contact avec le système médical ; qu'ils n'aient jamais travaillé pour un salaire ou qu'ils n'aient pas appris à faire un budget ; qu'ils n'aient pas fréquenté l'école publique ; qu'ils aient porté toute leur vie des vêtements qui ne sont pas « à la mode » ; qu'ils aient adopté un mode alimentaire différent et/ou qu'ils aient appris à entretenir des rapports humains plus étroits de par l'aspect communautaire de leur groupe. (Derocher, 2006, p. 5-6).

Ces particularités amènent donc cette population à évoluer dès le bas âge dans un cadre de socialisation considéré marginal, puisqu'en écart avec les valeurs de la société séculaire (Derocher, 2006). Même si l'engagement des parents dans des groupes sectaires ne justifie pas nécessairement une intervention des services sociaux auprès des mineurs, les recherches abondent sur les risques que courent les jeunes nés ou élevés dans de tels groupes. Ces jeunes peuvent être exposés à des conditions et à des contextes qui peuvent mettre en danger leur sécurité et leur développement (CDPDJ, 2015). En ce sens, les PNAG en GHE représentent une population particulièrement à risque de vivre de la négligence et/ou de subir des situations d'abus sur le plan physique, psychologique ainsi que des violences à caractère sexuel (Kendall, 2016). Il est important de noter que les formes de maltraitance dans les organisations à vocation religieuse peuvent être perpétrées non seulement par les figures parentales, mais aussi par toute personne occupant une position d'autorité dans la hiérarchie religieuse (Bottoms, 2015). Finalement, les pertes sociales occasionnées par le départ du GHE sont considérables pour les personnes qui y naissent et y grandissent puisque l'ensemble de leur réseau social-demeure, dans bien des cas, dans le GHE (Kendall, 2016).

2.4 Difficultés d'intégration suivant le départ d'un GHE

Comme mentionné plus haut, les PNAG en GHE rencontrent des défis de taille à la suite de leur départ (surtout celles ayant vécu des communautés davantage recluses). En ce sens, comme l'illustrent Bjçorkmark et al. (2021): « Religious disaffiliation may lead to major adjustments in life, be emotionally and relationally challenging and may cause significant disruptions in social relationships » [La désaffiliation religieuse peut entraîner des situations d'adaptation majeures dans la vie, être émotionnellement et relationnellement difficile, et provoquer des perturbations significatives dans les relations sociales [traduction libre] (Bjçorkmark et al., 2021, p. 4732). À cet effet, il est fort probable qu'au moment du départ, les PNAG en GHE disposent de peu ou tout simplement d'aucune ressource financière et qu'elles puissent faire face à un manque de reconnaissance de l'éducation reçue, si celle-ci s'est effectuée au sein d'établissement non reconnu par l'État laïque (Kendall, 2016). Des difficultés de socialisation, des fragilités sur le plan identitaire, ou encore la reviviscence d'un passé traumatique peuvent faire surface au départ de la communauté (Kendall, 2016). De plus, des difficultés liées à la gestion des finances personnelles sont également relevées (Kendall, 2016).

Au même titre, des difficultés d'ordre relationnel (amitiés, relations amoureuses, etc.) ainsi qu'un isolement social généré par la perte soudaine du réseau de soutien que constituait le GHE jusqu'au départ du groupe tendent à fragiliser le fonctionnement social des PNAG en GHE (Kendall, 2016). Parfois, de façon plus occasionnelle, d'anciens membres¹² peuvent être victimes de harcèlement ou de menaces de la part du GHE, qui refuse d'accepter la décision de la personne concernée de quitter l'organisation (Hassan, 2015). De plus, l'insuffisance de la scolarisation, notamment chez les générations de membres qui naissent et grandissent en GHE, entraîne des difficultés d'intégration au marché du travail (Furnari, 2005, cité dans Matthews et Salazar, 2013). Par conséquent, l'ensemble de ces éléments en viennent donc à vulnérabiliser la santé mentale des PNAG en GHE (anxiété, dépression, idéations suicidaires, tentatives de suicide, etc.) et leur génèrent une détresse psychologique significative (Kendall, 2016).

¹² L'usage masculin du terme « anciens membres » inclut les membres féminins et vise simplement à alléger le texte.

Une récente étude finlandaise menée par Björkmark, Nynäs et Koskinen (2021) auprès de 18 participants ayant quitté un GHE à vocation religieuse et dont la majorité est née ou a grandi en GHE (14 participants sur 18) s'est intéressée aux défis d'adaptation vécus par cette population à la suite du départ du GHE. Parmi ceux-ci, les résultats de cette étude indiquent que ces personnes sont tout d'abord amenées à devoir composer avec un sentiment de peur et de culpabilité¹³ [traduction libre]. Ces émotions se traduisent notamment par la peur de vivre du rejet, par un sentiment de culpabilité, de honte, etc. (Björkmark et al., 2021). Ensuite, ces dernières font l'expérience douloureuse du chagrin face aux pertes engendrées par leur départ¹⁴ [traduction libre]. En outre, ces personnes peuvent souffrir d'un lourd sentiment de solitude et de vide intérieur. Cet état est notamment occasionné par les pertes familiales et sociales qui surviennent après leur départ du GHE.

À cet effet, Björkmark et al. (2021) soulèvent que « certains participants ont décrit un rejet total et un sentiment de « cesser d'exister » aux yeux des personnes qui sont encore membres » [traduction libre] (Björkmark et al., 2021, p.4728). Ces pertes génèrent éventuellement un sentiment plus profond d'être brisé en tant qu'être humain¹⁵ [traduction libre]. L'intensité de la détresse psychologique vécue à ce stade peut faire émerger des problèmes de santé mentale, telles l'anxiété, la dépression, des idéations suicidaires, des difficultés liées à la régulation émotionnelle, une fatigabilité, une perturbation du sommeil (insomnie, cauchemars, notamment), une peur considérable de se retrouver en enfer après la mort, des crises de panique, un engourdissement émotionnel, etc. (Björkmark et al., 2021). D'ailleurs, Derocher (2006, 2022) précise que :

Ces jeunes élevés dans un univers hyper religieux peuvent vivre un choc à leur sortie. Ce sentiment de vide où rien de la société, ou si peu, ne correspond pas à l'idée qu'on s'en est faite est pénible (...) Certains voudront s'évader de cette sensation troublante par la drogue ou par d'autres moyens artificiels, alors que d'autres choisiront de retourner à leur communauté, ou d'autres encore concluront leur route par le suicide (Derocher, 2022, p. 116-117).

¹³ Traduction libre. En anglais: living with fear and guilt (Björkmark et al., 2021, p.4727).

¹⁴ Traduction libre. En anglais: Sorrow and pain over what one has lost (Björkmark et al., 2021, p.4727).

¹⁵ Traduction libre. En anglais: Broken as a Human Being (Björkmark et al., 2021, p.4727).

À ce propos, il arrive que cette détresse fasse émerger des besoins en matière de consultation psychologique, voire d'hospitalisation pour recevoir des soins psychiatriques. Ce faisant, ces défis d'adaptation peuvent occasionner des périodes temporaires d'arrêt du travail (Bjçorkmark et al., 2021). Finalement, un autre défi d'adaptation identifié par Bjçorkmark et ses collègues (2021) réfère au long processus de reconstruction identitaire¹⁶ à l'intérieur duquel ces personnes s'engagent à la suite de leur départ du GHE. En effet, ces dernières doivent apprendre à vivre entre deux mondes complètement différents et ces apprentissages génèrent à la fois un vif sentiment de confusion ainsi que d'importantes crises au niveau de leur identité (Bjçorkmark et al., 2021). Éventuellement, cette reconstruction identitaire permet la construction d'une nouvelle vie qui s'avère plus authentique pour ces dernières (Bjçorkmark et al., 2021).

Par conséquent, l'accessibilité à des ressources pouvant offrir un accompagnement et un soutien face aux difficultés pouvant émerger à la suite du départ du GHE s'avère un atout précieux à l'égard du processus de rétablissement des personnes qui naissent et qui grandissent dans un tel groupe. À ce propos, comme mentionné dans les pages précédentes, l'organisme communautaire Info-Secte dispense notamment ce type de soutien aux anciens membres d'un GHE. Plus précisément, cette ressource est située à Montréal. En somme, tel qu'abordé plus haut, le départ d'un GHE trace non pas une finalité, mais plutôt le déclenchement d'un processus de reconstruction identitaire et d'intégration à la société. Les personnes qui naissent et qui grandissent en GHE doivent ainsi apprivoiser le choc de cultures (culture du groupe sectaire et celle de la société) auquel elles font face à leur départ de leur GHE, pour parvenir éventuellement à compléter leur processus de resocialisation (Derocher, 2006 ; Bjçorkmark et al., 2021).

2.5 Processus de rétablissement

Au fil des années, certaines méthodes d'intervention ont été privilégiées pour intervenir auprès des personnes impliquées au sein de GHE. Initiative née dans un esprit

¹⁶ Traduction libre. En anglais: Lifelong process of building a new identity (Bjçorkmark et al., 2021, p.4727).

d'amoindrir la détresse des proches de membres d'une secte, la première vague d'intervention - la déprogrammation - est née dans les années '70. La déprogrammation constituait une méthode d'intervention abrupte et relativement violente pour le membre concerné. En ce sens, elle impliquait un processus non volontaire au cours duquel la famille d'un membre faisait appel à un « déprogrammeur » et orchestrait, avec son aide, son enlèvement (Nelson, 2012). Une fois le membre retiré du groupe, il était accompagné de force dans un local, où il y était assujéti à diverses techniques de réforme de la pensée, jusqu'à ce qu'il prenne conscience de l'environnement sectaire dans lequel il se trouvait. La démarche de déprogrammation pouvait requérir des heures et même s'échelonner sur quelques jours. Éventuellement, ce processus d'intervention a été reconnu comme coercitif et dommageable pour la santé mentale des ex-membres (événement pouvant causer des traumatismes). Cette méthode thérapeutique a été officiellement interdite en raison de préoccupations éthiques et juridiques, notamment en raison des enlèvements prévus dans le cadre du processus thérapeutique (Nelson, 2012).

Les années '80 ont ainsi mené vers un second courant d'intervention, soit celui de la thérapie centrée sur le départ¹⁷. Cette démarche, se réalisant dans un cadre entièrement volontaire, était centrée sur l'accompagnement du membre se questionnant sur la dynamique de son GHE vers le départ du groupe. Bien que cette seconde vague d'intervention constituât une avancée majeure par rapport à la déprogrammation, des limites importantes furent à nouveau identifiées. À cet effet, concentrant l'intervention inclusivement sur la sortie du GHE, la thérapie centrée sur le départ ne prenait pas en compte les besoins et les difficultés rencontrées par les ex-membres après leur départ du groupe. Ainsi, comme l'explique Nelson (2012):

La thérapie centrée sur le départ présentait également certaines limites. Bien qu'elle était souvent efficace pour amener un membre de secte à quitter le groupe, cette approche ne prévoyait pas de mesure de soutien pour favoriser le rétablissement post-secte de celui-ci. En outre, aucune intervention ne visait à mettre en place ou réinstaurer un réseau social ou familial auprès de l'ancien membre, ou encore, pour surmonter les phobies intériorisées avec lesquelles les victimes qui quittent un groupe sectaire doivent souvent composer [traduction libre] (Nelson, 2012, p. 49).

¹⁷ Traduction libre. En anglais : exit counseling (Nelson, 2012, p.49).

Depuis les années 2000, le recours à l'approche stratégique interactive¹⁸ constitue, jusqu'à présent, l'un des modèles d'intervention privilégiés pour aider une personne impliquée dans un GHE à en sortir (Nelson, 2012). Expertise peaufinée par Hassan (2015), cette approche vise à tenir en compte des ressources (personnelles, familiales, amicales, etc.) du membre, dont les proches se préoccupent, et à les mobiliser dans la planification d'une intervention de groupe ciblée sur la communication graduelle avec le membre. Maintenir un contact avec le membre, avoir un dialogue ouvert et respectueux avec celui-ci, tout en maintenant le focus de l'intervention sur l'atteinte de quatre objectifs. Le premier objectif du processus relève de la capacité de créer (ou recréer, au besoin) un lien de confiance avec le membre¹⁹. Le second objectif consiste à effectuer une collecte de données détaillée sur la personnalité du membre avant son adhésion au GHE, pendant son implication dans le GHE, et de sa personnalité perçue comme plus authentique²⁰. Le troisième objectif implique de refléter ces informations au membre et semer tranquillement le doute chez lui à l'égard de son implication au sein du GHE²¹. Le quatrième objectif consiste à avoir des échanges brefs avec l'individu pour l'aider à examiner la véracité de la réalité sectaire et à cultiver une pensée plus autonome, ce qui pourrait éventuellement le pousser à envisager de quitter le GHE.²²

Cette approche d'intervention, qui met l'accent sur les ressources relationnelles d'une personne impliquée en GHE, s'avère bénéfique. En effet, comme l'explique Nelson (2012), l'approche stratégique interactive « représente probablement la méthodologie la plus complète et la mieux considérée à ce jour pour ce type d'accompagnement » [traduction libre] (Nelson, 2012, p.50). Néanmoins, quelques questionnements méritent d'être soulevés relativement au potentiel de généraliser les résultats de ce type d'intervention à l'ensemble des générations de membres impliqués au sein d'un GHE. En ce sens, afin d'établir le réseau de soutien qui pourra accompagner avec bienveillance

¹⁸ Traduction libre. En anglais: strategic interactive approach – SIA (Hassan, 2013, p.39).

¹⁹ Traduction libre. En anglais: build rapport and trust (Hassan, 2013, p.47).

²⁰ Traduction libre. En anglais: gather information about the pre-cult self, cult self, and the authentic self (Hassan, 2013, p.47).

²¹ Traduction libre. En anglais: plant seeds of doubt that may get the member to question his involvement (Hassan, 2013, p.47).

²² Traduction libre. En anglais: use mini-interactions that will help motivate the cult member to leave (Hassan, 2013, p.47).

l'adepte vers la sortie du GHE, cela implique que les individus qui le composent vivent, eux, à l'extérieur dudit groupe. Or, dans le cas des personnes qui naissent et qui grandissent en GHE (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} génération), l'ensemble de leur réseau social est lui aussi activement impliqué au sein du GHE. Par conséquent, le filet de sécurité favorisant le rétablissement post-secte s'avère plus précaire.

Dans un autre ordre d'idée, tel qu'abordé dans la section précédente, le départ du GHE constitue bien plus qu'une simple finalité. De fait, il est plus largement question d'un processus visant le rétablissement de l'ancien membre. Ce faisant, Jenkinson (2019) identifie quatre étapes liées au processus de rétablissement post-secte. Ces étapes sont interreliées et font partie intégrante du processus de rétablissement. Chacune d'entre elles vise un objectif spécifique. Ces étapes sont²³ les suivantes : (1) le départ physique et psychologique de la secte²⁴ ; (2) la compréhension cognitive de l'expérience vécue²⁵ ; (3) la guérison émotionnelle reliée aux traumatismes vécus, aux pertes et aux vulnérabilités présentes avant l'intégration au GHE (1^{ère} génération)²⁶ ; (4) la reconnaissance du rétablissement personnel et du bien-être malgré les traumatismes vécus²⁷. La première étape examine avec le (ou l'ancien) membre les doutes ressentis à l'égard du GHE, reconnaître le GHE pour ce qu'il est, encourager le développement d'une pensée autonome et « démasquer » la réelle personnalité narcissique/charismatique du leader du groupe. La deuxième étape du processus permet d'approfondir le questionnement en explorant diverses thématiques qui permettent de mieux saisir les caractéristiques d'un GHE. Par exemple, en explicitant la définition du mot « secte », en explorant les traumatismes vécus durant la vie dans le GHE, en expliquant les techniques de contrôle de la pensée, en encourageant l'autonomie de la pensée, etc. (Jenkinson, 2019). Lorsque l'ancien membre saisit la dynamique caractérisant un GHE, il devient alors possible d'avancer à la troisième étape du processus. En effet, plus le membre a une compréhension objective de son vécu, plus il est naturel pour lui d'explorer et de ressentir profondément les émotions associées à son

²³ Traduction libre. En anglais : post-cult recovery (Jenkinson, 2019, p.23).

²⁴ Traduction libre. En anglais : leave physically and psychologically (Jenkinson, 2019, p.24).

²⁵ Traduction libre. En anglais: cognitively understand (Jenkinson, 2019, p.24).

²⁶ Traduction libre. En anglais: emotionally heal the trauma, loss, and pre-cult vulnerabilities where relevant (Jenkinson, 2019, p.24).

²⁷ Traduction libre. En anglais: recognise recovery and post-traumatic growth (Jenkinson, 2019, p.24).

parcours dans le GHE. Finalement, la quatrième étape, soit celle où l'ancien membre saisit son expérience vécue et prend conscience de son rétablissement, constitue une étape empreinte d'espoir vis-à-vis du futur qui l'attend (Jenkinson, 2019).

En somme, les méthodes d'intervention offertes aux personnes impliquées au sein de GHE ont beaucoup évolué au fil du temps. Les techniques coercitives ont fait place à un processus volontaire, consultatif et respectueux du rythme du membre impliqué. La déprogrammation était généralement mise en place par d'anciens membres de GHE. La thérapie centrée sur le départ était également prise en charge soit par d'anciens adeptes, ou encore, par des individus détenant certaines connaissances dans le domaine de la relation d'aide. Aujourd'hui, les professionnels travaillant auprès de membres ou d'anciens membres d'un GHE sont détenteurs de diplômes variés dans le domaine de la relation d'aide (Nelson, 2012).

2.6 La pertinence de la recherche en travail social

La littérature scientifique démontre que plusieurs chercheurs et intervenants offrant une aide aux membres ou anciens membres de GHEs semblent avoir eux-mêmes vécu de près ou de loin une expérience dans ce type de groupes. Bien que les pratiques d'intervention auprès de cette population soient de plus en plus professionnalisées et encadrées, le phénomène des sectes demeure un problème social encore relativement méconnu autant dans la société que du côté des professionnels (Nelson, 2012). D'ailleurs, selon l'étude menée par Lottick (2008) auprès des professionnels membres de la Pennsylvania Psychological Association (PPA) évaluant, en outre, le niveau de confort de ces derniers face à la problématique des GHE, seuls 4,9 %²⁸ des répondants ont rapporté un haut niveau de confort sur le sujet (Lottick, 2008). Au même titre que les psychologues,

²⁸ Étude en question: Psychologists Survey Regarding Cuts. Lottick, 2008. ICSA. Les données complètes concernant le niveau de confort des professionnels face à la problématique des GHE (Professional Comfort Level for Cult-Related Problems - p.7) sont les suivantes :

- Very uncomfortable: 20,1%
- Somewhat uncomfortable: 33,5%
- Neutral: 27,1%
- Somewhat comfortable: 14,4%
- **Very comfortable: 4,9%**

différents acteurs issus de milieux professionnels variés sont pourtant appelés à intervenir en contexte sectaire. C'est le cas des travailleuses sociales et travailleurs sociaux. En l'occurrence, l'intervention auprès de mineurs évoluant au sein de GHEs inclut, à degrés divers, l'implication des intervenants œuvrant auprès de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), des services policiers, auprès des établissements scolaires, du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), ou encore du domaine juridique (Derocher, 2018). Par conséquent, afin de mieux repérer et soutenir adéquatement cette population précise lors d'une demande d'aide, il s'avère important, pour l'ensemble des personnes intervenantes concernées, de bénéficier de davantage de formations à ce sujet (Derocher, 2006, 2018 ; Matthews et Salazar, 2013). À ce propos, vu la complexité clinique liée à l'intervention en contexte sectaire auprès des mineurs, l'importance de la collaboration entre les divers milieux concernés y est soulignée :

la planification de l'intervention s'établit préférablement en concertation avec les différents partenaires en tenant compte des renseignements qu'il est possible de partager. Ainsi, dans la mesure du possible, il est important que le DPJ, les enquêteurs et les gens du MEES²⁹ se rencontrent le plus tôt possible dans le processus, et ce, avant même d'intervenir. Afin de compléter l'information déjà obtenue et de bien comprendre le groupe sectaire ou la communauté fermée dont il est question, il est souhaitable de former une équipe multidisciplinaire constituée au besoin d'experts du phénomène sectaire, de théologiens, d'anciens membres du groupe en question, d'un organisme d'information comme Info-Secte. Peuvent également s'ajouter à l'équipe des membres d'organisations communautaires ou religieuses (Derocher, 2018, p.68).

Peu d'études existent au sujet des besoins, défis et moyens pouvant potentiellement faciliter l'intégration sociale des PNAG en GHE lorsqu'elles quittent leur groupe. Matthews et Salazar (2013) soulignent également l'insuffisance des données existant dans la littérature en la matière, à savoir notamment leur expérience vécue durant le parcours dans la secte, le processus réflexif ayant mené à la décision de quitter le groupe, les expériences vécues à la suite du départ ainsi que durant le processus plus global d'intégration à la société. Les auteures précisent d'ailleurs que « La connaissance des expériences des anciens membres de secte de deuxième génération fournit aux intervenants un portrait contextuel des besoins, des défis et des réussites des anciens membres,

²⁹ MEES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur

augmentant ainsi la compréhension et les compétences des professionnels en matière d'accompagnement et de défense des droits de ces individus » [traduction libre] (Matthews et Salazar, 2013, p.6).

Par conséquent, la recherche en travail social s'avère primordiale pour mieux documenter les situations de vulnérabilité que vivent et rencontrent les PNAG en GHE suivant leur départ du groupe, ainsi que les enjeux qui en découlent pour qu'elles puissent s'intégrer à la société. D'une part, cette recherche contribue au développement des connaissances dans la littérature scientifique francophone, québécoise. D'autre part, l'apport de cette étude peut favoriser le développement de meilleures pratiques cliniques chez les travailleuses sociales et travailleurs sociaux pouvant être appelés à intervenir auprès de cette population. De fait, vu les pertes majeures suivant leur départ du GHE, celui-ci positionne les personnes qui y naissent et y grandissent dans une situation de grande vulnérabilité. À ce propos :

Les anciens membres de groupes nés ou élevés dans des groupes à haute exigence ou/et à haut niveau de contrôle différent d'autres anciens membres en ce qu'ils n'ont pas d'identité préalable à celle acquise dans le groupe et sont ainsi confrontés à certains problèmes qui leur sont propres. Pour acquérir les habiletés nécessaires à la vie à l'extérieur du groupe, cela peut leur demander plus de temps, d'aide et de soutien. [...] Les obstacles majeurs rencontrés par la plupart des anciens membres comprennent la rareté des professionnels qui connaissent leur situation spécifique, les coûts des consultations alors qu'ils ont peu ou pas d'argent, les lacunes de leurs compétences de travail et les insuffisances de leur réseau d'appui (Info-Secte, 2021, p. 14).

D'ailleurs, outre l'organisme Info-Secte, il n'existe pas vraiment d'établissements, équipes ou encore programmes d'intervention issus du réseau public spécifiquement dédiés au phénomène sectaire au Québec. Par conséquent, en l'absence d'un accompagnement psychosocial adapté à leurs besoins, les possibilités réelles en matière d'intégration sociale s'avèrent précaires et peuvent mener, sur le long terme, vers une désaffiliation sociale. De fait, cette situation résulte d'un processus à l'intérieur duquel les personnes concernées connaissent plusieurs ruptures au sein de leurs liens sociaux d'appartenance (Debordeau, 1994). De plus, le processus menant à la désaffiliation se répercute sur deux dimensions, à savoir « un axe d'intégration-non intégration par le travail [...] ; un axe d'insertion-non

insertion dans une sociabilité socio-familiale » (Debordeau, 1994, p.94). Ce faisant, basée sur des valeurs humanistes, démocratiques et centrées sur les droits humains (Brodeur, 2015), la profession du travail social offre un cadre d'intervention bienveillant auprès des individus qui vivent des inégalités sociales (Parent et Bourque, 2016), comme tel est le cas pour les PNAG en GHE au moment où elles quittent leur groupe et tentent de s'intégrer à la société. En ce sens, les enjeux mentionnés dans les pages précédentes font état de contextes sociaux où ces personnes voient, à un moment ou un autre durant leur parcours en GHE, leurs droits fondamentaux brimés. L'on peut notamment penser aux diverses situations d'abus (psychologique, physique, sexuel, etc.), ou encore à la non-fréquentation d'établissements scolaires reconnus par le ministère de l'Éducation dans le cas des mineurs.

Face à ce constat, il s'avère absolument essentiel de repenser l'intervention sociale auprès de ces personnes, afin qu'elles puissent disposer de moyens nécessaires pour s'intégrer à la société et ainsi reprendre le plein pouvoir sur leur vie. En ce sens, animés par un souci constant de justice sociale pour mener leurs interventions (Parent et Bourque, 2016), les travailleuses sociales et travailleurs sociaux peuvent jouer un rôle clef dans l'accompagnement des PNAG en GHE en matière d'intégration sociale. Après tout, « In Social Work, the purpose of interventions is to induce change to intentionally isolate or eradicate risk factors, activate and mobilize protective factors, reduce or eradicate harm, or introduce betterment beyond harm eradication » (Soydan, 2015, p.324). En d'autres mots, les possibilités d'intégration sociale post-secte ne peuvent plus reposer uniquement sur les capacités individuelles de résilience des PNAG en GHE. Les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux, qui se trouvent souvent en première ligne du réseau d'aide sociale, peuvent donc apporter une aide inestimable à ces personnes pour qu'elles puissent s'intégrer pleinement à la société après leur départ du GHE.

2.7 La question de recherche et ses objectifs

À la lumière de la littérature discutée plus haut, le projet de recherche vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse. L'étude, à partir de cette exploration, cherche à

mieux comprendre le parcours d'intégration à la société³⁰, afin de mieux répondre aux besoins psychosociaux et de protection sociale des PNAG. Plus précisément, **la question de recherche est la suivante : comment les personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse décrivent leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?** Cette question comprend également les quatre sous-questions suivantes : 1) Quels sont les éléments déclencheurs qui les amènent à quitter leur GHE ? ; 2) Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent dans leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? ; 3) Quelles stratégies déploient-elles pour faire face aux difficultés d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? ; 4) Quels besoins psychosociaux sont identifiés durant leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?

Pour sa part, **l'objectif principal de cette recherche vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse.** Les quatre sous-objectifs visent à : 1) identifier les éléments déclencheurs qui les incitent à quitter leur GHE ; 2) cibler les principales difficultés rencontrées lorsqu'elles ont quitté leur GHE ; 3) explorer les stratégies adaptatives ayant facilité leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ; 4) préciser leurs besoins psychosociaux durant le parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire.

³⁰ L'utilisation du mot « société » sans préciser sa dimension séculaire vise à simplifier le concept d'intégration sociale. Selon les informations obtenues auprès d'Info-Secte, l'aspect lié à la laïcité s'avère moins crucial. D'une part, les études sur le sujet font souvent référence au fait d'intégrer (ou de réintégrer) la société ou le monde, tout simplement. D'autre part, la dimension de laïcité ne tient pas toujours compte du fait qu'un ancien membre d'un GHE à vocation religieuse peut conserver sa foi nonobstant son départ du groupe. En effet, certaines personnes souhaitent conserver leur foi religieuse tout en (ré)intégrant la société.

CHAPITRE 3

Ce chapitre présente le cadre structurant choisi pour mener cette recherche. Ce cadre croise la théorie du parcours de vie et la théorie des liens sociaux. D'une part, la théorie du parcours de vie est pertinente pour mieux comprendre les éléments de rupture qui mènent au départ du GHE, les situations transitionnelles qui sont vécues au cours du parcours d'intégration et pour apporter un éclairage sur les capacités d'agentivité que détiennent les personnes participantes rencontrées (Gherghel, 2015). D'autre part, la théorie des liens sociaux permet d'effectuer une analyse plus approfondie des reconfigurations que connaissent ces personnes dans leurs liens sociaux, à savoir le lien de filiation, celui de participation élective, celui de participation organique et le lien de participation citoyenne (Paugam, 2017). En considérant l'objet complexe de cette étude, qui vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse à la suite de leur départ, ces deux théories offrent une analyse complémentaire.

3 Le cadre structurant de la recherche : la théorie du parcours de vie et celle des liens sociaux

3.1 La théorie du parcours de vie

Selon la théorie du parcours de vie, la compréhension de la complexité sociale des trajectoires individuelles peut être approfondie en prenant en compte divers facteurs, tels que la temporalité, le contexte sociohistorique, les contraintes structurelles et les interactions entre ces différents éléments (Carpentier et White, 2013). Par conséquent, plutôt que de s'attarder de manière isolée et fragmentée sur les éléments précédemment évoqués, la théorie du parcours de vie encourage une réflexion plus globale sur le parcours de vie des individus et sur l'impact de ce parcours sur leur développement (Dumont, 2015). Dans le cadre de cette recherche, le recours à cette théorie s'avère pertinent pour mieux comprendre le parcours des PNAG en GHE qui décident de quitter leur groupe dans l'espoir de s'intégrer à la société. En ce sens, la théorie du parcours de vie prend en compte les contextes sociaux, économiques et politiques qui ont façonné le parcours d'intégration sociale de ces personnes, ainsi que les décisions qu'elles ont prises au cours de ce processus.

3.1.1 Points tournants

Bien que le parcours de vie soit traversé par diverses expériences transitionnelles ou stades de vie communs à chaque être humain, certains événements peuvent toutefois déclencher des changements significatifs sur la trajectoire de vie des individus (Gherghel, 2015). Ces événements sont appelés « points tournants ». Ces éléments peuvent être à la fois subjectifs, comme une prise de conscience ou un changement de perspective, ou objectifs, tels qu'une expérience de transition dans la vie, comme un mariage, un divorce ou un changement de carrière. Que ces changements soient volontairement planifiés ou imposés, ils marquent généralement un élément de discontinuité et impactent, ce faisant, le parcours de vie sur le long terme (Gherghel, 2015). Ces points tournants ont une incidence significative sur le cheminement de vie de ces personnes et les amènent à traverser des étapes de transition durant leur parcours. Ainsi, ce concept est utile pour identifier les événements qui entraînent la rupture initiale avec leur GHE d'appartenance. En effet, comme le montre la littérature abordée dans le chapitre précédent, ces personnes font face à d'importants défis lorsqu'elles quittent leur groupe (Zieman, 2016 ; Lalich et McLaren, 2018 ; Derocher, 2022). Dès lors, analyser les facteurs déterminants ayant motivé leur décision de quitter leur GHE est crucial pour mieux comprendre leur désir d'intégration sociale.

3.1.2 Transitions

La transition fait référence à un processus évolutif qui amène une personne à expérimenter un changement de rôle social et/ou de statut. Ce dernier peut être celui d'étudiant, d'employé, d'enfant, de parent, etc. (Charruault, 2020). Trois caractéristiques sont relevées pour décrire une transition. La première renvoie au changement d'un statut au terme de la transition. La seconde caractéristique est liée au fait que la transition est un processus plus ou moins limité dans le temps. Finalement, la troisième caractéristique met en évidence l'aspect personnel du processus d'évolution tout au long de la vie. Toutefois, elle peut se produire simultanément dans une perspective plus globale, notamment sur les plans sociétal, communautaire et démographique. Vu le long processus d'intégration sociale à l'intérieur duquel les PNAG en GHE s'engagent dès leur départ du GHE et les

changements de statut et de rôles occasionnés par ce processus, le recours au concept de transition est pertinent et novateur pour l'analyse de ces changements dans leur parcours de vie. De fait, ce concept permet une compréhension des périodes transitionnelles vécues par les PNAG en GHE lorsqu'elles quittent leur groupe.

3.1.3 Principe d'intentionnalité des individus (Human Agency)

Le principe d'intentionnalité fait référence à la capacité d'une personne d'agir sur son parcours de vie. Il s'agit là d'un des cinq principes résumant la théorie du parcours de vie. Ce principe reconnaît la capacité des individus à construire eux-mêmes leur trajectoire de vie au moyen de choix qu'ils privilégient, des décisions qu'ils prennent et des actions qu'ils réalisent à travers un contexte présentant à la fois des possibilités et des contraintes (Giele et Elder, 1998). Malgré les facteurs de risque auxquels sont exposées les PNAG en GHE à la suite de leur départ du groupe, plusieurs maintiennent nonobstant leur décision de ne pas revenir en arrière, d'explorer la société, et ce, dans l'espoir de s'y épanouir et d'enrichir leur expérience de vie. Le principe d'intentionnalité s'avère par conséquent un concept pertinent à exploiter pour approfondir l'analyse sur les capacités d'action de la population à l'étude en regard des défis et obstacles à relever dans le processus d'intégration sociale.

3.2 La théorie des liens sociaux

La théorie des liens sociaux, développée par Paugam, étudie les liens qui rattachent une personne à sa société d'appartenance. Par liens sociaux, Paugam identifie les quatre suivants : le lien de filiation ; le lien de participation élective, le lien de participation organique ; le lien de participation citoyenne (Paugam, 2017). Cette théorie analyse ainsi les forces et les faiblesses présentes dans chacun de ces liens. De plus, l'auteur éclaircit les diverses formes d'intégration accessibles à chaque personne, en fonction des relations entretenues par celle-ci. Ces types d'intégration sont les suivantes : l'intégration assurée ; l'intégration fragilisée ; l'intégration compensée ; l'intégration marginalisée (Paugam, 2017). Par ailleurs, Paugam précise que « les dimensions de l'intégration sociale sont en réalité fortement corrélées entre elles » (Paugam, 2017, p.61). Ce faisant, le recours à la théorie des liens sociaux est pertinent, puisque cette étude cherche à comprendre et à

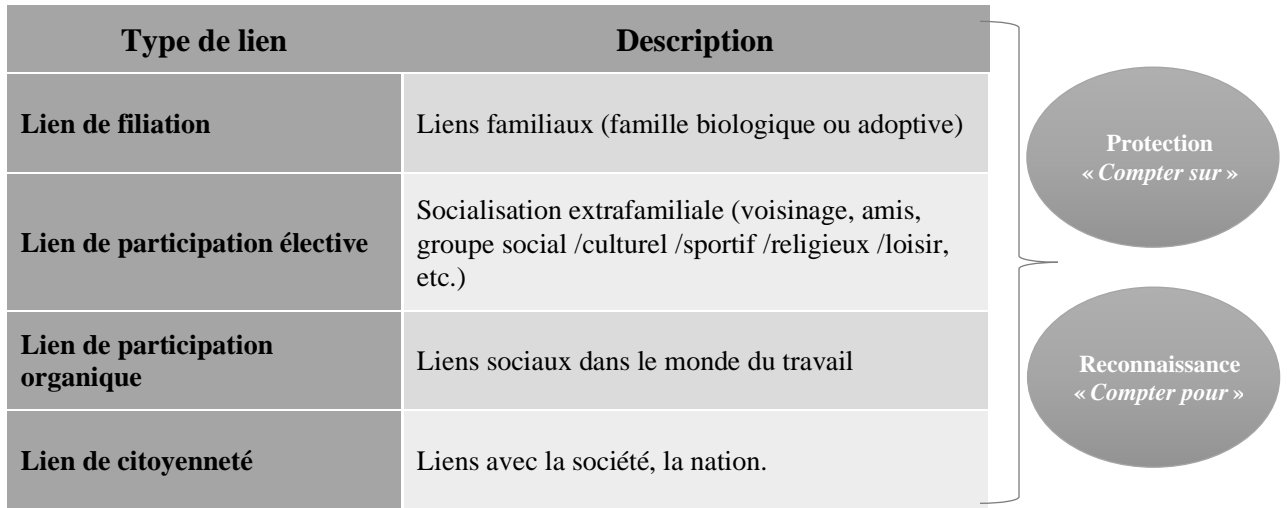
analyser de plus près les reconfigurations des liens sociaux des PNAG en GHE dès leur départ du groupe et tout au long du parcours plus global d'intégration sociale.

3.2.1 Typologie des liens sociaux

Selon la théorie des liens sociaux, ceux-ci sont traversés par deux dimensions complémentaires : la protection et la reconnaissance. D'une part, la protection renvoie aux ressources dont dispose une personne lorsqu'elle traverse des difficultés à un moment ou un autre de sa vie. Les ressources personnelles de celle-ci se composent de son réseau familial, professionnel, social et des liens qu'elle entretient avec sa communauté (Paugam, 2017). La reconnaissance, quant à elle, fait référence aux éléments de valorisation, de réciprocité ou encore de reconnaissance qui sont offerts à une personne grâce à ses relations sociales. Paugam réfère ainsi à l'expression « compter pour » (Paugam, 2017, p.37) afin d'en expliciter cette dimension précise (Paugam, 2017). Pour donner suite à la complémentarité de ces deux fonctions, quatre types de liens sont décrits pour définir la relation de toute personne vis-à-vis de l'ensemble de la société à laquelle elle est attachée. Le premier lien, celui de **filiation**, renvoie au lien qu'un individu entretient avec sa famille. Le deuxième type de lien est relatif à celui de la **participation élective**. Ce lien se rapporte aux relations sociales que les individus décident volontairement d'établir, comme avec leur entourage, leurs camarades, par l'intermédiaire de leur engagement dans une association, un club artistique, sportif ou récréatif, entre autres (Paugam, 2017). Le troisième type de lien est celui de **participation organique**, qui correspond aux relations sociales que les individus entretiennent avec le milieu du travail. Finalement, le quatrième lien correspond à la **participation citoyenne**. Cette dernière découle du sentiment d'identification d'une personne envers la société, ainsi qu'envers le pays où elle réside (Paugam, 2017). La figure présentée à la page suivante (Figure 4 — Typologie des liens sociaux selon Paugam) résume cette typologie des liens sociaux dont il est question.

Figure 4

Typologie des liens sociaux selon Paugam



Bien que l’ensemble de ces liens détiennent une importance égale pour la socialisation et l’intégration d’un individu à sa société d’appartenance, ceux-ci se construisent toutefois de manière inégale chez l’ensemble des citoyens composant cette même société. Dès lors, plus une personne possède des liens solides, qui lui assurent protection et reconnaissance, plus elle peut facilement s’intégrer et participer activement à la société. À l’inverse, lorsque les liens sont fragiles, voire inexistants dans certains cas, l’intégration sociale se voit alors plus limitée dans les différentes sphères de la vie. En conséquence, ces limites ont une incidence sur les dimensions de protection et de reconnaissance et font ainsi obstacle à l’épanouissement individuel et social. Comme abordé au chapitre précédent, les PNAG en GHE subissent de considérables pertes lorsqu’elles quittent leur groupe, notamment en ce qui a trait aux liens familiaux et sociaux qui s’effritent (Kendall, 2016 ; Matthews et Salazar, 2013 ; Lalich et McLaren, 2018 ; Derocher, 2022). Par conséquent, cette étude, qui examine en profondeur l’évolution de leurs liens sociaux tout au long du parcours d’intégration, s’avère pertinente pour comprendre ce qui facilite ou entrave ce processus d’intégration dans la société.

3.2.2 Typologie des formes inégales de l'intégration

Les éléments précédemment abordés amènent à présenter les quatre paliers de l'intégration inégale, soit l'intégration assurée, l'intégration fragilisée, l'intégration compensée et, en dernier lieu, l'intégration marginalisée (Paugam, 2017). À ce sujet, lorsqu'un individu entretient des liens sociaux solides, stables et que ceux-ci lui permettent de bénéficier à la fois de la protection ainsi que de la reconnaissance sociale, il est alors juste d'affirmer que cet individu connaît une **intégration assurée**. Ce type d'intégration, considéré « idéal ou idéal », permet le plein épanouissement de ce dernier (Paugam, 2017). Dans le cas de l'**intégration fragilisée**, celle-ci réfère à une personne dont les liens sociaux ne sont pas brisés, mais demeurent précaires. Puisque l'individu se voit en difficulté à atteindre ses objectifs, nonobstant le maintien des efforts pour y parvenir, il en vient éventuellement à expérimenter une certaine frustration. Puis, l'**intégration compensée**, pour sa part, est présente chez un individu lorsque ses liens sociaux sont caractérisés par certaines ruptures. Face à ces bris relationnels, l'individu parvient à les compenser, s'engageant ainsi dans un processus de résistance. En effet, ce type d'intégration « exprime toujours une réaction individuelle ou collective face à une menace ressentie de diminution de la sphère d'intégration sociale » (Paugam, 2017, p.75). Enfin, l'**intégration marginalisée** fait allusion aux individus dont les ruptures de liens sont non seulement présentes, mais se sont cumulées au fil du temps. Ce type d'intégration tend donc à développer chez les personnes ciblées différents mécanismes de survie (Paugam, 2017).

En résumé, bien que les différents types de liens sociaux soient étroitement liés, il est crucial de souligner que la rupture d'un lien particulier ne signifie pas nécessairement la fin d'un autre lien. Toutefois, cela peut entraîner un risque, comme on peut facilement l'imaginer (Paugam, 2017). La figure illustrée à la page suivante (Figure 5 — Typologie des formes inégales de l'intégration sociale de Paugam) illustre la typologie des formes inégales de l'intégration sociale (Paugam, 2017, p.62) :

Figure 5

Typologie des formes inégales de l'intégration sociale de Paugam

	État des liens sociaux	Expériences vécues
<i>Intégration assurée</i>	Forts, stabilisés et entrecroisés	Distinction
<i>Intégration fragilisée</i>	Non rompus, mais incertains	Frustration
<i>Intégration compensée</i>	Partiellement rompus	Résistance
<i>Intégration marginalisée</i>	Rompus de façon cumulative	Survie

En considérant donc l'accumulation des pertes sociales que vivent les PNAG en GHE à la suite de leur départ du groupe, cette étude s'avère pertinente pour établir si des déplacements entre les paliers de l'intégration sociale sont possibles et, le cas échéant, pour identifier les facteurs qui favorisent ces déplacements. À cet effet, en s'attardant de plus près sur cet angle, on saisit davantage les défis liés au parcours d'intégration plus global de ces personnes. De plus, en détenant une meilleure compréhension des facteurs ayant à la fois facilité et fragilisé leur parcours global d'intégration sociale, les travailleuses sociales et travailleurs sociaux pourront revoir leurs pratiques d'intervention auprès de cette population.

3.3 Le croisement des deux théories

En somme, le recours à la théorie du parcours de vie et à la théorie des liens sociaux s'avère pertinent pour élargir la compréhension plus globale du parcours d'intégration sociale auquel participent les PNAG lorsqu'elles quittent leur groupe. D'une part, ce cadre structurant de la recherche permet de mieux identifier les éléments qui causent une rupture (Gherghel, 2015) dans l'engagement de ces personnes vis-à-vis leur GHE d'appartenance. Une telle décision, comme abordé dans les pages précédentes, constitue un début de processus de resocialisation bien plus qu'une finalité en soi (Derocher, 2006). Par

conséquent, obtenir une vision plus juste de leurs capacités agentielles (Gherghel, 2015), de même que des transitions (Gherghel, 2015) vécues durant le parcours d'intégration à la société apparaît tout aussi essentiel. En effet, ce cadre d'analyse permet d'explorer les stratégies adaptatives déployées en cours de parcours d'intégration sociale et, ce faisant, de préciser celles qui leur permettent, malgré les difficultés rencontrées, de s'intégrer à la société. Par ailleurs, le départ du GHE fragilise les liens sociaux (Paugam, 2017) et constitue un facteur de risque pour les PNAG en GHE, à la sortie du groupe, de basculer vers l'une ou l'autre des formes d'inégalités sociales de l'intégration (Paugam, 2017). Le cadre d'analyse choisi pour cette étude se révèle donc particulièrement approprié pour clarifier les facteurs favorisant une transition optimale entre ces différents paliers de l'intégration sociale.

CHAPITRE 4

4 Méthodologie privilégiée

Ce chapitre présente la démarche méthodologique privilégiée dans le cadre de cette étude qualitative. À cet effet, cette partie du mémoire vise à décrire les choix méthodologiques effectués et le déroulement de la recherche. Les données de cette étude ont été amassées grâce aux entrevues réalisées auprès de dix personnes participantes ayant quitté leur GHE à vocation religieuse depuis plus de 4 ans. Ces données ont permis d'élargir la compréhension du parcours d'intégration sociale dans lequel les participants et participantes se sont engagés à la suite de leur départ du GHE. Ce chapitre aborde donc les aspects méthodologiques suivants, à savoir : la nature qualitative de cette étude ; les critères de sélection et le processus de recrutement ; le profil des personnes participantes rencontrées ; la cueillette des données ; l'analyse des données recueillies ; et les considérations éthiques.

4.1 Recherche qualitative

La présente recherche est qualitative de type exploratoire à visée compréhensive. L'objectif de toute recherche de type qualitatif vise à faire émerger le sens donné au vécu (Soulet, 2012) et élargir la compréhension de réalités jugées complexes sur les plans humain et social (Mukamurera et al., 2006). L'étude est exploratoire, puisqu'elle vise à éclaircir une problématique sociale relativement méconnue et qu'elle souhaite également « aider à déterminer le devis de recherche adéquat avant de mener une étude de plus grande envergure » (Trudel et al., 2007). De plus, cette étude s'inscrit dans une approche d'analyse inductive. En ce sens, les résultats qui en ressortent n'ont pas pour objectif de corroborer des hypothèses, mais découlent plutôt directement de l'analyse effectuée à partir des informations recueillies au moyen des témoignages des participants.es dans le cadre de cette recherche (Blais et Martineau, 2006). De manière plus spécifique, **la présente étude vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse.** Les sous-objectifs de cette recherche visent à : 1) identifier les éléments déclencheurs qui les incitent à quitter leur GHE ; 2) cibler les principales difficultés rencontrées lorsqu'elles ont quitté leur GHE ; 3) explorer les stratégies adaptatives ayant facilité leur parcours d'intégration

sociale hors du groupe sectaire ; 4) préciser leurs besoins psychosociaux durant le parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire. Ainsi, par le biais d'entrevues réalisées auprès de la population étudiée, une attention particulière a été accordée aux capacités réflexives des personnes rencontrées face au chemin parcouru durant leur parcours d'intégration à la société (De Montigny Gauthier et De Montigny, 2014).

4.2 Critères de sélection et processus de recrutement

Initialement, les critères de sélection établis visaient à joindre des personnes majeures, nées ou ayant grandi en GHE à vocation religieuse, issues de la 2^e génération et ayant quitté leur groupe depuis au moins 5 ans. Comme mentionné dans les chapitres précédents, peu d'études portent sur la population à l'étude. Ainsi, la période de cinq ans a été établie pour être à la fois assez courte et assez longue pour examiner les difficultés rencontrées et les stratégies déployées dès le départ du GHE. De plus, en établissant le nombre d'années à 5, ce critère visait à pouvoir rejoindre un plus grand nombre de personnes ayant traversé un tel processus et pouvant participer au projet. Par ailleurs, comme expliqué plus bas, les critères relatifs à la génération d'appartenance et au nombre d'années passées depuis le départ ont été revus durant la période du recrutement. D'une part, le critère lié à la génération d'appartenance a été étendu aux 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} générations de GHE. D'autre part, celui relatif au nombre d'années écoulées depuis le départ du GHE a été réduit de 5 ans à 4 ans.

Les personnes participantes sélectionnées au cours du recrutement représentent le profil d'acteurs sociaux considérés compétents³¹ aux regards de cette étude (Savoie-Zjac, 2007). À ce propos, les critères préétablis (Boutin, 2018) visaient à cibler un échantillonnage cohérent à l'égard des objectifs de cette étude (Savoie-Zjac, 2007). En préparation à la période de recrutement, et considérant la spécificité de la population à l'étude, un contact avec l'organisme spécialisé dans le domaine sectaire Info-Secte a été

³¹ Dans une étude qualitative, le chercheur sélectionne de manière intentionnelle les personnes clés en fonction de l'objet de l'étude. Ce choix se fonde sur les « acteurs susceptibles de se retrouver au cœur d'une telle problématique » (Savoie-Zjac, 2007, p. 103). Par ailleurs, il est possible que la rencontre avec certaines personnes, telles que celles ayant subi des violences, soit plus complexe. Dans de telles circonstances, consulter des ressources qui sont en contact direct avec ces individus s'avère une démarche judicieuse (Savoie-Zjac, 2007).

établi avant la période de recrutement. En ce sens, quelques échanges ont eu lieu avec le directeur de la ressource afin d'explorer la possibilité d'y recruter les personnes participantes (Boutin, 2018). Au même titre, une demande a aussi été acheminée au Groupement Universitaire de Travail Social (GUTS) via courriel, afin d'expliquer les objectifs de la recherche et les critères de sélection reliés au projet. Cette demande a également été acceptée par cette association. Par la suite, une annonce de recrutement (voir Annexe 5 – Annonce de recrutement) a été envoyée aux personnes représentantes de ces deux organisations. En amont de ces démarches, l'affiche de recrutement a parallèlement été publiée sur le réseau social Facebook. En sommes, la forte majorité des personnes ayant répondu à l'annonce de recrutement sont des membres de l'organisme Info-Secte. Une minorité de personnes participantes a également répondu à l'annonce de recrutement publiée sur Facebook. Les dernières personnes rencontrées ont pu être recrutées grâce à la méthode « boule de neige » (Létourneau, 2011), c'est-à-dire à partir du réseau social des personnes recrutées. Préalablement à l'entretien, une prise de contact téléphonique a eu lieu auprès de chacune des personnes intéressées.

L'objectif initial de ce contact était de vérifier si les personnes participantes répondaient aux critères de l'étude, de répondre à leurs questions et à leur présenter les objectifs de la recherche. A la suite de cette première discussion, si les personnes démontraient toujours un intérêt, le formulaire de consentement leur était envoyé par courriel. Outre les individus de la deuxième génération ayant grandi en GHE, des personnes de la troisième et de la quatrième génération remplissant tous les autres critères de sélection ont exprimé leur désir de prendre part à l'étude. En rappel, les membres issus de la première génération rejoignent un GHE à un moment précis de leur vie. Lorsque ces personnes ont des enfants en bas âge ou que des enfants naissent après l'adhésion au GHE, ceux-ci sont alors issus de la deuxième génération. Au même titre, quand un couple issu de la deuxième génération donne naissance à un enfant, ce dernier appartient donc à la troisième génération de GHE, et ainsi de suite pour les générations successives. Par conséquent, après discussion avec la direction de la recherche, il a été convenu d'élargir le critère lié à la génération d'appartenance. En ce sens, plutôt que de centrer l'étude uniquement sur les personnes issues de la 2^{ème} génération, ce critère a été élargi à l'ensemble des générations nées ou

ayant grandi en GHE (2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} génération). En effet, cette modification a été jugée pertinente et bénéfique, car, peu importe la génération (à l'exception de la première), les personnes participantes sélectionnées ont toutes été socialisées dès leur naissance ou leur petite enfance dans un contexte sectaire considéré comme marginal (Derocher, 2006). En opposition aux personnes de la première génération, celles qui ont été interrogées n'avaient pas, ou très peu, de références pour comparer le fonctionnement de la société en dehors de la secte au moment de leur départ du GHE. Cette modification a donc permis d'avoir accès à un bassin plus large de personnes pouvant participer à l'étude. De plus, pour élargir les possibilités de recrutement tout en restant fidèle à l'objectif de la recherche, il a été convenu de réduire à quatre ans le nombre d'années écoulées depuis le départ du GHE.

Dans le cadre de cette étude, des entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès des personnes recrutées. Les entretiens ont été plus longs qu'initialement prévu. La durée moyenne des entretiens a été de trois heures. Certaines entrevues se sont déroulées en une seule rencontre, alors que d'autres se sont échelonnées sur deux à trois rencontres. Le sujet étant sensible, cela a demandé de respecter le rythme des personnes participantes. Finalement, en ce qui a trait à la période active du recrutement, celle-ci s'est échelonnée entre l'automne 2022 et le printemps 2023. Finalement, en raison de la pandémie, neuf personnes sur dix ont préféré réaliser les entrevues par vidéoconférence. La dernière entrevue a eu lieu en présentiel, dans un endroit public permettant toutefois d'assurer la confidentialité des échanges.

4.3 Profil des personnes participantes :

Au total, dix personnes ont été rencontrées, soit sept femmes et trois hommes. Une candidature a été rejetée, car elle ne correspondait pas aux critères de sélection. En ce qui a trait aux personnes participantes retenues, celles-ci sont âgées de 27 à 46 ans. Une participante a intégré son GHE lorsqu'elle était en bas âge (suite à l'adhésion de ses parents au GHE) et les neuf autres sont toutes nées en GHE. Au moment du départ de leur GHE, les personnes participantes étaient âgées entre 15 ans et 37 ans. La durée d'années écoulées depuis le départ du GHE varie entre 4 ans et 32 ans. Au niveau de leur statut civil, certaines sont célibataires et d'autres en couple (mariés ou non). Près de la majorité des

personnes participantes (7/10) occupent un rôle parental. Toutes sont actives sur le marché de l'emploi. Enfin, le dernier niveau de scolarité complété se situe entre le diplôme d'études secondaires (DES) et le doctorat. Un tableau plus exhaustif (Tableau 2 — Profil sociodémographique des personnes participantes rencontrées) est présenté au chapitre suivant. Le tableau 1 (Tableau 1- Bref profil des personnes participantes), présenté plus bas, offre un aperçu du profil des participants.es. :

Tableau 1
Bref profil des personnes participantes

Participants	Sexe	Né ou ayant grandi en GHE	Âge actuel	Âge de départ	Nombre d'années depuis le départ du GHE	État civil	Parentalité	Marché du travail	Scolarité
Clara	Femme	Née en GHE	40 ans	15 ans	25 ans	En couple	1 enfant	Active	Diplôme d'études collégiales (DEC)
Maya	Femme	Née en GHE	30 ans	19 ans	11 ans	Mariée	-	Active	Diplôme d'études secondaire (DES)
Simone	Femme	Ayant grandi en GHE	47 ans	15 ans	32 ans	En couple	2 enfants	Active	Baccalauréat (BAC)
Rosa	Femme	Née en GHE	34 ans	27 ans	7 ans	Célibataire	1 enfant	Active	Baccalauréat (BAC)
Elizabeth	Femme	Née en GHE	45 ans	32 ans	13 ans	Divorcée ; en couple (nouvelle relation)	1 enfant	Active	Attestation d'études collégiales (AEC)
Lena	Femme	Née en GHE	31 ans	22 ans	9 ans	En couple	-	Active	Maitrise (en cours)
Diana	Femme	Née en GHE	46 ans	23 ans	23 ans	En couple	2 enfants	Active	Doctorat
Jeremy	Homme	Née en GHE	27 ans	23 ans	4 ans	Marié	2 enfants	Actif	Diplôme d'études collégiales (DEC) (en cours)
Raymond	Homme	Née en GHE	43 ans	36 ans	7 ans	Marié	2 enfants	Actif	Maitrise
Alphonse	Homme	Née en GHE	37 ans	17 ans	20 ans	Célibataire	-	Actif	Maitrise (en cours)

4.4 Cueillette des données

Les données de cette recherche ont été recueillies par l'entremise d'entrevues semi-dirigées (Mongeau, 2009). À ce propos, « l'entretien est l'outil d'investigation prioritairement utilisé lorsque le chercheur réalise une étude qualitative » (Demony, 2016, p.38). Dans le cadre de cette recherche à visée exploratoire, les entrevues réalisées ont

permis de mieux comprendre les besoins des PNAG en GHE ayant émergé au cours de leur parcours d'intégration sociale. Préalablement à cette étape, un canevas d'entretien a été élaboré (Boutin, 2018), afin d'orienter l'échange en fonction des objectifs de la recherche (voir Annexe 2 – Guide d'entretien). D'ailleurs, à ce titre, la grille d'entretien de l'étude de Matthews et Salazar (2013) a constitué un point de référence pour la création du canevas élaboré dans le cadre de cette étude. En l'occurrence, le modèle d'entrevue de ces auteures segmente en différentes parties les périodes liées au départ du GHE, tenant ainsi compte de la complexité et de la globalité du processus de départ et d'intégration à la société. Cette grille a parallèlement aussi été adaptée en fonction des thèmes clefs présents dans le cadre structurant de la recherche, à savoir la théorie du parcours de vie et la théorie des liens sociaux.

Enfin, l'ensemble des entrevues a été enregistré grâce à la fonction d'enregistrement de la plateforme Zoom. Pour éviter toute interruption technique lors des entrevues, une enregistreuse vocale a également été utilisée. Puis, toutes les entrevues ont été réécoutées par l'étudiante chercheuse, en préparation au travail de retranscription. À ce sujet, le recours au logiciel spécialisé Transkriptor a permis d'alléger quelque peu la tâche de retranscription.

4.5 Analyse des données recueillies

La recherche de type qualitatif vise à tirer une compréhension permettant d'attribuer un sens aux données qui sont récoltées durant le processus de recherche (Mongeau, 2009). En effet, comme le soulignent Blais et Martineau (2006), « c'est ainsi que revient au chercheur, dans sa démarche d'analyse, la tâche de dégager le sens que l'acteur a construit à partir de sa réalité » (Blais et Martineau, 2006, p.3). Pour y parvenir, le processus d'analyse de toute recherche qualitative se découpe en trois grandes phases, soit la condensation des données, la présentation des données et l'élaboration et de la vérification des données (Miles et Huberman, 2003). Dans le cadre de cette étude, l'analyse thématique est la méthode qui a été privilégiée pour analyser le contenu des entrevues réalisées auprès des personnes participantes rencontrées (Paillé, 2007). Toutes les entrevues ont été retranscrites, puis relues à quelques reprises pour débiter le travail préliminaire de

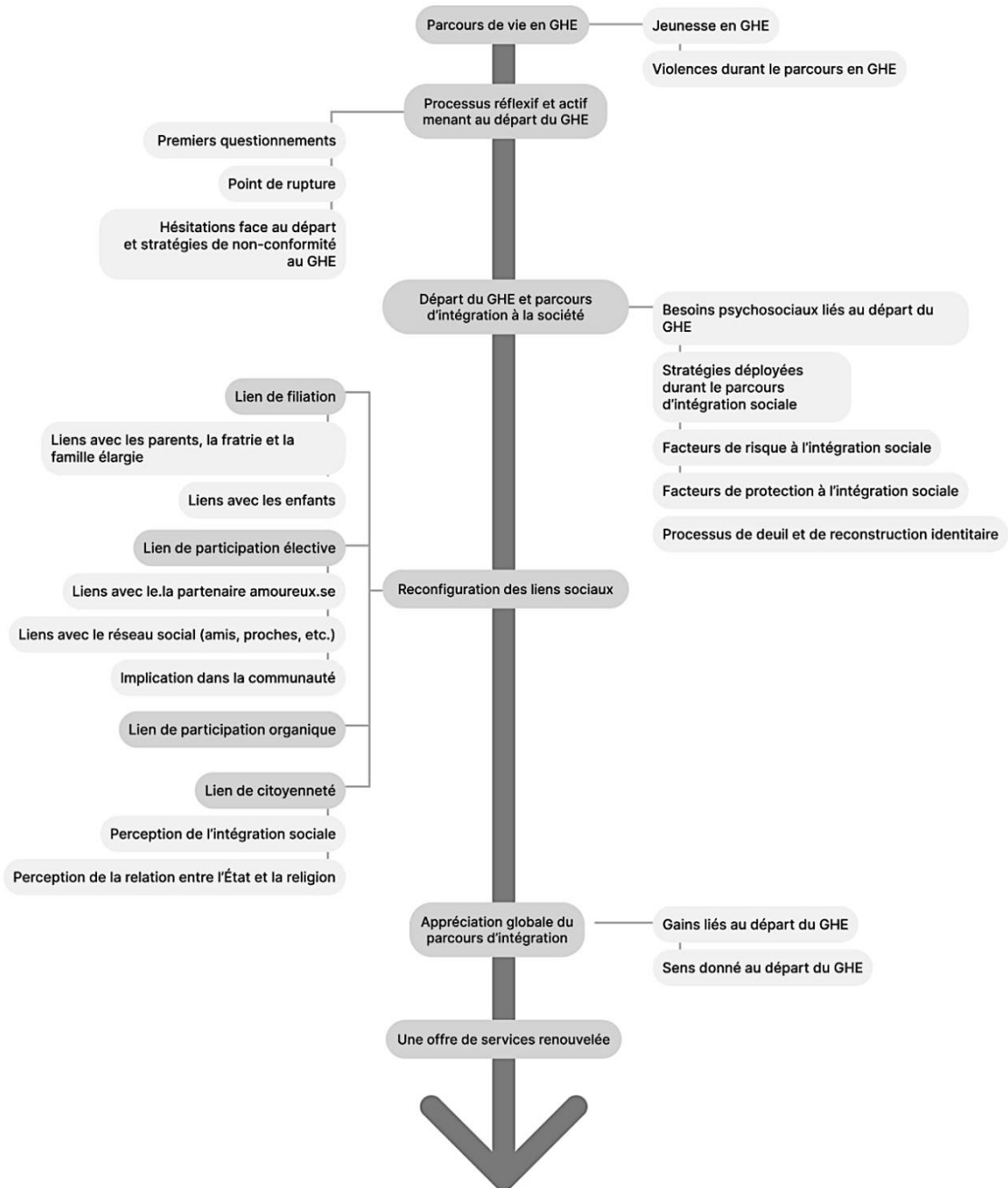
codification (Paillé et Mucchielli, 2021). En effet, cet exercice d'analyse consiste à trier les thèmes émergents à partir des contenus d'entrevues (Côté et al., 2009) et présente ainsi deux fonctions principales, soit celle de repérage et celle de documentation (Paillé et Mucchielli, 2021). En outre, lors de cet exercice, certains aspects ont été pris en compte, tels que le choix des outils (papier ou logiciel), la manière d'enregistrer les thèmes et, enfin, la démarche elle-même de thématisation (Paillé et Mucchielli, 2021).

Bien que la méthode traditionnelle du support papier soit pratique d'accès pour plusieurs chercheurs et permette une certaine souplesse dans l'analyse (Paillé et Mucchielli, 2021), l'utilisation du logiciel spécialisé NVivo14 a été privilégiée pour procéder à cette étape de thématisation. Ayant cumulé, au total, près d'une quarantaine d'heures d'entrevues, l'usage d'un logiciel a rapidement semblé présenter davantage de bénéfices pour procéder à l'analyse thématique. En effet, cette utilisation a facilité le travail d'organisation des données, d'identification des thèmes émergents et à la mise en relation entre ceux-ci. À ce propos, « Thematic analysis is a method for identifying, analyzing, and reporting patterns (themes) within data. It minimally organizes and describes [...] data set in (rich) detail. » [L'analyse thématique est une méthode permettant d'identifier, d'analyser et de rendre compte des récurrences (thèmes) au sein des données. Elle organise et décrit de manière minimaliste [...] l'ensemble des données en (riches) détails] [traduction libre] (Braun et Clarke, 2006, p.6). Ainsi, dans l'intention de se familiariser avec le logiciel NVivo14, il a été jugé important de faire appel aux services d'un professionnel spécialisé de ce logiciel. Bien entendu, les échanges avec la direction de la recherche ainsi que des allers-retours sur l'arbre thématique ont également permis d'affiner l'analyse des données recueillies. De plus, une formation a été suivie auprès des services bibliothécaires de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), établissement d'enseignement d'appartenance de l'étudiante chercheuse. Finalement, en amont aux logiciels mentionnés visant à colliger et analyser les données, la tenue d'un journal de bord s'est avérée un outil tout aussi précieux pour dégager des pistes de réflexion émergentes en cours de parcours (Boutin, 2018).

Le regroupement graduel des thèmes qui ont émergé durant la démarche de codification a permis la construction progressive de l'arbre thématique (Paillé et Mucchielli, 2021). À ce sujet, les six (6) thèmes centraux découlant de cet exercice de codification sont les suivants : le parcours de vie en GHE, le processus réflexif et actif menant au départ du GHE, le départ du GHE et le parcours d'intégration à la société, la reconfiguration des liens sociaux, l'appréciation globale du parcours d'intégration, et des suggestions pour une offre de services renouvelée. De manière plus détaillée, la figure présentée à la page suivante (Figure 6 — Arbre thématique) illustre l'arbre thématique dont il est question :

Figure 6

Arbre thématique



4.6 Considérations éthiques

La présente recherche a été approuvée par le Comité Éthique de la Recherche (CÉR) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) en date du 29 juin 2022. Le numéro du certificat éthique émis à cet effet est le suivant : 2023-2154. Cette étude a été rédigée sous la direction de Mme Josée Grenier, professeure au département de travail social de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). En parallèle, le projet de recherche a également été évalué par le Comité de recherche et d'éthique de l'organisme Info-Secte, préalablement à la confirmation de cette association de contribuer au processus de recrutement. L'approbation du comité éthique de cet organisme a été confirmée en date du 22 août 2022. Bien entendu, les entretiens ont été réalisés avec une sensibilité éthique et une présence attentive pour chaque participant.es (Bernatchez, 2022), avec bienveillance et un rythme adapté selon les besoins des personnes participantes (Létourneau, 2011).

En prévision des entrevues, un formulaire de consentement (voir Annexe 3 – Formulaire de consentement) a été envoyé par courriel à l'ensemble des personnes participantes. De plus, étant donné le caractère sensible du sujet traité, un dépliant de ressources psychosociales leur a également été transmis (voir Annexe 4 – Pamphlet de ressources). La création de cet outil avait pour objectif d'offrir un cadre relationnel respectueux des droits des personnes rencontrées et d'offrir, si nécessaire, une liste de ressources pouvant leur venir en aide. Ces deux documents ont été lus et réexpliqués en profondeur auprès des personnes participantes lors de chaque entrevue initiale, puis le formulaire de consentement a été signé par ces dernières. Dès le premier contact, elles ont été informées des moyens mis à leur disposition dans le cadre de cette recherche pour assurer la confidentialité de leur participation à l'étude et l'anonymisation de leur identité lors de la publication du mémoire (Mongeau, 2009).

Certains entretiens ont eu lieu en une seule séance, tandis que d'autres ont nécessité plusieurs rencontres. Pour chacune des entrevues, le consentement initial de toutes les personnes participantes a été réévalué quant au désir de poursuivre le processus et de maintenir (ou non) leur participation au projet de recherche, afin d'assurer une implication entièrement libre et éclairée. À l'unanimité, les personnes rencontrées ont toutes aussi

transmis leur consentement à la conservation de leurs données, dans l'éventualité d'une utilisation secondaire. À noter également que le formulaire en question, qui explicite de manière plus précise et exhaustive tous les paramètres de la recherche, est également joint en annexe au présent mémoire (Annexe 3 – Formulaire de consentement).

CHAPITRE 5

5 La présentation des résultats : parcours d'intégration sociale des personnes participantes

5.1 Présentation des personnes participantes

Cette section, qui s'appuie sur les résultats de la recherche, vise à introduire le parcours d'intégration individuel de chacune des personnes ayant participé à l'étude. Un tableau (Tableau 2 – Profil sociodémographique des personnes participantes rencontrées) détaillant le profil sociodémographique de ces personnes a été réalisé (p.64). Et, afin d'en permettre une compréhension optimale, voici les principaux faits saillants qui en découlent.

Âge des personnes participantes, GHEs d'appartenance et années écoulées depuis le départ du GHE :

Au total, dix personnes ont été rencontrées. De ce nombre, sept personnes sont des femmes, et trois, des hommes. Les participants.es sont âgés entre 27 ans et 47 ans. Au niveau des GHE d'appartenance des personnes rencontrées, les cinq GHE suivants ont été identifiés : Les Catholiques à l'œuvre (1 participante), La Mission de l'Esprit-Saint (3 participants.es), Les Témoins de Jéhovah (4 participants), les Christians Who Gather To The Lord's Name (1 participante) et une congrégation baptiste (1 participante). À l'exception d'une participante ayant grandi en GHE dès l'âge de six ans (suite à l'adhésion de ses parents), l'ensemble des personnes rencontrées sont nées en GHE. L'âge des participants au moment de leur départ du GHE varie entre 15 ans et 36 ans. La moyenne d'âge au moment du départ du GHE est de 22 ans (22,9). Les années écoulées depuis le départ du GHE se situent entre 4 et 32 ans. En lien avec les données recueillies à ce sujet, la moyenne relative au nombre d'années écoulées depuis le départ du GHE est établie à 15 ans (15,1).

Scolarité, statut lié à l'emploi, statut civil et familial, et participation sociale :

Au niveau de leur scolarité, le plus bas niveau de scolarité complété par les personnes participantes est le diplôme d'études secondaires, et le plus haut niveau est le diplôme universitaire de 3^{ème} cycle. L'ensemble de ces personnes sont actives socialement : elles

occupent un emploi, participent à des activités de bénévolat, ou sont engagées à la fois dans un travail rémunéré et bénévole. Au plan civil, certaines personnes participantes sont célibataires et d'autres sont en couple (mariées ou non). Indépendamment du statut conjugal, une majorité des personnes rencontrées (7/10) sont également des parents. De ce nombre, 4 étaient déjà parents au moment de leur départ du GHE, alors que d'autres le sont devenus après leur départ du GHE. Finalement, il est également intéressant de constater que près du tiers des personnes participantes (3/10) s'identifient comme faisant partie de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle.

Polyvictimisation :

Toutes les personnes participantes ont été polyvictimisées durant leur parcours de vie en GHE. En rappel, le concept de polyvictimisation, introduit par Finkelhor et ses collègues (cité par Lussier et al, 2016), réfère au fait qu'un individu est victime de plusieurs formes de victimisation durant une période donnée, et ce, dans des proportions plus élevées comparativement à la population moyenne (Lussier et al, 2016).

La polyvictimisation peut être définie comme le fait d'avoir subi plusieurs formes de victimisation, telles que des abus sexuels, des abus physiques, du harcèlement et une exposition à la violence familiale. Cette définition met l'accent sur les différentes formes de victimisation, plutôt que sur de simples épisodes multiples de la même forme, car cela semble indiquer une vulnérabilité plus généralisée [traduction libre] (Finkelhor et al., 2011).

Selon la Loi québécoise sur la Protection de la Jeunesse (LPJ), certains contextes peuvent justifier l'intervention du Directeur de la Protection de la Jeunesse (DPJ). Ces contextes sont les suivants : l'abandon (art. 38, a) ; la négligence (art. 38, b) ; les mauvais traitements psychologiques (art. 38, c) ; les abus physiques (art. 38, d) ; les abus sexuels (art. 38, e) ; les troubles de comportement graves (art. 38, f) ; la fugue (art. 38.1, a) ; et le délaissement de l'enfant par ses parents après un placement en vertu de la loi sur les services de santé et les services sociaux (art. 38.1, c) (Gouvernement du Québec, 2020). Le prochain chapitre détaille les types d'abus vécus par l'ensemble des personnes participantes durant leur parcours en GHE. Finalement, toutes les personnes rencontrées ont identifié des événements ou des prises de conscience qui les ont amenées à quitter leur GHE. Les motifs

de départ soulevés sont d'ordre variés : divorce, violence conjugale, violences à caractère sexuel intra ou extrafamilial, perte de leur foi religieuse, etc.

Tableau 2

Profil sociodémographique des personnes participantes rencontrées

Personnes participantes	Sexe	Orientation sexuelle	Nées ou ayant grandi en GHE	Nom du GHE	Polyvictimisé	Âge actuel	Âge de départ	Nombre d'années vécues au sein du GHE	Nombre d'années depuis le départ du GHE	Point de rupture ayant mené au départ	État civil	Parentalité	Marché du travail	Scolarité
Clara	Femme	Hétérosexuelle	Née en GHE	Les Catholiques à l'œuvre	Oui	40 ans	15 ans	15 ans	25 ans	Séparation de ses parents	En couple	1 enfant	Implication active	Diplôme d'études collégiales (DEC)
Maya	Femme	Hétérosexuelle	Née en GHE	La Mission de l'Esprit-Saint	Oui	30 ans	19 ans	19 ans	11 ans	Mariage de sa sœur	Mariée	-	Implication active	Diplôme d'études secondaires (DES)
Simone	Femme	Hétérosexuelle	Ayant grandi en GHE	Les Témoins de Jéhovah	Oui	47 ans	15 ans	9 ans	32 ans	Contexte de crise familiale	En couple	2 enfants	Implication active	Baccalauréat (BAC)
Rosa	Femme	Hétérosexuelle	Née en GHE	Christians Who Gather To The Lord's Name	Oui	34 ans	27 ans	27 ans	7 ans	Violence conjugale	Célibataire	1 enfant	Implication active	Baccalauréat (BAC)
Elizabeth	Femme	Hétérosexuelle	Née en GHE	La Mission de l'Esprit-Saint	Oui	45 ans	32 ans	32 ans	13 ans	Violence conjugale	Divorcée ; en couple (nouvelle relation)	1 enfant	Implication active	Attestation d'études collégiales (AEC)
Lena	Femme	Pansexuelle - Queer	Née en GHE	Baptists	Oui	31 ans	22 ans	22 ans	9 ans	Agressions sexuelles	En couple	-	Implication active	Maitrise (en cours)
Diana	Femme	Lesbienne - Queer	Née en GHE	Les Témoins de Jéhovah	Oui	46 ans	23 ans	23 ans	23 ans	Contexte punitif excessif du GHE	En couple	2 enfants	Implication active	Doctorat
Jeremy	Homme	Hétérosexuelle	Née en GHE	La Mission de l'Esprit-Saint	Oui	27 ans	23 ans	23 ans	4 ans	Questions non répondues par le GHE	Marié	2 enfants	Implication active	Diplôme d'études collégiales (DEC) (en cours)
Raymond	Homme	Hétérosexuelle	Née en GHE	Les Témoins de Jéhovah	Oui	43 ans	36 ans	36 ans	7 ans	Besoins particuliers de sa fille	Marié	2 enfants	Implication active	Maitrise
Alphonse	Homme	Homosexuelle - Queer	Née en GHE	Les Témoins de Jéhovah	Oui	37 ans	17 ans	17 ans	20 ans	Questions non répondues par le GHE	Célibataire	-	Implication active	Maitrise (en cours)

5.2 Présentation des parcours d'intégration des personnes participantes

À titre de rappel, l'étude en cours porte sur le parcours d'intégration sociale des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse à la suite de leur départ du GHE. Par la tenue d'entretiens, cette étude vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse. **La question de recherche est la suivante : comment les personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse décrivent leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?** Les quatre sous-objectifs visent à : 1) identifier les éléments déclencheurs qui les incitent à quitter leur GHE ; 2) cibler les principales difficultés rencontrées lorsqu'elles ont quitté leur GHE ; 3) explorer les stratégies adaptatives ayant facilité leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ; 4) préciser leurs besoins psychosociaux durant le parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire.

Dix vignettes (Figures 7 à 16 : Parcours d'intégration de (participants.es) à la suite du départ du GHE) ont été produites pour illustrer le processus de chaque personne participante. Sur chacune des vignettes, un premier tableau intitulé « Parcours d'intégration à la suite du départ du GHE » rapporte les facteurs déterminants liés au parcours de vie en GHE. À ce sujet, certains événements ont été des éléments déclencheurs qui ont conduit les personnes à un profond travail de réflexivité. Ce travail d'introspection a consisté en un dialogue avec soi-même, et parfois avec d'autres, pour trouver des réponses aux événements vécus et également face à la perte de leur foi. Cette réflexion, que l'on pourrait qualifier d'identitaire, a éventuellement mené ces personnes à quitter leur GHE de manière définitive. Ces déclencheurs menant vers des changements majeurs sur le parcours de vie réfèrent au concept de **points tournants** (Gherghel, 2015). Ce tableau identifie également diverses expériences transitionnelles vécues par les personnes participantes à la suite de leur départ du GHE. Le processus évolutif à l'intérieur duquel s'opèrent ces **transitions** permet d'accéder ultimement vers d'importants changements de rôles et/ou de statut social (Charrault, 2020). Les capacités réflexives et stratégies adaptatives déployées par les personnes participantes en cours de parcours d'intégration sont également présentées. Cette agentivité, également appelée **capacité d'agir** (Gherghel, 2015), réfère aux capacités

d'activation des individus à l'égard de leur parcours de vie, de sorte à pouvoir construire une vie porteuse de sens.

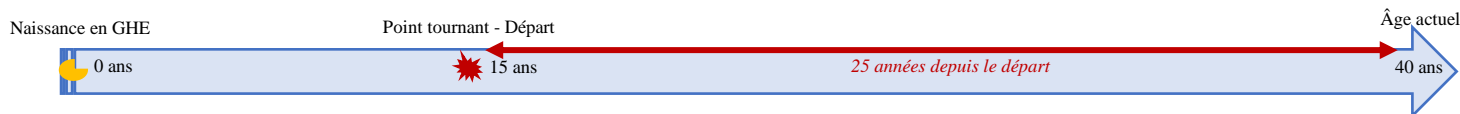
De plus, les parcours de chaque personne participante ont été illustrés sur une ligne de temps - de la naissance à ce jour, incluant le moment du point tournant. Puis, un second tableau intitulé « Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE » a été produit en regard de la reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE, en fonction des paliers d'intégration de Paugam. À titre de rappel, Paugam en identifie quatre niveaux, à savoir l'intégration assurée, l'intégration fragilisée, l'intégration compensée et celle marginalisée (Paugam, 2017). En fonction des paliers où se situent les individus, ceux-ci bénéficient de liens sociaux stables et solides (**intégration assurée**), de liens incertains (**intégration fragilisée**), de liens ayant été partiellement rompus (**intégration compensée**), ou encore, d'un ensemble de liens ayant été rompus de manière cumulative (**intégration marginalisée**) (Paugam, 2017). En rappel, un tableau résumant cette typologie des formes inégales de l'intégration sociale, comme entendu par Paugam, est présenté au chapitre 3 du présent mémoire (Figure 5 – Typologie des formes inégales de l'intégration sociale de Paugam, p.46). Dans la même perspective, Paugam (2017) définit quatre types de liens qui rattachent tout individu à sa société d'appartenance. En rappel, un tableau résumant cette typologie des formes inégales de l'intégration sociale est présenté au chapitre 3 du présent mémoire (Figure 4 – Typologie des liens sociaux, p.44). Ainsi, les quatre types de liens sont les suivants : le **lien de filiation** (avec la famille), le **lien de participation élective** (avec le réseau choisi), le **lien de participation organique** (dans le milieu du travail) et le **lien de citoyenneté** (avec la société). Ces liens sont traversés par deux fonctions précises, soit celle de **protection sociale** (« compter sur » ; Paugam, 2017, p. 37) et celle de **reconnaissance sociale** (« compter pour » ; Paugam, 2017, p. 37).

Figure 7

PARCOURS D'INTÉGRATION DE CLARA À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S D É V I E	Naissance ou ayant grandi en GHE ☀️	Née dans le GHE. GHE à vocation missionnaire (elle a vécu plusieurs relocalisations à travers le Québec).
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Son père occupe un rôle spécial ¹ dans le GHE. Déménagements fréquents (missions). Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille, dans le milieu scolaire). DPJ (divers signalements non retenus). Détresse suicidaire dès l'âge de 8-9 ans. Montée de la paranoïa et de la violence chez les adultes du GHE à l'égard des mineurs du GHE.
	Point tournant 🌸 (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 15 ans. Contexte : Séparation de ses parents : lorsque ceux-ci lui annoncent leur séparation, ils la laissent décider avec quel parent elle désire habiter. Bien qu'elle exprime mieux s'entendre avec son père, Clara décide de quitter avec sa mère, car son père souhaite demeurer impliqué au sein du GHE, alors que sa mère, elle, préfère quitter le GHE.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Hébergement temporaire avec sa mère en maison pour femmes victimes de violence conjugale. Rupture amoureuse difficile l'ayant amenée (Clara) à vivre un épisode de dépression majeure. Passage d'étudiante collégiale à travailleuse. Nouvelle relation amoureuse (conjoint actuel). Maternité.
	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ conscient et volontaire du GHE. Capacités à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, études, logement, etc.). Capacités à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : soutien financier et psychologique).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle





Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

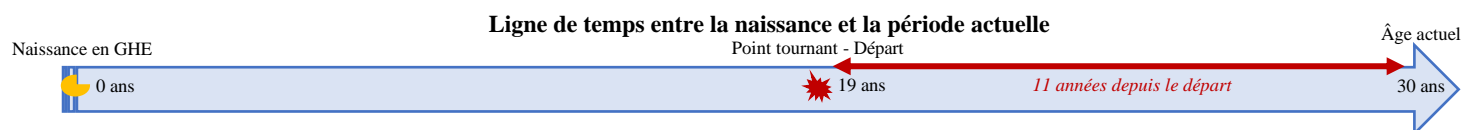
L I E N S S O C I A L I T É	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Fille unique. Liens maintenus avec ses parents, mais fragiles. Souhaiterait avoir une relation plus proche, mais exprime faire le deuil de cet idéal relationnel qui semble inaccessible. Lien significatif avec une tante (non membre du GHE). Enfant : Relation positive avec sa fille, bien qu'elle exprime quelques défis liés à la parentalité.
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis, proches, etc.)	Conjoint : En couple depuis 10 ans. Rapporte une relation positive, valorisante, sécurisante. Amis : 1 amie proche de longue date. Exprime des difficultés à créer des liens d'amitié plus intimes.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : DEC en graphisme. Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté)	Protection sociale : Se dit en confiance face aux structures sociales et juridiques visant la protection de ses droits généraux. Or, en raison des abus vécus en GHE qui n'ont pas été rapportés, elle exprime une confiance fragile face à l'État ; enjeu de protection et de reconnaissance. Intégration sociale : Exprime participer activement à la vie en société, notamment par l'engagement dans son emploi.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« moi, j'étais désespérée. Si on n'était pas sorties du groupe, je ne serais plus là aujourd'hui, je pense. [...] Parce qu'à un moment donné, j'en voyais plus le bout. [...] Avec tout ce que j'ai traversé, je suis vraiment fière d'où je suis rendue, puis, oui, peut être que des fois, je le mets trop souvent de l'avant, je sais pas, je suis quand même fière d'où est-ce que je suis rendue, sans vouloir me pêter les bretelles »

¹ Le père de Clara occupe un rôle spécifique au sein de la hiérarchie du GHE. Vu la vocation missionnaire du groupe, son père a la charge de veiller aux besoins d'approvisionnement des propriétés appartenant au GHE qui sont localisées dans les différentes régions administratives du Québec. Par conséquent, Clara connaît plusieurs périodes d'absence de son père durant sa jeunesse, ce qui l'expose à moins de protection face aux abus dans le GHE.

Figure 8

PARCOURS D'INTÉGRATION DE **MAYA** À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S D É V I E	Naissance ou ayant grandi en GHE 	Née dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Premiers questionnements (sur les principes religieux) dès l'âge de 9-10 ans. Exposition au monde extérieur (notamment via la fréquentation du système public), en opposition aux pairs qui vivent à proximité du GHE et fréquentent les lieux d'enseignements du GHE. Polyvictimisation (dans la famille).
	Point tournant  (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 19 ans. Contexte : Mariage de sa sœur. Le copain de Maya n'est pas invité au mariage, car il ne fait pas partie du GHE.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Occupation d'un emploi en vue de son départ éventuel du GHE et du domicile familial. Déménagement vers son premier appartement. Rupture amoureuse significative. Rencontre du conjoint actuel. Mariage.
	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacité à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, logement, etc.). Capacité à se recréer un nouveau réseau. Capacité à solliciter les ressources (personnelles et sociales) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : famille substitutive, soutien psychologique, etc.).



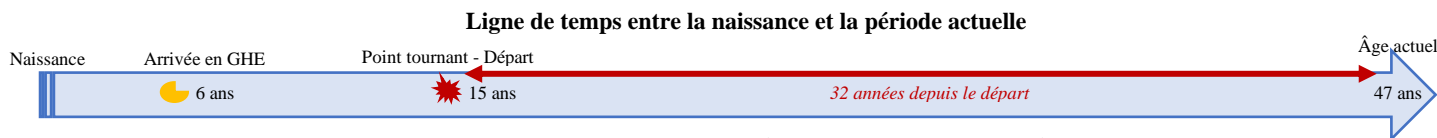
Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

L I E N S S O C I A L I T É	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Liens renoués avec ses parents, exprime entretenir une relation plus authentique, satisfaisante et valorisante. Rupture du lien (non volontaire) avec la fratrie. Liens rompus ou distants (non volontaire) avec la famille élargie qui est encore impliquée dans le GHE. Enfant : N/A
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjoint : Mariée. Exprime se sentir en sécurité, soutenue et valorisée dans son couple. Amis : Nouvelles amitiés créées depuis le départ et nomme que son cercle d'amis représente une 2 ^{ème} famille.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : DES complété. Confie un parcours scolaire difficile. Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Se dit en confiance envers les structures sociales et juridiques visant à défendre ses droits généraux. Intégration sociale : Dit participer à la société. Exprime par ailleurs ne pas avoir développé de sentiment d'appartenance envers la société, verbalise se sentir indifférente à cet égard, due à l'éducation religieuse reçue.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« Ça a été ma porte de sortie (mariage de sa sœur) que je pensais prendre depuis longtemps. J'aurais dû la prendre avant [...] j'aurais dû la prendre avant parce que, aussi dur que c'est, c'est libérateur. Je veux dire, c'est le plus beau cadeau que je me suis fait, en fait, c'est ça, ouais. »

Figure 9

PARCOURS D'INTÉGRATION DE **SIMONE** À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S D E V I E	Naissance ou ayant grandi en GHE ☺	A grandi en GHE dès l'âge de 6 ans.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille, dans le milieu scolaire). Périodes de non-fréquentation scolaire (entre 13 et 15 ans).
	Point tournant ✖ (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 15 ans. Contexte : Déchirement familial (prise en charge de la DPJ et judiciarisation du père de Simone relativement à des abus sexuels répétés commis sur la sœur de Simone).
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Raccrochage scolaire et obtention du diplôme d'études secondaires (DES). Relation amoureuse significative. Études post-secondaires. Arrivée sur le marché de l'emploi. Rupture amoureuse significative. Rencontre du conjoint actuel. Maternité. Adaptation parentale vis-à-vis des enfants ayant des besoins particuliers (fille ayant un trouble oppositionnel et fils un trouble anxieux).
	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacités à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, études, logement, etc.). Capacités à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : réseau social, soutien psychologique, aide financière aux études, IVAC, etc.).





Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

L I E N S S O C I A U X	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Proche aidante de sa mère inapte en raison d'un trouble neurocognitif. Rupture de contact (volontaire) avec son père. Liens maintenus, mais fragilisés avec fratrie. Rupture de contact (non volontaire) avec la famille élargie. Enfant : Relation positive avec ses enfants (2), bien qu'elle exprime quelques défis liés à la parentalité.
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjoint : En couple depuis 22 ans. Rapporte une relation positive, valorisante, sécurisante avec son conjoint. Amis : Nouveau cercle social créé depuis le départ. Exprime se sentir sécurisée et valorisée dans ses relations amicales. Communauté : Se dit impliquée dans la vie de son quartier et dans les comités d'école de ses enfants.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : DES, DEP en coiffure, DEC en archives médicales, BAC en soins infirmiers, IPSL (non complété à ce jour). Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Se dit en confiance face aux mécanismes sociaux et juridiques visant la protection de ses droits généraux. Or, en raison des abus vécus en GHE et d'interventions non adaptées à la réalité sectaire, elle exprime une perte de confiance face à l'État ; enjeux de protection et de reconnaissance. Intégration sociale : Nomme participer à la société et s'y sentir pleinement intégrée.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« C'est la meilleure chose que j'ai pris. Je te dirais, des fois, j'ai regretté de ne pas avoir eu le courage à 13 ans. Ces deux années-là, ça a été, hum, mais c'est ça, j'étais pas prête. [...] Je pense que je suis contente d'où je suis rendue aujourd'hui, puis, quand même, je me trouve chanceuse d'avoir réussi à avoir une famille, d'avoir un conjoint stable. Puis [...] je peux dire que j'ai bien réussi à intégrer la société. »

Figure 10

PARCOURS D'INTÉGRATION DE ROSA À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S	Naissance ou ayant grandi en GHE 	Née dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille et au sein du couple). Études post-secondaires. Mariage avec un membre du GHE (ex-conjoint à ce jour). Maternité.
	Point tournant  (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 27 ans. Contexte : Violence conjugale. Maternité.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Hébergement temporaire en maison pour femmes victimes de violence conjugale. Brève hospitalisation sous la LPP ² (ultérieurement jugée infondée par le Tribunal de santé mentale). Relocalisation en appartement. DPJ ³ . Processus de divorce et lié à la garde partagée. Retour en milieu de travail. Adaptation à la parentalité hors secte.
D E V E L O P P E M E N T	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacités à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, logement, etc.). Capacités à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : organismes communautaires, CLSC, services juridiques, soutien psychologique, etc.).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle



L I E N S	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Parents décédés durant la jeunesse. Liens distants ou rompus (volontaires) avec la fratrie. Pas d'informations sur la qualité des liens avec la famille élargie. Enfant : Relation positive avec sa fille (7 ans), bien qu'elle exprime quelques défis liés à la (co)parentalité.
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjoint : Rupture du lien (non volontaire) avec ex-conjoint occasionnant des défis en lien avec la garde partagée de leur fille. Difficultés exprimées à établir une relation de proximité au plan amoureux. Amis : 1 amie proche. Difficultés exprimées à faire confiance et à créer de nouvelles amitiés plus intimes. Communauté : Implication dans quelques C.A., dont celui de l'école de sa fille.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : BAC en enseignement. Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Vu les abus vécus en GHE et suite à son départ, exprime une perte de confiance face aux structures sociojuridiques qui n'ont pu lui offrir reconnaissance et protection. Intégration sociale : Exprime participer activement à la vie en société, notamment par l'engagement dans son emploi et quelques initiatives bénévoles informelles et ponctuelles auprès de populations plus vulnérables.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« Je suis encore essouffée, à vivre avec ça, mais [...] malgré tout ça, je sais, je ris, parce que je sais que, l'inconvénient de ce que j'ai vécu, puis un peu, le traumatisme, l'anxiété, ouf, mais 1000 fois, je le prendrais, comparativement à ce que j'ai vécu, de le vivre encore. »

1.1 LPP : Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (p-38.001)

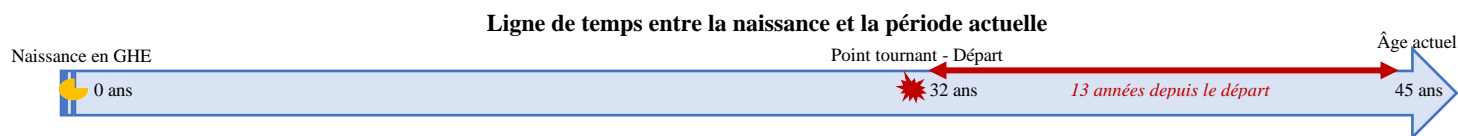
Les démarches liées à la LPP ont été entamées par l'ex-conjoint et la fratrie de Rosa lors du départ de celle-ci du GHE.

³ DPJ : En raison de l'hospitalisation brève de Rosa sous la LPP (moins d'une semaine), la garde de sa fille lui a été retirée temporairement, pour permettre une évaluation plus approfondie de la DPJ. Durant près de 3 mois, elle n'a pu voir sa fille qu'à raison d'une fois par semaine, dans un centre désigné, et à l'intérieur duquel ses contacts y étaient supervisés par la DPJ.

Figure 11

PARCOURS D'INTÉGRATION D'ELIZABETH À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S	Naissance ou ayant grandi en GHE 🌞	Née dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille, au sein de la relation conjugale). Mariage avec un membre du GHE. Maternité. Sœur ayant quitté le GHE. Parents ayant quitté le GHE.
	Point tournant 🌸 (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 32 ans. Contexte : Violence conjugale. Détresse suicidaire. Maternité.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Processus de divorce. Relocalisation en appartement. Deuil significatif (suicide de sœur). Rupture de fonctionnement menant au recours à l'aide financière de dernier recours. Inscription auprès d'un programme subventionné de réinsertion socioprofessionnelle et complète une Attestation d'études collégiales (AEC). Arrivée sur le marché de l'emploi.
D É V E L O P P E M E N T	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacités à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, logement, etc.). Capacités à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : Aide sociale, Objectif-Emploi, soutien psychologique).





Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

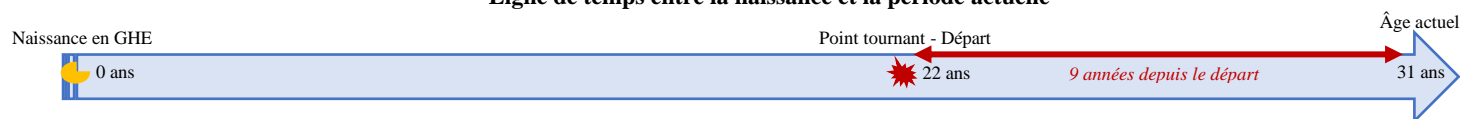
L I E N S	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Rupture du lien (volontaire) avec ses parents – processus judiciaire en cours contre ceux-ci au moment actuel en raison des abus subis durant la jeunesse . Sœur décédée. Pas d'information sur la qualité des liens avec la famille élargie. Enfant : Relation positive avec sa fille, bien qu'exprime quelques défis liés à la parentalité.
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjoint : En couple depuis 3 ans. Nomme vivre de l'insécurité au niveau amoureux. Amis : Exprime éprouver des difficultés à tisser des liens d'amitiés plus intimes. Communauté : Implications ponctuelles de bénévolat auprès de populations plus vulnérables.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : AEC en comptabilité. Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail. Exprime se sentir chanceuse et reconnaissante de pouvoir travailler.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Se dit en confiance face aux structures sociales et juridiques visant la protection de ses droits généraux. Or, en raison des abus vécus en GHE qui n'ont pas été rapportés, elle exprime une perte de confiance face à l'État ; enjeux de protection et de reconnaissance. Intégration sociale : Se perçoit pleinement intégrée à la société, exprime être parvenue à créer sa place dans la société.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« C'est comme un jeu de gambling au niveau de sa propre vie. C'est correct, c'est intense de même, mais c'était la chose à faire. [...] Je me suis sauvée, puis j'ai sauvé ma fille, tout simplement. C'est là que je vois qu'on a survécu à quelque chose qui était vraiment près de la mort là, qui nous aurait tuées. C'est juste, tu vois, il y a une grande sœur, moi, qui est décédée de ça, tant qu'à moi, [...] c'est la première, mais c'est l'héroïne, ça a été l'héros de la famille »

Figure 12

PARCOURS D'INTÉGRATION DE **LENA** À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S D É V E N E M E N T S	Naissance ou ayant grandi en GHE 	Née dans le GHE. Parents missionnaires ⁴ (parcours missionnaire : France, Angleterre, Algérie, Québec)
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille, dans la relation conjugale, par un inconnu). Premiers questionnements à l'égard des principes religieux véhiculés par le GHE dès l'âge de 16-17 ans. Première relation amoureuse significative abusive. Mise à pied d'une maison d'édition chrétienne. Rupture amoureuse significative.
	Point tournant  (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 22 ans. Contexte : 2 agressions sexuelles au courant de la même année, commises par 2 auteurs de violence différents, dans des contextes d'agression différents. Perte de la foi religieuse. Découverte du féminisme.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Arrivée sur le marché de l'emploi. Départ du domicile familial vers appartement. Études post-secondaires. Relation amoureuse significative. Rupture amoureuse. Découverte de son appartenance à la diversité sexuelle. Rencontre du conjoint actuel.
	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacité à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, études, logement, etc.). Capacité à se recréer un réseau. Capacité à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : soutien financier, psychologique, etc.).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle



Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

L I E N S S O C I A L I T É	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Père décédé. Lien maintenu, mais fragilisé avec sa mère. Liens maintenus avec sa fratrie, rapporte avoir des liens plus authentiques et plus tolérants. Se dit fière d'avoir réussi à maintenir les liens avec sa famille. Pas d'informations sur la qualité des liens avec la famille élargie. Enfant : N/A
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjoint : En couple depuis 3 ans. Exprime se sentir sécurisée, valorisée et épanouie dans sa relation. Amis : Nouveau cercle social créé depuis le départ. Exprime se sentir sécurisée et valorisée dans ses relations amicales. Communauté : Activement impliquée dans diverses activités de bénévolat auprès de populations plus vulnérables.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : Certificat en graphisme. BAC en psychologie. Maîtrise en travail social (en cours). Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : En raison des abus vécus en GHE et en société, verbalise perte de confiance face aux structures sociales et juridiques visant la défense de ses droits. Intégration sociale : Dit participer activement à la société. Exprime par ailleurs ne pas avoir développé de sentiment d'appartenance envers la société, dû à l'éducation religieuse reçue (« <i>You are not of This World, You are of the Lord</i> »).
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« <i>Je ne regrette pas parce que j'aime ma vie, [...] puis je donne mon opinion maintenant, puis j'ai pas peur de le dire maintenant, [...] puis je suis vraiment...je vis ma vie, puis c'est correct là, ça ne me tente pas de la vivre, ma vie, pour d'autres personnes, maintenant</i> »

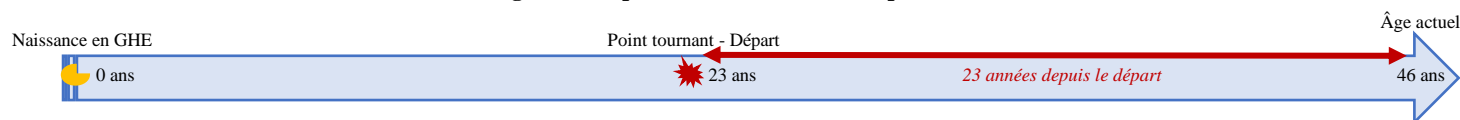
⁴ Les parents de Lena sont missionnaires. Préalablement à leur arrivée au Québec, ceux-ci ont effectué des missions en Europe (France, Angleterre) et en Afrique subsaharienne (Algérie). La fratrie de Lena (4 sœurs) naît durant ces années de missions. Vu l'éclatement de la guerre civile durant leur mission en Algérie, la famille de Lena quitte éventuellement le pays et ses parents s'installent au Québec pour y entreprendre une nouvelle mission évangélique.

Figure 13

PARCOURS D'INTÉGRATION DE **DIANA** À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S	Naissance ou ayant grandi en GHE ☀️	Née dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Son père occupe un rôle spécial dans le GHE. Premiers questionnements liés à l'orientation sexuelle vers l'âge de 5-6 ans. Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille).
	Point tournant 🌟 (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 23 ans. Contexte : Interventions non proportionnelles de la hiérarchie du GHE face aux aveux d'avoir eu des relations sexuelles hors mariage (relation hétérosexuelle, puis relation homosexuelle). Reviviscence des abus sexuels subis durant l'enfance.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Études post-secondaires. Déménagement du domicile familial vers appartement. Arrivée sur le marché de l'emploi. Relation amoureuse significative. Coming out. Processus d'excommunication du GHE. Parcours migratoire : échange étudiant, puis projet d'installation permanente au Québec. Rupture amoureuse significative. Rencontre de conjointe actuelle. Maternité.
D E V E L O P P E M E N T	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacité à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, études, logement, immigration, etc.). Capacité à se recréer un réseau et à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : bourse d'études, échange étudiant, etc.).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle



Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

L I E N S	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Liens maintenus, mais distants avec parents. Rupture du lien (non volontaire) avec fratrie. Lien significatif maintenu avec un oncle considéré comme « <i>le bon papa de [ses] filles</i> ». Enfant : Relation positive avec ses enfants (2), bien qu'exprime quelques défis liés à la parentalité.
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjointe : En couple depuis 17 ans. Rapporte un lien positif avec conjointe, bien que souligne certains défis conjugaux. Amis : Nouveau cercle social créé depuis le départ. Exprime se sentir sécurisée et valorisée dans ses relations amicales, mais nomme se questionner sur le maintien de certains liens dans lesquels elle réalise se sentir moins confortable à ce jour.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : BAC, maîtrise, doctorat en sciences de l'éducation. Travail : Active sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétente par rapport à ses tâches, se sentir appréciée et valorisée dans son équipe de travail.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Confiance faible face aux structures sociales et juridiques visant la défense de ses droits. En raison des abus vécus en GHE qui n'ont pas été rapportés, elle exprime une perte de confiance face à l'État ; enjeux de protection et de reconnaissance. Intégration sociale : Dit participer activement à la société et se sentir intégrée à la société.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« <i>Parce que moi, j'allais chercher la vie, quoi, c'est ça [...] je suis très fière de cette décision, c'est la plus belle décision que j'ai eue de toute ma vie. [...] Je me suis choisie, j'ai choisi la vie. La vraie, je veux dire. La mienne. [...] Je suis très contente d'être sortie de là.</i> »

5 Le père de Diana occupe un rôle spécifique au sein de la hiérarchie du GHE. Cela a pour impact d'accroître le niveau d'attentes déjà élevées à son endroit et celui de sa fratrie durant la jeunesse au sein du GHE.

Figure 14

PARCOURS D'INTÉGRATION DE JÉRÉMY À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S	Naissance ou ayant grandi en GHE ☺	Né dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Non-fréquentation du système scolaire public (primaire et secondaire). Complète DES, puis DEC préuniversitaire. Premiers questionnements surviennent durant les études collégiales : découverte de l'esprit critique. Arrivée sur le marché de l'emploi. Mariage avec une membre du GHE. Paternité. Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille).
D E V E L O P P E M E N T	Point tournant ✖ (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 23 ans. Contexte : Besoin d'obtenir des réponses à ses questionnements (en lien avec les principes religieux) inassouvis par la structure du GHE. Conjointe quitte également le GHE quelques semaines plus tard.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Période initiale du départ occasionnant des tensions au plan conjugal. Départ de conjointe du GHE. Adaptation à nouvelle réalité conjugale et familiale : transition vers de nouveaux rôles conjugaux et parentaux. Adaptation parentale vis-à-vis ses enfants (2) ayant des besoins particuliers (TSA). Retour aux études post secondaire.
V I E	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacité à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, études, etc.). Capacité à solliciter les ressources (personnelles et sociales) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : demande d'aide au CLSC, intégration des enfants en CPE, retour aux études).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle





Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

L I E N S S O C I A L I T É	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Liens maintenus, mais distants avec ses parents et sa fratrie. Pas d'information sur la qualité des liens avec la famille élargie. Liens significatifs et solides avec belle-famille, bien qu'ils demeurent dans le GHE. Enfant : Relation positive avec ses enfants (2), bien qu'il exprime quelques défis liés à la parentalité.
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjointe : Marié depuis 6 ans. Rappelle un lien positif avec sa conjointe, bien qu'il souligne certains défis conjugaux. Amis : A quelques amis proches, mais nomme manquer de temps pour créer de nouveaux liens d'amitié plus intimes. Exprime le désir de développer cette sphère lorsqu'il aura gradué et bénéficiera de davantage de disponibilité.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : DEC en sciences de la nature. DEC en informatique (dernière session en cours). Travail : Actif sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétent par rapport à ses tâches, se sentir apprécié et valorisé dans son équipe de travail. A hâte de graduer pour s'investir davantage dans son domaine d'études.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Se dit en confiance envers les structures sociales et juridiques visant la protection de ses droits généraux. Or, en raison des abus vécus en GHE qui n'ont pas été rapportés, il souligne une confiance affaiblie face à l'État à ce niveau précis ; enjeux de protection et de reconnaissance. Intégration sociale : Se dit intégré au plan social et perçoit qu'il est indispensable de participer à la société.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« aucune nuance, j'ai zéro regret, si j'avais à le faire, je le ferais à 100% (sourit). Peut-être un peu différent, mais je le referais à 100%. Aucun regret. [...] Il (processus de départ) est vraiment bouclé. C'est sûr qu'il y a quand même le fait que, psychologiquement, ça a fait des bobos, mais je pense qu'en tant que personne, j'suis en train de me bâtir un moi-même, beaucoup mieux de ce que j'étais avant. »

Figure 15

PARCOURS D'INTÉGRATION DE **RAYMOND** À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S D É V I E	Naissance ou ayant grandi en GHE 	Né dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Son père occupe un rôle spécial ⁶ dans le GHE. Départ d'un membre de la congrégation. Études post-secondaires. Arrivée sur le marché de l'emploi. Mariage avec une membre du GHE. Parcours migratoire : échange étudiant, puis projet d'installation permanente au Québec, où le GHE de sa conjointe est localisé. Paternité. Adaptation parentale vis-à-vis sa fille ayant des besoins particuliers (TSA, TDAH). Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille).
	Point tournant  (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 36 ans. Contexte : Besoins particuliers de sa fille inconciliable face au discours et de la culture du GHE. Départ d'un commun accord avec sa conjointe.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Adaptation à une nouvelle réalité conjugale et familiale : transition vers de nouveaux rôles conjugaux et familiaux.
	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacité à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, échange étudiant, immigration, etc.). Capacité à solliciter les ressources (personnelles, sociales et financières) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : soutien entre conjoints, soutien psychologique, etc.).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle



Reconfiguration des liens sociaux depuis le départ du GHE selon le modèle de Paugam

L I E N S S O C I A L I T É	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Liens maintenus, mais distants avec ses parents et sa fratrie. Rupture du lien (non volontaire) avec les parents de sa conjointe. Liens repris avec une tante de sa conjointe. Enfant : Relation positive avec ses enfants (2), bien qu'exprime quelques défis liés à la parentalité.
	Participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjointe : Marié. Rapporte un lien positif avec sa conjointe, bien que souligne certains défis conjugaux. Amis : Rapporte des difficultés à tisser des liens d'amitié plus intimes. Se dit peu intéressé à recréer ce type de liens, verbalise « <i>un ami d'enfance, je pense que ça se, ça se remplace pas, [...] je pense que j'ai fait le deuil de ça</i> »
	Participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : BAC, maîtrise en architecture. Travail : Actif sur le marché de l'emploi. Nomme aimer son travail, se sentir compétent par rapport à ses tâches, se sentir apprécié et valorisé dans son équipe de travail.
	Citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Exprime confiance les structures sociales et juridiques visant la protection de ses droits généraux. Or, en raison des abus vécus en GHE qui n'ont pas été rapportés, il souligne une confiance affaiblie face à l'État à ce niveau précis ; enjeux de protection et de reconnaissance. Intégration sociale : Dit participer activement à la société, mais explique ne pas avoir développé de sentiment d'appartenance à la société, affirme ne pas vouloir développer de sentiment d'appartenance envers quelconque forme de communauté.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« <i>Non, je le regrette pas. Je me sens assez à l'aise dans ma décision. [...] C'est une liberté qu'on offre à nos enfants, puis c'est sûr qu'on se l'offre aussi un petit peu à nous, mais, tu vois, je pense que c'est plus pour la, c'est plus pour leur génération qu'on est super content. [...] Donc, ouais, c'est ça, donc, non, pas de regrets</i> ».

⁶ Le père de Raymond occupe un rôle spécifique au sein de la hiérarchie du GHE. Cela a pour impact d'accroître le niveau d'attentes déjà élevées à son endroit et celui de son frère durant la jeunesse au sein du GHE.

Figure 16

PARCOURS D'INTÉGRATION D'ALPHONSE À LA SUITE DU DÉPART DU GHE

P A R C O U R S D É V E N E M E N T S	Naissance ou ayant grandi en GHE ☺	Né dans le GHE.
	Événements marquants (premiers déclencheurs menant graduellement vers le point tournant)	Père et autres membres de la famille élargie occupant des rôles spéciaux dans le GHE. Premiers questionnements vers l'âge de 10-11 ans. Brève séparation des parents ayant mené à une relocalisation à l'extérieur du Québec et, ce faisant, la perte de son réseau d'amis vers la fin de l'adolescence. Polyvictimisation (dans le GHE, dans la famille).
	Point tournant ✖ (point de rupture causant le départ du GHE)	Départ du GHE vers l'âge de 17 ans. Contexte : Besoin d'obtenir des réponses à ses questionnements (en lien avec les principes religieux) inassouvis par la structure du GHE. Questionnements liés à son identité sexuelle.
	Transitions (expériences vécues suite au départ du GHE et menant vers une nouvelle vie choisie)	Arrivée sur le marché d'emploi. Découverte de son appartenance à la diversité sexuelle. Processus d'excommunication du GHE. Études post-secondaires. Découverte et conversion vers le judaïsme. Réorientation de carrière.
	Capacité d'agir (Human Agency) (capacités réflexives, initiatives, stratégies déployées pour s'intégrer à la société)	Départ planifié et volontaire du GHE. Capacité à se mobiliser pour atteindre une autonomie en société (emploi, études, implication bénévole, etc.). Capacité à solliciter les ressources (personnelles et sociales) pour traverser les difficultés rencontrées en cours de parcours (ex : réseau social, organismes communautaires, etc.).

Ligne de temps entre la naissance et la période actuelle



L I E N S S O C I A L I T É	Lien de filiation (entre parents, enfants et famille élargie)	Parents, fratrie, famille élargie : Rupture du lien (non volontaire) avec toute la famille, à l'exception d'une tante. Enfant : N/A
	Lien de participation élective (entre conjoints, amis et communauté)	Conjoint.e : Célibataire au moment actuel. Nomme avoir vécu quelques relations amoureuses significatives, dit apprécier être en couple et avoir le désir et la capacité d'être engagé, sécurisée et se sentir valorisé dans ses relations amoureuses. Amis : Nouveaux liens d'amitié significatifs créés depuis le départ. Précise que ses amis représentent sa nouvelle famille. Communauté : Impliqué dans diverses activités de bénévolat auprès de populations plus vulnérables.
	Lien de participation organique (entre acteurs de la vie professionnelle)	Études : BAC en journalisme. Maîtrise en droit international (en cours). Études rabbiniques (en cours) dans un séminaire à vocation non dénominationnelle. Travail : Actif sur le marché de l'emploi. Réorientation de carrière vers le domaine social et exprime se sentir compétent dans ses tâches, épanoui et valorisé.
	Lien de citoyenneté (entre membres d'une même communauté politique)	Protection sociale : Se dit en confiance avec les structures sociales visant à défendre l'ensemble de ses droits. Intégration sociale : Nomme avoir pu se créer une nouvelle place dans la société, y participer activement et se sentir intégré à la société.
Sens donné au processus global d'intégration sociale post-secte		« je perçois ça de manière très positive parce que je crois que ça a permis [...] d'être plus, pas assertive, mais d'être plus confiant dans ma personne. [...] Puis je me dis "j'ai qu'une vie à vivre, je vais la vivre de la façon que je veux" [...] Donc vraiment, ça m'a donné beaucoup de perspective, c'est ça, sur le plan humain. »

7 Le père d'Alphonse ainsi que d'autres membres de sa famille élargie occupent des rôles spécifiques au sein de la hiérarchie du GHE. Cela a pour impact d'accroître le niveau d'attentes déjà élevées à son endroit durant sa jeunesse en GHE. Notamment, en amont aux attentes et activités liées au GHE, une emphase est mise de l'avant dès son enfance pour entamer une étude rigoureuse et approfondie des principaux écrits religieux.

En sommes, la production de ces vignettes découle du cadre de référence des deux théories reconnues et choisies pour cette étude, soit la théorie du parcours de vie et la théorie des liens sociaux. D'une part, **la théorie du parcours de vie** a permis de documenter les événements de rupture (**points tournants**) ayant mené éventuellement à quitter le GHE, les **transitions** vécues en cours de processus et les **capacités d'agir** mises de l'avant durant le parcours global d'intégration sociale. D'autre part, **la théorie des liens sociaux** a permis de détailler la qualité des liens sociaux qu'entretiennent les personnes participantes avec leur entourage respectif, à savoir avec les membres de leur famille (**lien de filiation** : parents, fratrie, enfants, famille élargie), leurs proches et leur communauté (**lien de participation élective** : amis, vie de quartier, bénévolat), leurs collègues de travail (**lien de participation organique**) et leur rapport à la société (**lien de citoyenneté**).

CHAPITRE 6

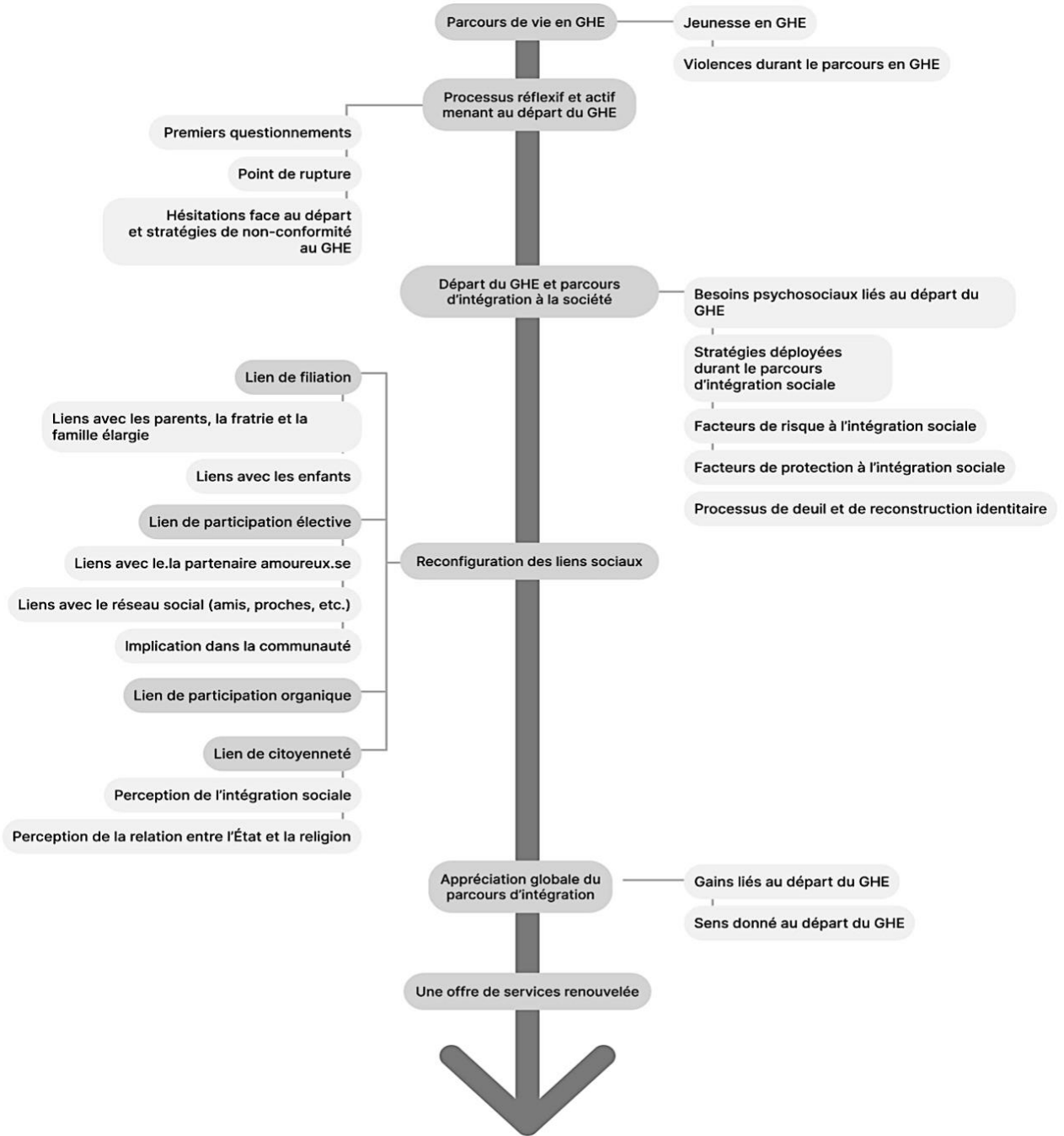
6 La présentation des résultats

Pour faire suite à la présentation des parcours d'intégration, ce chapitre aborde les résultats de la recherche. En rappel, **la question de recherche est la suivante : comment les personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse décrivent leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?** Pour répondre à cet énoncé, quatre sous-questions sont posées. D'une part, quels sont les éléments déclencheurs qui les amènent à quitter leur GHE ? D'autre part, quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent dans leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? De plus, quelles stratégies déploient-elles pour faire face aux difficultés d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? Finalement, quels besoins psychosociaux sont identifiés durant leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? Suivant leur départ, **l'objectif principal de cette recherche vise à explorer le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, des personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse.** Les quatre sous-objectifs visent à : 1) identifier les éléments déclencheurs qui les incitent à quitter leur GHE ; 2) cibler les principales difficultés rencontrées lorsqu'elles ont quitté leur GHE ; 3) explorer les stratégies adaptatives ayant facilité leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ; 4) préciser leurs besoins psychosociaux durant le parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire.

Au total, les entrevues ont été réalisées auprès de dix personnes. En lien avec le processus de codification des données, six principaux thèmes ont été relevés : le parcours de vie en GHE, le processus réflexif et actif menant au départ du GHE, le départ du GHE et le parcours d'intégration à la société, la reconfiguration des liens sociaux, l'appréciation globale du parcours d'intégration sociale, et la suggestion d'une offre de services renouvelée. Le schéma présenté à la prochaine page (Figure 17 – Arbre thématique) illustre l'arbre thématique regroupant les thèmes selon leur niveau hiérarchique respectif.

Figure 17

Arbre thématique



6.1 Parcours de vie en GHE

6.1.1 Jeunesse en GHE

À l'exception d'une seule répondante ayant grandi en GHE dès l'âge de six ans, toutes les personnes participantes ont vu le jour en GHE. Une minorité partage parallèlement un parcours familial davantage nomade. Cela est dû soit à la vocation missionnaire du GHE d'appartenance, ou bien en raison de l'occupation de rôles spéciaux des parents au sein du GHE (rôle de missionnaires). À cet effet, l'une des répondantes contextualise avoir vécu plusieurs relocalisations à travers les différentes régions du Québec durant sa jeunesse. Elle explique avoir changé de milieu scolaire parfois à plus d'une reprise durant une même année scolaire, et ce, durant l'ensemble de son parcours académique (niveau primaire et secondaire). Une autre participante explique avoir grandi au Québec, mais précise que toute sa fratrie est née dans différents pays (continents européen et africain), puisque ses parents y poursuivaient des missions. C'est dans le cadre d'une nouvelle mission évangélique que cette dernière est née et a grandi au Québec.

L'ensemble des personnes participantes rapportent avoir vécu une éducation doctrinaire dès la petite enfance. En effet, ces dernières expliquent le pouvoir accordé à l'autorité parentale et aux personnes détenant un rôle de prestige ou d'influence dans leur GHE d'appartenance respectif. Bon nombre rapporte qu'il leur était déclaré dès un jeune âge que leur communauté portait une mission bien précise, soit celle de convertir et de sauver le plus de personnes possible en préparation à la fin du monde. Par conséquent, en lien avec ce discours apocalyptique, la majorité des répondants.es expriment avoir développé dès un jeune âge diverses formes d'anxiété :

La Mission, c'est de [...] sauver les humains, parce que tout le monde va à l'Enfer [...] parce que c'est soit l'Enfer ou soit le Royaume de Dieu qui va être un jour, fait que c'est pour sauver la race humaine. Fait que si tu fais pas partie de ce groupe-là, si tu fais pas ce qu'il y a à faire, puis même là, si le groupe ne réussit pas, la race humaine va disparaître [...] Je m'en souviens parce que j'étais toute petite, puis à l'école [...] on était en rang pour rentrer à l'école [...] je voyais que les adultes travaillaient, je leur disais "mais moi je travaille 24h/24" parce qu'il fallait que j'obéisse. J'avais une mission importante là, pour sauver le Monde. (Elizabeth)

Bien que la majorité des répondants.es nomment avoir fréquenté le système scolaire public, tous.les soulignent, combien les activités d'engagement social et évangélique impactaient leur vie quotidienne en raison du haut niveau d'implication qui leur était exigé. En ce sens, ces derniers soulignent leur présence obligatoire aux réunions religieuses au minimum de trois fois par semaine. À cela s'ajoutaient des activités hebdomadaires d'évangélisation dans la communauté, des soirées d'études bibliques, des camps religieux (séjours annuels ponctuels), etc. Par conséquent, bien qu'en contact avec le monde extérieur, le niveau d'exposition aux activités de la vie communautaire du GHE a constitué une limite franche pour ceux-ci relativement au développement et au maintien de liens d'amitié significatifs avec des pairs vivant à l'extérieur du GHE (école, voisinage, etc.) :

c'est une communauté, peut-être dans sa nature sectaire, qui fait que ton réseau social est basé pas mal sur les gens aussi, par défaut. Même si, par hasard, à quelque part, tu peux avoir des amis à l'extérieur de ce réseau, mais ceux que je voyais de façon régulière, c'étaient les Témoins. Parce que, encore une fois aussi, comme j'ai mentionné, c'était trois fois semaine, d'aller à l'Église, pis une fois au porte-à-porte, donc pendant quatre jours sur sept, c'était ton contact social. Donc, tes amis externes, c'était peut-être si t'avais le temps les trois autres journées. (Alphonse)

6.1.2 Maltraitance et violation des droits durant le parcours en GHE

L'ensemble des personnes participantes ont exprimé avoir vécu diverses formes de maltraitance à un moment ou un autre durant le parcours de vie en GHE. En outre, cette maltraitance s'est traduite sous la forme de violences et/ou de négligences au plan physique, psychologique, et/ou sexuel. Près de la moitié des répondants.es ont été victimes d'abus physiques et sexuels. Les formes de victimisation subies par toutes les personnes participantes sont liées à la violence et la négligence au plan psychologique. Près de la moitié des répondants.es précisent avoir également été témoin des abus quotidiens commis à l'endroit de leurs pairs. Bien que cette exposition ait été normalisée dans leur milieu, celle-ci est décrite avec émotions par les participants.es :

chez nous, les enfants étaient battus. C'était vraiment prôné, la violence, pour éduquer, parce qu'ils prenaient les versets bibliques tels quels. Il y en a un qui dit « Père use du bâton » : eux, ils l'appliquaient littéralement. Les ceintures, tout ça. Fait que battre ses enfants, c'était vraiment accepté, puis ils disaient que c'était parce qu'ils nous aimaient qu'il fallait qu'ils nous corrigent (Simone).

ils avaient le droit, selon eux, de discipliner les enfants. [...] Il y avait un morceau de bois, pendant la cérémonie [...] si, mettons, je parlais ou je dérangeais, ou mon frère ou mes sœurs, ils nous sortaient en bas, puis ils nous frappaient, fait que les gens en haut, ils nous entendaient : les enfants hurlaient. C'est vraiment... scuse (pleure, pause). C'est bizarre parce que je parle jamais de ça, mais on dirait que là que j'ai un enfant, je suis comme, c'était horrible (pleure)... mais ça, c'était très normal pour nous. (Rosa)

on ne pensait pas que c'était de l'abus. Je veux dire, on passait quand même pas mal d'heures dans le coin, assis sur une chaise, mais une année, là, ils ont trouvé que c'était pas suffisant. Ça, c'est vers la maternelle. Après ça, ils ont commencé, des fois, "bon, ben, va-t'en à genoux"... après 15-20 minutes à genoux sur le tapis, je me rappelle que ça commençait à être sensible. [...] Des fois, c'est peut-être pas nécessairement toi, des fois, c'est d'autres enfants, puis on se faisait réprimander. Des fois, mettons, tu viens te coucher dans ton lit, puis là [...] t'as des enfants à côté qui se font frapper [...] on n'avait pas le droit de crier, ou qui font "non", ou peu importe, qui appellent leur mère, ou qui hurlent, puis que t'entends l'adulte qui crie par-dessus, puis que t'entends juste le bruit de la ceinture qui claque... (silence, pleure) c'est comme si on le faisait à moi. (Clara)

Une minorité de personnes participantes (2/10) soulignent avoir vécu des périodes de non-fréquentation scolaire, ou encore, n'avoir tout simplement jamais fréquenté le système scolaire public durant l'entièreté de la jeunesse. Il est à préciser, par ailleurs, que tous.les les répondants.es ont complété leurs études secondaires à ce jour. En effet, l'une des personnes participantes explique avoir entamé de sa propre initiative les cours nécessaires pour effectuer les évaluations ministérielles, en vue de l'obtention éventuelle de son diplôme d'études secondaires (DES). Une autre participante contextualise, de son côté, avoir entamé une formation d'études professionnelles (DEP) sous les pressions d'une intervention de la DPJ auprès de sa famille. De fait, se trouvant en âge d'obligation de fréquentation scolaire (15 ans) au moment de la prise en charge de la DPJ, elle explique avoir accepté d'effectuer un retour en milieu scolaire dans l'intention d'éviter un placement en foyer d'accueil. Quelques années plus tard, cette participante explique avoir entamé de sa propre initiative un processus de raccrochage scolaire pour obtenir son DES, puis elle a éventuellement persévéré vers des études collégiales et universitaires. Le tableau 3 (Tableau présentant les types d'abus subis par les personnes participantes) présente les types d'abus dont les personnes rencontrées ont été victimes durant leur jeunesse. Ces formes de maltraitance ont été commises par différentes personnes de leur entourage - leurs

parents, leur fratrie, des adultes ou des responsables du GHE, des pairs, etc. En considérant le caractère criminel des abus vécus, une minorité de personnes participantes ont intenté des démarches légales pour obtenir justice.

Tableau 3

Tableau présentant les types d'abus subis par les personnes participantes

Personnes participantes	Types d'abus subis	Auteurs des abus	Dénonciation des abus
Clara	Abus psychologiques ; abus physiques ; exposition à la violence (pairs du GHE) ; négligence physique ; négligence psychologique ; séquestration ; intimidation.	Parents ; membres du GHE ; pairs (école).	Non
Maya	Abus psychologiques ; négligence psychologique.	Parents ; fratrie ; membres du GHE	Non
Simone	Abus psychologiques ; abus physiques (ayant mené à au moins une fugue) ; exposition à la violence (conjugale et familiale) ; négligence physique ; négligence psychologique ; négligence au plan éducatif (périodes de non-fréquentation scolaire) ; intimidation.	Parents ; membres du GHE ; pairs (école).	Non
Rosa	Abus psychologiques ; abus physiques ; exposition à la violence (fratrie et pairs du GHE) ; violence conjugale (aux plans verbal, psychologique, physique, sexuel, économique, social) ; négligence psychologique ; intimidation.	Membres du GHE ; fratrie ; conjoint ; pairs (GHE).	Oui (en lien avec la violence conjugale)
Elizabeth	Abus psychologiques ; abus physiques ; exposition à la violence (fratrie) ; violence conjugale (aux plans verbal, psychologique, physique, sexuel, économique, social) ; négligence psychologique ; séquestration.	Parents ; membres du GHE ; conjoint.	Processus judiciaire en cours (contre ses parents)

Lena	Abus psychologiques ; abus sexuels ; violence conjugale (aux plans verbal, psychologique et sexuel) ; négligence psychologique.	Parents ; membres du GHE ; pairs (GHE) ; (ex) copain ; inconnu.	Non
Diana	Abus psychologiques ; abus sexuels ; négligence psychologique.	Parents ; fratrie ; membres du GHE.	Non
Jérémy	Abus psychologiques ; négligence psychologique ; négligence au plan éducatif (non-fréquentation du système scolaire public).	Parents ; membres du GHE.	Non
Raymond	Abus psychologiques ; négligence psychologique.	Parents ; pairs (GHE) ; membres du GHE.	Non
Alphonse	Abus psychologiques ; négligence psychologique.	Parents ; membres du GHE.	Non

Dans un autre ordre d'idée, en raison de la non-reconnaissance de plusieurs GHEs vis-à-vis de la culture et du système politique présent dans la société, la majeure partie des répondants.es expliquent s'être vu privés.es du droit de s'engager dans la vie publique et d'y exercer leur citoyenneté durant leur parcours de vie en GHE.

T'as pas le droit de participer à la société parce que c'est méchant, c'est des gens du Monde, fait que ton seul contact avec le monde extérieur, c'est pour essayer de les convertir à ta foi. [...] Ils tolèrent qu'on aille à l'école, mais t'as pas le droit de faire les fêtes, t'as pas le droit de te baigner au Monde, t'as pas le droit de faire les parascolaires. [...] T'as pas le droit de voter, t'as pas le droit de participer au système politique. [...] Tu vis en marge de la société. T'es pas dans ce monde-là, t'es dans un monde à part. [...] Tu votes pas, c'est pas ton système [...] on reconnaît pas le système politique. [...] T'as pas le droit de transfusion de sang, fait que moi, ma sœur a failli mourir parce qu'elle a fait une hémorragie. [...] T'as pas le droit de dénoncer un Témoin de Jéhovah, faut que ça se règle à l'interne, pis c'est vraiment ça qui est prôné là-dedans là. (Simone).

Comme mentionné en début de chapitre, le développement des personnes participantes a été exposé à diverses formes de maltraitance. Parallèlement, une minorité des personnes rencontrées ont également rapporté que les violences se sont poursuivies dans leur vie adulte, notamment par l'entremise de dynamiques conjugales abusives. De fait, bien que la problématique de la violence conjugale ait été vécue par une minorité de participantes, force est de constater que la totalité des personnes rencontrées ont unanimement souligné la présence d'inégalités considérables dans les relations entre les femmes et les hommes au sein de la culture et du fonctionnement des GHEs d'appartenance. Ce faisant, les répondants.es soulignent des rapports de pouvoir écrasants à l'endroit des femmes. Et même, ces violences semblent avoir été intériorisées et renforcées autant par les hommes que par les femmes elles-mêmes du GHE, ce qui a posé un frein pour les participantes concernées vis-à-vis de la reconnaissance et de la demande d'aide en lien avec la violence subie dans la sphère conjugale préalablement à leur départ du GHE.

la femme est très soumise, ou censée être soumise à l'homme. [...] Tu peux pas aller chercher de l'aide pour de l'abus, c'est comme « il t'abuse pas, c'est toi qui... » dans le temps, la femme « faut juste écouter ton mari, puis tout va aller bien » tu comprends? Même mes sœurs, avant que je le laisse, je leur nommais qu'il était méchant ou qu'il était pas correct avec moi, puis elles m'envoyaient des livres chrétiens « comment être une meilleure femme ». Fait qu'on le voit, le cycle vicieux : tu essaies de plaire, tu essaies d'être une meilleure femme, fait que il a plus de contrôle sur toi. Ton comportement, tu peux pas mettre tes limites. (Rosa)

6.2 Processus réflexif et actif menant au départ du GHE

6.2.1 Premiers questionnements

L'ensemble des personnes participantes rencontrées ont souligné une composante évolutive en lien avec la décision éventuelle de quitter le GHE d'appartenance. En ce sens, bien avant de faire face à des points de rupture plus francs face à leur engagement en groupe sectaire, toutes ont indiqué avoir été confrontées à différents questionnements à divers moments de leur parcours de vie en GHE. Pour plusieurs, les questionnements ont émergé dès la préadolescence ou l'adolescence. Pour d'autres, ils sont apparus au courant de la vie adulte. De manière globale, la reconnaissance d'un état d'inconfort ou de mal être au plan personnel (sans pouvoir nécessairement en identifier la cause réelle sur le coup) ainsi que la remise en question des enseignements religieux se sont avérés les premiers déclencheurs

ayant mené graduellement vers la rupture de l'engagement vis-à-vis du GHE d'appartenance :

très jeune, on m'a fait beaucoup lire les écrits, pas juste de la Bible, mais tous les écrits généraux, et je découvre très jeune qu'on a annoncé la fin du Monde à deux reprises dans le passé, trois reprises même, dans le passé : ils avaient changé la date. Puis, 10-11-12 ans, tout ça, c'est assez vite pour se demander "pourquoi ça change?" Déjà, j'avais beaucoup de problèmes avec ça. (Alphonse)

puis aussi, moi, j'ai toujours été intéressé à la science, j'adorais la science, c'était ma matière préférée. [...] J'ai pas toujours remis en question les croyances, mais à chaque Assemblée, j'étais très attentif. [...] Puis souvent, il y a des trucs qui m'accrochaient, puis que je trouvais qui ne faisaient pas de sens. [...] Je vais te donner un exemple : nous autres, on croyait que les planètes, les étoiles, et tout ça, c'était que du virtuel, ça n'existait pas, c'était comme une réflexion que Dieu nous faisait. Puis que les étoiles, ça représentait les esprits. C'était ben fucké, comme croyances. Puis que la Terre, il n'y avait pas de soleil, il n'y avait pas de lune, la lune, c'était le reflet de la Terre, puis le soleil, c'était le reflet d'un feu qui consumait la Terre en dessous. Puis moi, c'étaient des sujets qui me tracassaient. (Jérémy)

le fait que je ne crois plus était un grand stresser pour ma famille aussi. Alors je me suis dit "OK, je vais croire". [...] Alors, j'ai fait ça pendant deux ans environ, et puis je ne me sentais pas bien, vraiment, il y avait beaucoup d'affaires qui me rendaient inconfortable. (Lena)

En sommes, les personnes participantes rencontrées ont exprimé de manière unanime que l'émergence d'un questionnaire n'avait pas pour objectif initial de s'extraire du GHE, mais s'inscrivait plutôt dans une intention sincère d'exploration et de compréhension à l'égard des enseignements et de la culture transmise au sein de leur GHE respectif.

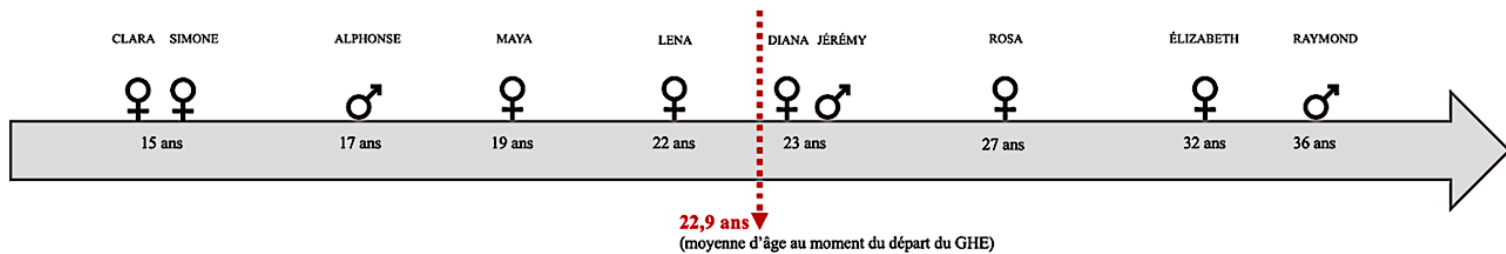
6.2.2 Point de rupture

La figure présentée à la page suivante (Figure 18 – Tableau et ligne du temps présentant l'âge des personnes participantes lors du départ du GHE) illustre l'âge des répondants.es au moment de leur départ des GHEs, soit entre 15 et 36 ans. L'âge moyen de départ était de 22 ans (22,9) :

Figure 18

Tableau et ligne du temps présentant l'âge des personnes participantes lors du départ du GHE

Participants	Âge de départ
Clara	15 ans
Maya	19 ans
Simone	15 ans
Rosa	27 ans
Elizabeth	32 ans
Lena	22 ans
Diana	23 ans
Jérémy	23 ans
Raymond	36 ans
Alphonse	17 ans
Moyenne d'âge au départ	
22,9 ans	



Près de la moitié des personnes participantes (4/10) étaient soit adolescents.es ou en transition vers l'âge adulte (entre 15 ans et 19 ans) au moment de leur départ du GHE. Les six autres répondants.es étant plus âgés.es (entre 22 ans à 36 ans), ces derniers.ères occupaient presque tous.tes déjà des rôles conjugaux et parentaux (4/6). Cela dit, jeunes, moins jeunes, célibataires ou en couple, tous.es ont rapporté avoir été exposés.es à des événements et des prises de conscience spécifiques durant la période préalable au départ du GHE. À titre d'exemples, une période de tension ou de crise au plan familial ou conjugal, des incidents de violence, des questionnements inassouvis par la structure du GHE, etc. Les personnes participantes rapportent que ces prises de conscience ont été percutantes et qu'elles ont éventuellement mené vers la cassure irréversible de leur lien d'engagement au sein du GHE :

quand j'ai quitté, c'est au mariage de ma sœur. En fait, qu'est-ce qui est arrivé, c'est niaiseux. Je fréquentais quelqu'un qui n'en faisait pas partie, de ce système, ce mouvement-là, et puis c'est juste une question de, j'étais pour l'amener au mariage de ma sœur. [...] Il faut savoir que [...] tout le monde ne peut aller s'asseoir dans la Salle, quand qu'il se donne des Assemblées, pour aller voir ce que c'est. [...] Puis moi, je m'en allais emmener mon copain. Puis c'est toute le chiale que ça l'a fait, c'était incroyable : c'est des crises, des menaces, des "on va plus au mariage de ta sœur". Là, j'ai vraiment, c'est à ce moment-là que j'ai quitté. (Maya)

la dernière Assemblée où je suis allé, j'étais avec mes deux filles, et, textuellement, ils disaient "il ne faut pas avoir confiance en soi". [...] Là, j'ai regardé (conjointe), j'ai dit "c'est fini". Parce que nous, on a une fille qui est autiste [...] puis on travaillait, mais d'arrache-pied pour qu'elle ait confiance en elle. [...] Parce qu'elle disait que bon, qu'elle est nulle, tout ça, machin, fait que, nous, on se disait "c'est pas possible, on peut pas, c'est pas possible d'entendre ce discours-là, et de, nous, voir que notre fille, elle a besoin d'avoir confiance en elle parce qu'elle pourra pas s'en sortir dans la vie". [...] Puis à un moment donné, [...] elle est rentrée de l'école, elle a commencé à pleurer parce que elle dit "moi, pourquoi je peux pas fêter Noël? Pourquoi je peux pas fêter Halloween? Pourquoi je peux pas fêter mes anniversaires?" puis là, moi, j'ai revécu toutes mes souffrances, j'ai revécu toute ma marginalisation [...] Donc moi, j'ai vécu tout ça, donc on s'est dit, avec (conjointe) "il est hors de question qu'on fasse subir ça à nos enfants". [...] Fait que je me rends compte que j'étais, oui, j'étais un athée dans une secte. Et là, de le réaliser, puis de le verbaliser, puis de l'admettre, après, il y a plus de retour possible. (Raymond).

6.2.3 Hésitations face au départ et stratégies de non-conformité au GHE

Une fois le point de rupture atteint, le départ du GHE paraît alors l'étape logique à franchir pour toutes. Par ailleurs, l'ensemble des répondants.es ont expliqué combien l'actualisation du départ s'est faite de manière progressive. De fait, ces derniers.ères ont exprimé leur hésitation à quitter leur GHE en raison du haut niveau d'engagement exigé au sein du groupe. Par conséquent, les personnes rencontrées expliquent avoir défié les normes établies de leur GHE. En outre, la défiance des règles liées à l'habillement, surtout chez les répondantes femmes, visait à confronter les divers paliers d'autorité des GHEs (parents, conjoints, responsables) :

c'était vraiment pas facile parce que la journée comme tel, quand j'ai commencé à plus vouloir [...] aller aux réunions, mais c'est pas facile de ne pas y aller [...] c'est obligatoire. Les enfants, on n'a pas le droit de rien décider. Fait que c'est là que j'ai commencé à m'habiller en punk, parce que t'as pas le droit. [...] Là, mon père disait « tu peux pas arriver à la congrégation habillée de même », je lui disais « ben, c'est comme ça que j'y vais ». Puis écoute, je me souviens d'une fois, il a même essayé de me déshabiller, parce qu'il faut que tu sois habillée la jupe en bas du genou, t'as pas le droit d'avoir aucun signe, t'as pas le droit d'afficher aucune affaire. Finalement, il voulait gagner son point, fait qu'il m'a amené avec mes bottes, puis ma mini-jupe. Mais il s'est fait rencontrer par les Anciens parce que ma jupe était trop courte (sourit). Fait que, tranquillement, il a fini par lâcher-prise un peu que j'aïlle à la réunion (sourit) parce que ça lui causait plus d'hostilités qu'autre chose. (Simone)

Puis là, j'avais commencé à [...] arriver en pantalons à l'église, puis ça, c'était comme « non ». Fait que, des fois, je travaillais avec mes petits shorts, puis là, mon ex-conjoint était comme « ben là, retourne chez toi... » ben là, j'ai dit « qu'est-ce que tu penses que Dieu va préférer, si je suis présente ou si je le manque (assemblée) parce qu'il faut que j'y aïlle ? ». J'étais vraiment *wise*. Puis là, des fois, je faisais semblant... je pense que je testais, bien avant que... pour voir « qu'est-ce qu'ils vont faire réellement si je ne suis pas les règles? », « c'est tu grave ou pas? ». (Rosa)

6.3 Départ du GHE et parcours d'intégration à la société

6.3.1 Besoins psychosociaux liés au départ du GHE

Bien que réfléchi, désiré et planifié, la majorité des personnes participantes décrivent leur départ comme étant une période fort anxiogène, à tout le moins, durant les premiers mois suivant leur départ du GHE. En effet, la majorité des personnes rencontrées

ont exprimé avoir vécu une profonde solitude et avoir perdu leurs repères une fois immergées dans la société. Elles ont également exprimé se sentir dépassées et démunies. Cette perte de repères s'est accompagnée d'un besoin d'être entouré de personnes significatives, dans la mesure du possible, et d'être rassurés en cours de processus :

Au début [...] t'as besoin d'avoir des gens qui sont vraiment... qui sont peut-être capables de t'écouter seulement, puis peut-être de te protéger, en quelque sorte, te rassurer. T'as besoin d'être rassuré, t'as besoin d'avoir des gens aimants. [...] Ça, c'est super important. [...] Parce que tu souffres, tu doutes, t'es fragile, en fait, à ce qui se passe, donc t'as besoin de coton autour de toi, ouais, c'est surtout ça. [...] Puis t'as besoin de te refaire une communauté, d'une manière ou d'une autre, donc te refaire un entourage. [...] Cette idée de substituts est très importante. Substitut de la famille là, des parents, des frères, de la fratrie. (Diana)

Dans le même ordre d'idée, la majorité des personnes participantes ont exprimé le besoin de consulter un professionnel de la relation d'aide pour mieux prendre une distance face à la réalité vécue et pour comprendre la réalité sectaire dans laquelle elle a évolué. En ce sens, cette majorité souligne l'importance de saisir le vécu en GHE. Puis, à mesure que l'expérience de vie en GHE est comprise, les personnes participantes expriment également le besoin de comprendre l'adhésion de leurs parents à un groupe sectaire qu'ils estiment particulièrement opprimant.

c'est là que j'ai voulu investiguer un peu plus, comprendre d'aussi loin que ça remontait. [...] J'ai voulu un peu comprendre comment ça avait commencé, comprendre pourquoi mes parents avaient été dans le groupe. J'ai posé un peu plus de questions. C'est comme si j'avais découvert que c'était une secte [...] puis j'étais comme "ben voyons donc, voir que c'est ça", "ça se peut pas là" je ne croyais pas à ça. (Clara)

6.3.2 Stratégies déployées durant le parcours d'intégration sociale

En raison du caractère réfléchi et planifié lié au départ du GHE, la majorité des personnes participantes expliquent avoir développé diverses stratégies dans l'intention de se donner les dispositions nécessaires pour conjuguer le désir de quitter et la possibilité de demeurer à l'extérieur du GHE de manière autonome. Le tableau présenté à la page suivante (Tableau 4 – Stratégies déployées durant le parcours d'intégration sociale à la

suite du départ du GHE) détaille les stratégies déployées par l'ensemble des personnes participantes :

Tableau 4

Stratégies déployées durant le parcours d'intégration sociale à la suite du départ du GHE

Personnes participantes (âge de départ)	Avant le départ	Après le départ
Clara (15 ans)	Poursuit ses études secondaires.	Poursuit ses études et obtient son diplôme d'études secondaires ; se relocalise en appartement ; entreprend des études collégiales ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : CLSC, psychologue scolaire, psychologues en pratique privée, Info-Secte, etc.) ; entre sur le marché de l'emploi ; renoue des liens avec sa famille élargie hors secte ; crée de nouveaux liens (une amie proche, partenaire, collègues, etc.)
Maya (19 ans)	Détient son diplôme d'études secondaires. Entre sur le marché de l'emploi.	Se relocalise en appartement ; maintient son lien d'emploi ; s'inscrit à des activités pour développer de nouveaux liens ; se crée un nouveau réseau social (amis, partenaire, famille substitutive, collègues, etc.) ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex : CLSC, 811 – Info-social, Centre de relation d'aide -CRAM, Info-Secte, etc.).
Simone (15 ans)	Entre sur le marché de l'emploi.	Suit une formation professionnelle ; maintient une implication active sur le marché de l'emploi ; retourne aux études pour finir son secondaire ; entreprend des études collégiales, puis universitaires ; effectue une demande de désistement parental pour pouvoir bénéficier d'Aide financière aux Études (AFE) plus généreuse ; se crée un nouveau réseau social (amis, partenaire, collègues, etc.) ; s'engage activement dans la vie de son quartier et auprès des comités scolaires de ses enfants ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex : psychologue scolaire, centre de crise, Institut d'études religieuses (UdeM), Info-Secte, IVAC, réseau d'anciens membres de son GHE, etc.).

Rosa (27 ans)	Détient une formation universitaire ; entre sur le marché de l'emploi et se trouve en congé de maternité durant la période du départ ; entre en contact avec des ressources lorsque nécessaire (ex. : CLSC, Maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, etc.).	Sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex : suivi post-hébergement ; centre des femmes, Info-Secte, IVAC, etc.) ; relocalisation en appartement après le séjour d'hébergement ; contracte les services d'une avocate spécialisée sur le phénomène sectaire pour les démarches de divorce et de garde parentale ; inscription à un cours de Yoga mère-enfant ; se crée un nouveau réseau social (1 amie, collègues, etc.) ; retour au travail ; s'engage dans des activités de bénévolat et auprès des comités scolaires de sa fille.
Elizabeth (32 ans)	Débutte son entrée sur le marché de l'emploi ; met de côté ses faibles revenus pour pouvoir quitter le domicile conjugal ; entre en contact avec des ressources lorsque nécessaire (ex. : soutien psychologique via le programme d'aide aux employés (PAE) de son (ex) conjoint).	Entame un processus de divorce et de garde parentale ; se relocalise en appartement à proximité de l'école primaire de sa fille pour maximiser une stabilité auprès de celle-ci ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : CLSC, Info-Secte, IVAC, etc.) ; s'engage dans des activités de bénévolat ; bénéficie des rentes de solidarité sociale ; s'inscrit auprès d'un programme subventionné de réinsertion socioprofessionnelle et complète des études collégiales ; retour sur le marché de l'emploi ; se crée un nouveau réseau social (partenaire, collègues, etc.).
Lena (22 ans)	Entrepren des études collégiales ; bénéficie d'un soutien financier de sa sœur (1000\$) pour quitter le domicile familial ; occupe un emploi ; crée une annonce sur Kijiji afin de trouver des colocataires et un appartement ; se relocalise en appartement.	Maintient une implication active sur le marché de l'emploi ; poursuit vers des études universitaires ; s'inscrit dans divers comités et associations étudiantes pour développer de nouveaux liens ; se crée un nouveau réseau social (amis, amoureux) ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : Info-Secte, IVAC, etc.) ; s'engage dans des activités de bénévolat.
Diana (23 ans)	Déménage dans une autre ville pour y entreprendre des études universitaires ; se relocalise en appartement ; entre sur le marché de l'emploi ; se crée un nouveau réseau social (amis, famille substitutive, partenaire, etc.).	Accède à des bourses d'études ; effectue un échange étudiant au Québec dans le cadre de sa maîtrise ; entreprend les démarches pour s'installer au Québec de manière permanente ; entre sur le marché de l'emploi québécois ; poursuit vers des études doctorales ; poursuit la création de son réseau social au Québec ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : psychologue en pratique privée, etc.).

<p>Jérémy (23 ans)</p>	<p>Détient un diplôme d'études collégiales (préuniversitaires) ; occupe un emploi ; réside en logement avec sa conjointe et ses enfants.</p>	<p>Maintient une implication active sur le marché de l'emploi ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : CLSC, Info-Secte, etc.) ; accède à des places en CPE réservées pour les enfants ayant des besoins particuliers pour ses 2 enfants ; poursuit de nouvelles études collégiales (techniques) ; se crée un nouveau réseau social (partenaire, quelques amis, collègues de classe et de travail, etc.).</p>
<p>Raymond (36 ans)</p>	<p>Effectue un échange étudiant au Québec ; détient une formation universitaire ; entreprend les démarches pour s'installer au Québec de manière permanente ; se crée un nouveau réseau social (quelques amis, conjointe, collègues, etc.) ; entre sur le marché de l'emploi québécois ; réside en logement avec sa conjointe et ses enfants.</p>	<p>Maintien son lien d'emploi ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : CLSC, psychologue en pratique privée, Info-Secte, etc.).</p>
<p>Alphonse (17 ans)</p>	<p>Détient son diplôme d'études secondaires.</p>	<p>Poursuit vers des études collégiales, puis universitaires ; entre sur le marché de l'emploi ; s'engage dans des activités de bénévolat ; se crée un nouveau réseau social (amis, (ex) partenaires, famille substitutive, collègues, etc.) ; sollicite de l'aide lorsque nécessaire (ex. : Info-Secte, maison de jeunes, etc.).</p>

En sommes, la complétion d'études post-secondaires, l'occupation d'un emploi, la relocalisation vers un logement autonome, la sollicitation de ressources sociales, professionnelles ou communautaires ont, en outre, permis aux personnes participantes d'acquérir et de maintenir une autonomie fonctionnelle une fois arrivée en société.

Fait que, finalement, c'est là que j'ai repris contact avec ma grand-mère, qui n'était pas Témoin de Jéhovah, puis je lui ai demandé qu'il fallait qu'elle m'aide. [...] Je lui ai demandé de me payer un cours de coiffeuse. [...] Elle a trouvé une école privée. [...] Fait que là, moi, j'ai commencé à travailler tous les soirs [...] un petit peu dans les salons, puis je faisais du télémarketing. (Simone)

Fait que je me suis pris un appartement. [...] Je travaillais déjà, puis je suis quand même assidue dans mon argent. Fait que, au début, c'est dur, j'ai commencé avec pas grand-chose. [...] Et puis, j'ai été capable de le payer parce que j'ai pas pris un

gros appartement. [...] Je travaillais, puis je revenais chez moi, je ne me permettait pas de sorties (Maya)

j'ai été au CLSC. Quand j'ai compris que j'étais dans une relation abusive, c'est un hébergement pour femmes où j'ai pu aller me réfugier avec ma fille. [...] Je ne me rappelle plus exactement le délai des jours, mais je me rappelle que j'ai pas attendu longtemps. Une fois que j'ai eu l'information, j'ai agi vraiment rapidement parce que c'était comme s'il y avait une solution, puis c'était tellement horrible chez moi. [...] Fait que je suis quand même retournée travailler rapidement, fait que ça, ça m'a aidé à [...] faire un peu d'argent. (Rosa)

6.3.3 Facteurs de risque à l'intégration sociale

Bien que le départ du GHE soit désiré et préparé, toutes les personnes participantes ont évoqué un éventail d'obstacles auxquels elles ont dû faire face durant leur parcours d'intégration. Dans une perspective plus globale et évolutive, ces éléments ont constitué, à des degrés variés, des facteurs ayant posé un risque au processus global d'intégration sociale post secte. D'une part, la majorité des répondants.es ont souligné leur méconnaissance de la nature sectaire du groupe au sein duquel ils ont évolué, ainsi que la portée marginale de leur GHE face à la société. En parallèle, la méconnaissance fonctionnement de la société et des ressources disponibles a constitué un défi d'intégration tout aussi majeur pour l'ensemble des personnes participantes. Dans le même ordre d'idée, d'importantes difficultés de socialisation ont également été soulevées par toutes les personnes participantes en début de parcours d'intégration. De plus, celles-ci ont rapporté avoir vécu de l'isolement social, dû à la rupture abrupte (non volontaire) des liens sociaux avec la quasi-totalité de leur réseau familial et social à la suite du départ du GHE :

Mais j'apprenais, c'est comme si tout me tombait en même temps : j'ai réalisé que j'étais dans une relation abusive, puis que j'étais dans quelque chose qui aidait ça. [...] C'est tellement bizarre. (Rosa)

Oh boy [...] c'était quelque chose. Je te dirais, c'est comme si j'arrivais sur une autre planète, vraiment, je me sentais comme une extraterrestre (Elizabeth).

Automatiquement, quand tu quittes, c'est beaucoup de pertes sur la famille, les amis. C'est tout le concept social que tu as qui disparaît, ton cercle social principal [...] donc c'est une certaine exclusion, autant de la part de tes amis que de la part de ton cercle social religieux. Donc, je pense que c'était, franchement, la plus grande difficulté, la perte sociale. Puis aussi, t'as pas des aptitudes sociales pour

comprendre comment initier des contacts sociaux qui ne sont pas religieux.
(Alphonse)

À l'unanimité, les répondants.es ont verbalisé avoir expérimenté une détresse psychologique suite au départ du GHE et, pour une minorité, ces difficultés ont mené vers une rupture de fonctionnement temporaire (épisodes de dépression majeure ayant mené à l'arrêt des activités socioprofessionnelles). Bien que la majorité des personnes participantes expliquent avoir, à un moment ou un autre du parcours d'intégration, activement cherché à bénéficier d'un soutien professionnel (suivi psychologique, suivi psychosocial, suivi en thérapie en relation d'aide, etc.), la rareté des intervenants spécialisés en matière sectaire et le manque de connaissances des professionnels rencontrés, ou encore des interventions malhabiles de leur part, ont fait émerger chez les personnes participantes un sentiment d'insécurité et/ou d'inconfort. Dans ces circonstances, la moitié des répondants.es rapportent avoir abandonné le suivi psychosocial, car jugé trop souffrant et contre-productif par rapport aux besoins recherchés et attendus.

Mais lui, il m'a aidé pour mes symptômes post-traumatiques [...] Mais au niveau de la secte [...] c'était pas sa force. Lui, il m'avait dit "t'avais tu un gun sur la tête?" j'ai dit "non" fait qu'il a dit "mais les personnes qui vivent vraiment ça, avec un gun sur la tête, ils ont vraiment une raison d'être [...] malades là" [...] Moi, j'ai pas eu de gun sur la tête physiquement, mais il ne comprend pas le, [...] d'avoir peur de l'Enfer. [...] Il ne comprenait pas l'impact, lui, de ça. Il fait pas la différence[...] entre un gun sur la tête physiquement, puis [...] d'avoir peur de l'Enfer, c'est pas assez concret pour lui. Mais je l'ai vécu vraiment. (Elizabeth)

les intervenants, ils ont chacun leur expertise, c'est vrai. Mais moi, j'ai quand même rencontré 2-3-4 psychologues, puis des fois, leurs commentaires sont un peu étranges sur ma vie. [...]. Un psychologue m'a déjà dit "hey, ta vie est vraiment pas plate, c'est comme un téléroman" c'est comme s'il avait une sorte d'excitation à chacun de mes rendez-vous parce qu'il était donc impressionné par mon parcours. Fait que ça met mal à l'aise. [...] Puis après ça, je sors du bureau, puis je me demande "je suis tu normale, je suis tu pas normale?". Fait que des fois, c'est sûr que ça devient épuisant. (Clara)

je suis allé chercher de l'aide au début, au CLSC. [...] j'ai eu un travailleur social super fin, si tu veux, mais, il faut tout [...] expliquer et puis, c'est épuisant. Et puis, t'as pas envie, t'as envie de parler avec quelqu'un, ça clique, qui sait c'est quoi l'emprise sectaire, c'est quoi une enfance [...] dans une secte, c'est quoi tes

manques, c'est quoi tes besoins pour pouvoir t'aider. Parce que t'en as marre de tout raconter ça. (Raymond)

Finalement, la précarisation des conditions de vie, l'instabilité résidentielle, la perte de statut socio-économique et l'insuffisance des ressources financières ont également contribué à fragiliser les avenues d'intégration à la société.

au début, moi, puis ma mère, on est parti de rien. On s'était trouvé un petit appartement, puis on avait un matelas, un *foam*. La nuit, on couchait les deux dessus, puis, le jour, on le mettait en L pour faire un divan. Puis je me rappelle que ça m'agaçait, mais en même temps, je comprends que, avec le recul, elle n'avait pas le choix parce qu'elle partait de 0 : elle était sur le bien-être social, fait qu'elle n'avait pas d'argent pour des meubles ou quoi que ce soit. (Clara)

j'étais inapte au travail, fait que j'étais vraiment pauvre. [...] Le plus difficile, je te dirais, c'était d'avoir faim. [...] J'ai beaucoup souffert d'avoir faim. [...] Mettons, on parle des besoins fondamentaux, j'avais faim. Vivre dans la pauvreté, ça a été très, très difficile. (Elizabeth)

Ça a été très difficile [...] de se ramasser dans un HLM. Je me souviens, le plancher était bétonné, puis on entendait "je vais te tirer mon estie de vache". [...] Fait que là, toi, tu sors dans le monde, puis t'es mis dans un milieu hyper défavorisé. Fait que c'est ça, on a vécu beaucoup d'extrêmes, je trouve. Moi, je venais d'une famille quand même classe moyenne [...] puis on se ramasse en HLM avec la DPJ. On s'est ramassés au plus bas de la société. [...] Tu perds beaucoup quand tu quittes. (Simone)

6.3.4 Facteurs de protection à l'intégration sociale

Dans une perspective plus positive, l'ensemble des personnes participantes ont identifié divers facteurs de protection ayant contribué à leur processus d'intégration sociale à la suite du départ de leur GHE. Parmi ces éléments, l'exposition au monde extérieur, puis la présence d'un réseau social hors secte ont constitué de précieux atouts pour la majorité d'entre elles. Plus précisément, la création des nouveaux liens sociaux s'est opérée notamment au sein des milieux d'enseignement et des milieux travail des répondants.es. En ce sens, l'ensemble des personnes rencontrées ont exprimé un sentiment de reconnaissance d'avoir réalisé certaines rencontres durant leur parcours d'intégration sociale. En outre, la reconnaissance soulignée est essentiellement liée aux capacités

d'accueil, à l'ouverture d'esprit, à la disponibilité, aux attitudes de non-jugement ainsi qu'aux capacités d'empathie des individus rencontrés.

la raison du pourquoi je disais que mes amies étaient vraiment, vraiment aidantes pour moi, c'est que c'étaient des personnes très gentilles, très généreuses [...] ça m'épatait que quelqu'un qui ne croit pas en Dieu [...] qui n'avait jamais eu ça dans sa vie [...] décide de faire du bien aux autres, mais pour rien. [...] Ça m'a beaucoup parlé, le fait que les gens n'ont pas de croyances, puis ils vont quand même aider le monde, je ne comprenais pas [...] j'étais comme "mais pourquoi?", mais c'était juste "parce que" puis là, j'étais "ah, comme les gens sont magnifiques". (Lena)

D'autre part, l'accès aux études post-secondaires s'est avéré une avenue pour élargir le réseau social hors secte, certes, mais également pour découvrir la société sous différents angles. À cet effet, à l'exception d'une seule participante, tous.les les répondants.es ont fréquenté le milieu collégial et/ou universitaire. Ce faisant, ces derniers.ères ont souligné avoir été charmés par une pluralité de découvertes réalisées au plan culturel et, au même titre, par la légitimité et la valorisation de la pensée critique dans leurs milieux d'étude.

j'ai été en graphisme après, au cégep, puis, dans mes cours de choix, j'ai pris aussi histoire du cinéma, histoire de l'art, c'est vraiment quelque chose qui m'intéressait. [...] Nos devoirs, c'était d'aller voir des films, puis d'écrire une critique [...] J'étais au cégep du Vieux Montréal, puis [...] t'as le cinéma du Quartier latin juste à côté, fait que [...] c'était vraiment la belle époque, fallait aller voir une pièce de théâtre, puis commenter, puis en discuter après. [...] J'ai vraiment beaucoup aimé. Ça m'a permis de m'ouvrir un peu plus aussi. (Clara)

pendant que j'étais au cégep [...] c'est quand je me suis vraiment intéressé à l'esprit critique [...] j'ai vraiment appris la méthode scientifique, comment on fait pour déterminer, pour construire la connaissance, en fait, de savoir, de répartir le vrai du faux, puis la pensée critique. Ça m'a vraiment élevé. (Jérémy)

Quand je suis rentré en études d'architecture, ça m'a ouvert un monde de connaissances fabuleux. J'étais en *craving* de connaissances. [...] Fait que là, je faisais des sciences sociales, je faisais de la philosophie, de l'histoire de l'art, puis là, j'étais comme "wow, c'est comme fou là", ça m'a ouvert le monde, complètement. (Raymond)

Dans un autre ordre d'idée, la majorité des répondants.es ont rapporté que l'occupation d'un emploi et, ce faisant, l'accès à une autonomie financière minimale, a représenté un autre facteur de protection hautement précieux durant le parcours d'intégration sociale, voire décisif vis-à-vis de la concrétisation du départ du GHE :

nous, on était installés dans la vie, on avait notre boulot, ça ne changeait rien. Bon, (conjointe) est coiffeuse, elle a perdu des clientes. C'est pas grave, je veux dire, elle est passée par-dessus ça. Moi, j'étais complètement indépendant de tout ça, et heureusement. Si j'avais, si je devais travailler pour des Témoins de Jéhovah dans une même entreprise de construction, ou n'importe quoi, je perdais tout, hein? [...] Nous, c'est ça qui nous a aidés, c'est qu'on était déjà installé financièrement. (Raymond)

Puis [...] j'ai travaillé, j'ai parti à mon compte pour faire des ménages dans le résidentiel. Fait que là, j'ai pu commencer une autonomie financière, fait que ça, ça a aidé [...] à me dire "OK, je pars en appartement, puis là, je suis autonome financièrement". C'était pas suffisant là, mais j'y suis arrivée. (Elizabeth)

De surcroit, dans le cas d'une minorité de personnes participantes, le fait d'être dans une relation amoureuse stable et sécurisante au moment du départ est précisé comme un élément déterminant et ayant facilité, en quelque sorte, le parcours d'intégration sociale post secte.

Pis c'est là que j'ai rencontré (ex-copain). C'est devenu mon chum. C'est lui qui m'a aidée finalement à affronter tout ça. (Simone)

je pense que j'ai beaucoup de chance que (conjointe) et moi, on était d'accord, et qu'on a fait le processus ensemble. Je ne peux pas imaginer, parce que [...] moi, je ne l'aurais pas fait, si (conjointe) avait voulu rester là. [...] On avait les reins solides et on était ensemble. (Raymond)

Également, la présence de certains organismes spécialisés sur le phénomène sectaire, ou encore, dans l'étude des religions, a été identifié par la majorité de répondants.es comme étant un facteur aidant et rassurant durant le parcours d'intégration sociale. Ces répondants.es soulignent que la disponibilité et la compréhension de ces ressources, ainsi que l'éducation et la transmission d'informations sur la problématique sectaire a représenté, en quelque sorte, un point de référence majeur dès la sortie du GHE :

Je ne sais pas pourquoi ça m'a pris autant de temps même à faire des recherches sur Info-Secte, mais pour moi, ce bout-là, c'est comme si je venais d'ouvrir une grande boîte de lumières d'une certaine façon (Clara)

Puis, il y a aussi Info-Secte, dans le fond, [employé], que souvent en hébergement, j'étais encore [...] en train de découvrir dans quoi j'étais. Fait que lui, souvent, il m'appelait, ou je pouvais appeler, puis quand on avait des conversations téléphoniques, je posais des questions « c'est tu normal que... » puis il m'écoutait. Il avait vraiment une belle écoute. (Rosa)

un des centres qui m'a beaucoup aidé, c'est vrai, Info-Secte, puis le Centre des nouvelles religions de l'Université de Montréal. [...] Au début de mon processus, j'avais été là, elle [employée] m'avait fait quelques séances. Elle, elle m'a aidée. (Simone)

Finalement, dans une perspective d'intervention moins spécialisée, mais considérée tout aussi bénéfique durant le parcours d'intégration sociale, la majorité des personnes participantes ont mentionné avoir eu accès à des services psychosociaux à un moment ou un autre dudit parcours. Ces services provenaient du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), du milieu d'enseignement (niveau secondaire, collégial, universitaire), ou encore d'organismes communautaires. La nature des services utilisés par les répondants.es est variée, voici en exemple quelques ressources : soutien psychosocial individuel, soutien psychosocial familial ; suivi en santé mentale ; suivi psychiatrique ; suivi psychologique ; hébergement en maison pour femmes victimes de violence conjugale ; centre de crise ; maison de jeunes ; etc. Au même titre, les personnes participantes ont témoigné des bienfaits découlant de leur admissibilité auprès de certains programmes sociaux, à savoir les suivants : l'Aide financière aux études (AFE) ; l'Indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC) ; l'Aide financière de dernier recours ; les Programmes d'intégration socioprofessionnelle ; etc. Ainsi, selon les propos rapportés par les personnes participantes, l'aide reçue leur a permis de demeurer fonctionnelles et autonomes, tout en favorisant leur immersion et leur pleine participation à la société.

Quand j'ai été acceptée par IVAC, je te dirais, ça a fait un sentiment de réparation. (Simone)

Heureusement, c'est un programme que le gouvernement offrait. C'est ça que j'ai fait sur le chômage, puis à ce moment-là [...] je sais que j'étais intéressée à la comptabilité, puis il y avait ce programme-là. Je me suis dit "ça a l'air *nice*". Fait

que j'étais payée pour aller à l'école, puis en plus [...] j'ai pas eu besoin de travailler, je pouvais juste étudier. Fait que je recevais des prestations. [...] Ça m'a sauvée, hein, c'est ça qui m'a permis de *fly* [...] dans le fond. C'est ça qui m'a sauvée financièrement. (Elizabeth)

on a une travailleuse sociale qui est venue nous aider, puis, en plus, ça nous a fait une porte d'entrée. [...] Vraiment, ça s'est bien enchaîné, je trouve. Puis on a été chanceux d'avoir eu les services publics qu'on a eus quand même, [...] ça a beaucoup aidé. Puis ça a aussi, d'une certaine façon, dédramatisé le système pour ma femme. Dans le sens que [...] dans notre secte, souvent, ils disaient que, ils se justifiaient en disant que, ah "ça va mal dans les écoles publiques, ça va mal..." [...] puis on se faisait vraiment donner une image très, très pointilleuse sur c'est quoi la vie dans une famille hors secte, d'une certaine façon. Puis le fait d'avoir eu de l'aide comme ça, puis avoir une perspective vraiment différente, puis des services avec des gens qui sont très humains... c'était des gens qui nous comprenaient. (Jérémy)

6.3.5 Processus de deuil et de reconstruction identitaire

Les personnes participantes rencontrées ont exprimé de manière unanime combien leur parcours d'intégration sociale s'est avéré complexe. Complexe car il a apporté à la fois un lot considérable de souffrances et, parallèlement, le développement inattendu d'une nouvelle identité individuelle et sociale. Pour ce faire, les personnes participantes racontent avoir vécu un long cheminement de deuil. En outre, ce processus a laissé place à une première phase très douloureuse, liée au choc de la prise de conscience d'avoir vécu leur jeunesse dans un milieu social marginal. Cette mise à l'écart de la société a porté préjudice à leur développement global. Cette période a été suivie par l'émergence d'une profonde colère. Colère face au vécu en GHE, face à soi-même, à la perception d'avoir été naïfs.ves durant la période vécue en GHE, face à la société et aux limites d'action pouvant être intentées pour reprendre un quelconque sentiment de pouvoir sur un passé jugé fort dommageable.

Ça a été difficile. Parce que c'est quand même, ça reste un gros morceau. C'est 23 ans de ma vie que je prends en gros, en bloc, puis que je mets à la poubelle. [...] On dirait que, même si tout ça m'arrivait, ce qui me déprimait le plus, c'était le fait que j'ai été élevé dans un *scam* pendant toute ma vie. [...] Je me suis senti trahi, je me suis senti (silence), je ne sais pas, je me suis senti abusé, carrément. (Jérémy)

Quand je suis sortie de la secte, j'étais ben en colère. En colère. Admettons, j'ai 32 ans, puis là, je viens de sortir de la secte, je viens me rendre compte que j'ai vécu une vie dans la *bullshit*, excuse-moi mon langage, mais toute ma vie, j'ai vraiment

consacré toute mon âme, toute ma personne à cette affaire-là, puis de me rendre compte que j'étais en prison... C'est une grosse colère. [...] Quand bien même que je vais à la police pour leur dire [...] "je veux porter plainte contre la secte", tout ce qu'on m'a fait faire, me faire des accroires [...] C'est comme "arrange-toi". Tu t'es fait voler la moitié de ta vie, puis arrange-toi, c'est pas grave, il y a pas personne qui va être puni ou questionné pour ça. (Elizabeth)

L'ensemble des personnes participantes soulignent également divers deuils relationnels, deuils relatifs à un réseau social pourtant toujours en vie.

C'est comme une mort. C'est un deuil, honnêtement. C'est comme une mort parce que ces personnes-là vont te couper, puis toi, tu ne veux pas les contacter, fait que c'est comme si ces gens-là sont morts pour toi, d'un coup. (Rosa)

c'est le meilleur mot que je pourrais dire parce que tu dois faire un deuil des gens qui sont encore vivants. (Maya)

Graduellement, à mesure que le processus de rétablissement post secte se poursuit, les personnes participantes expliquent que le choc et la colère diminuent en intensité, faisant ainsi place à la construction d'une nouvelle identité considérée plus authentique. La majorité des répondants.es identifient que les défis d'intégration ont été un long processus dans le chemin de la reconstruction et de l'affirmation d'un nouveau soi.

d'avoir une enfance dans une secte, [...] je pense que, quand tu sors de là, tu ne peux pas faire juste une thérapie, je pense que tu vas en faire à différents moments de ta vie. Puis je te dirais, à un moment donné, je voulais être "guérie" de mon enfance. Puis tu réalises avec le temps que ça fait partie de toi. [...] On ne pourra pas l'enlever ni la guérir, il va juste falloir que t'apprennes à composer avec. (Simone)

j'ai fait un énorme travail [...] là-dessus, il a fallu que je refasse un travail sur moi. Mais en fait, ça m'a renvoyée à tout ça, à déconstruire tous mes automatismes, puis essayer de faire la part des choses entre ce qui m'appartient, enfin, ce qui est vraiment à moi ou que je garde pour moi, [...] et puis ce qui est des automatismes qu'on m'a donnés, en fait, et que je veux plus. [...] Et il y a la personnalité. Puis mon éducation m'a permis d'avoir ça, quand même. C'est ça qui est contradictoire, mais c'est quand même grâce à tout ce qu'on m'a donné que je suis capable de générer cette réflexion, puis d'avoir cette force, quand même, on a quand même été élevé avec une force, justement, en fait : la force d'être différents. (Diana)

Le processus global menant vers l'intégration à la société est décrit par l'ensemble des personnes rencontrées comme un parcours bien complexe. Les expériences partagées par ces dernières illustrent la complexité des défis d'intégration, soit la reconstruction identitaire et la reconfiguration des liens sociaux. Le prochain point permet d'observer de plus près l'évolution de leurs liens sociaux à partir de leur parcours d'intégration sociale.

6.4 Reconfiguration des liens sociaux

6.4.1 Lien de filiation

6.4.1.1 Liens avec les parents, la fratrie et la famille élargie

Malgré leur départ du GHE, la grande majorité des personnes participantes maintiennent des liens avec certains membres de leur famille. Seulement deux répondants.es affirment ne plus avoir de liens. Une personne explique avoir été reniée par l'ensemble de sa famille (parents, fratrie, famille élargie). L'autre personne nomme poursuivre actuellement ses parents en justice pour les abus qu'elle a subis pendant son enfance au sein du GHE. Pour le reste des personnes participantes, certains.es ont préservé des liens avec leurs parents ou leur fratrie uniquement (ou les deux). Pour d'autres, les liens ont été rompus avec la famille élargie. A contrario, d'autres expliquent avoir pu rétablir des liens avec des membres de leur parenté. Dans ces cas spécifiques, les répondants.es expliquent avoir été privés des liens avec leur famille élargie durant leur jeunesse, car celle-ci ne faisait pas partie de leur GHE. Ainsi, en quittant le GHE, ceux-ci expliquent avoir voulu renouer des liens. Pour la majorité des membres, les ruptures de liens ont été imposées. Toujours au niveau du maintien des relations familiales, une majorité des personnes participantes nuance que la qualité des liens s'en voit affaiblie et plutôt distante, alors que, pour une minorité d'entre elles, il est précisé combien la relation a évolué de manière positive et ayant permis une reconnaissance et une acceptation inconditionnelles de part et d'autre, et ce, malgré l'implication toujours active de la famille dans le GHE.

c'est quelque chose qui m'est dit explicitement aussi. Ma mère m'a dit ça carrément, que je ne connaîtrais pas un vrai mariage parce que je fais plus partie de la foi, même si je me mariais avec mon chum, que c'est pas grave s'ils viennent ou non, parce que c'est pas un vrai mariage. J'ai perdu de la légitimité à leurs yeux, alors ça, c'est plus difficile. (Lena)

je suis vraiment chanceuse. Mes parents, au contraire, au début, c'était plus difficile, mais ils se sont vraiment ouverts, puis [...] c'est plus fort qu'avant, en fait. Parce qu'avant, avec eux, je ne pouvais pas être moi-même, tandis qu'aujourd'hui, ce qu'ils ont, c'est ce que je suis vraiment. (Maya)

6.4.1.2 Liens avec les enfants

La plupart des répondants.es occupent des rôles parentaux au moment présent. Certains.es étaient déjà parents au moment du départ, alors que d'autres le sont devenus dans les années suivant leur départ du GHE. Tous les parents rencontrés expriment la fierté d'être parents, car ils peuvent exercer leur rôle pleinement en cohérence avec leurs valeurs actuelles. De plus, ces derniers précisent l'importance d'entretenir un respect et un amour inconditionnel pour leurs enfants :

moi, j'adore le fait d'avoir des enfants [...] j'suis super contente. [...] ça a été la sphère de ma vie dans laquelle j'ai été le plus fière. (Diana)

Bien que la parentalité soit perçue de manière positive par tous.les répondants.es parents, ces derniers.ères ont tout de même verbalisé faire face à divers défis. En ce sens, si le fait d'élever leurs enfants dans une société perçue plus juste et plus inclusive constitue une avancée majeure par rapport à la jeunesse vécue en GHE, cette même exposition à un cadre social si différent de leur éducation génère parallèlement son lot d'insécurité face au rôle parental hors secte.

Mais il y a tellement d'autres options dans la vie. J'ai tellement pas eu le droit, moi, que juste encourager ma fille... mettons, là, elle est rendue à l'université, puis je veux être là pour elle, [...] mais je ne sais même pas qu'est-ce que c'est d'avoir le droit. Je suis comme "regarde, j'aimerais ça, t'aider, je sais pas comment être là pour toi, je sais pas quoi faire, je veux dire, à part de juste t'encourager dans ce que tu veux faire, parce que, à cet âge-là, d'avoir le droit de tout faire ce que tu veux, je ne sais pas c'est quoi". (Elizabeth)

6.4.2 Lien de participation élective

6.4.2.1 Liens avec le/la partenaire amoureux.se

Près de la moitié des répondants.es (4/10) se trouvaient en situation de couple au moment du départ du GHE. De ces personnes, deux participantes ont quitté sans leur conjoint, notamment en raison de la violence subie au sein du couple. Celles-ci soulignent

le maintien des comportements abusifs de la part de leur ex-partenaire à la suite du départ du GHE et durant le processus légal de séparation. À ce jour, les liens entre ces participantes et leur ex-conjoint respectif sont qualifiés de plus distants, voire quasi inexistantes, ce qui procure un soulagement. Par ailleurs, l'une des répondantes se trouvant encore en contexte de garde partagée avec son ex-conjoint souligne que l'effritement du lien ajoute toutefois certaines couches de préoccupations à l'égard de la coparentalité :

Je ne dis pas qu'on devrait enlever la garde à des parents dans les sectes, c'est pas ça, mais il n'y a pas de ressources, dans le fond. [...] Il (ex-conjoint) a le droit d'avoir la garde, mais il n'y a personne qui m'équipe en sachant comment partager la garde avec quelqu'un qui parle de moi comme si j'étais morte ? Je n'existe pas dans sa tête. [...] Mais je ne me sens plus mal pour moi-même, c'est pas ça, mais c'est plus la frustration de ne pas avoir d'outils. (Rosa)

En ce qui a trait aux deux autres répondants ayant quitté le GHE avec leur conjointe, ceux-ci partagent une expérience davantage positive. De fait, ils expriment un sentiment de reconnaissance d'avoir pu traverser le parcours d'intégration en compagnie de leur partenaire et, par conséquent, dans un contexte nettement plus solidaire et réconfortant.

C'est une expérience commune. C'est comme si on avait traversé un truc, fait un voyage de fou ensemble, puis, c'est sûr qu'on a vu qu'on est resté ensemble. [...] On a tout remis en question, on s'est permis de le faire. Fait que, ouais, c'est sûr que ça a solidifié notre relation d'une certaine façon, ouais. [...] Je pense que, avec (conjointe), on a eu un dialogue assez bon, on est tous les deux des gens assez francs, puis honnêtes avec nous-mêmes, honnêtes avec l'autre, puis c'est ça qui nous a sauvés, c'est de continuer à dialoguer, puis d'avancer ensemble. (Raymond)

La majorité des personnes participantes rencontrées sont en couple au moment actuel. Certains depuis quelques années, d'autres depuis quelques décennies avec leurs partenaires respectifs. Dans l'ensemble, toutes rapportent se trouver dans une relation amoureuse satisfaisante, valorisante et sécuritaire, nonobstant la présence de quelques défis conjugaux propres à l'évolution de leur dynamique conjugale. Près du tiers des répondants.es ont expliqué avoir fait la découverte de leur orientation sexuelle et de genre durant leur parcours d'intégration sociale : identité homosexuelle, pansexuelle, et/ou queer. Cette révélation, bien que causant l'effritement ou l'exclusion de certains liens familiaux, est vécue par chacun et chacune comme une découverte positive. Elle a permis d'avoir

accès à des relations amoureuses épanouissantes, une possibilité jusque-là considérée comme impensable et inaccessible si elles étaient demeurées en GHE.

Je suis très, très reconnaissante de ma relation, c'est magique. Je suis vraiment chanceuse. [...] Je lui dis tout le temps. [...] Une personne de qualité. Alors ouais, très chanceuse. (Lena)

Une minorité de personnes participantes a par ailleurs rapporté des difficultés à l'égard du développement de liens intimes sur le plan des relations amoureuses. La crainte de subir toute forme de violence, la difficulté à faire confiance, ou encore, le sentiment d'insécurité représentent les appréhensions principales venant limiter le désir ou la capacité des répondants.es concernés.es à établir des relations amoureuses sécurisées.

6.4.2.2 Liens avec le réseau social (amis, proches, etc.)

Dans l'ensemble, les personnes participantes rencontrées sont parvenues à recréer des liens d'amitié qu'elles qualifient de solides, stables, authentiques et sécurisants. Et même, plusieurs précisent que ces liens d'amitié sont tellement significatifs qu'ils en viennent à considérer ces proches comme des membres de leur propre famille. Leur nouvelle famille, en quelque sorte :

Je te dirais, mes amis, je vais avoir des liens très, très forts. [...] Donc, j'ai quand même pu ravoire ces liens très, très puissants avec des gens que j'ai eus autour de moi, que j'ai développés dans le temps, et c'est réciproque. [...] J'ai travaillé très fort à bâtir des relations de confiance solides, puis [...] ça fait 10-15 ans, sinon plus, donc très proches. Puis j'ai une confiance absolue. [...] j'ai appris vraiment à apprécier la valeur des bons amis qui sont là dans les bons et les mauvais moments, parce que j'en ai passé des mauvais moments où est-ce que j'étais dans une vulnérabilité profonde, précarité financière, émotionnelle, et de logement, d'emploi professionnel, très aiguë, et c'est grâce à ces personnes-ci que j'ai pu survivre [...] que j'ai pu garder la tête haute, malgré toutes les situations, malgré le fait que mon humilité, puis mon ego, a été vraiment *bruised* à certains moments. Donc c'est ça, ça met la perspective dans les relations d'amis. Puis, pour moi, mes amis, c'est tout ce que j'ai, donc je donne beaucoup d'attention, ouais. (Alphonse)

Bon nombre de répondants.es affirment avoir trouvé dans leurs liens d'amitié sécurité, valorisation et une forme de réparation au plan affectif. Toutefois, il apparaît qu'une minorité fait face à des enjeux sociaux. D'une part, les personnes participantes concernées

expliquent l'aspect anxiogène qui émerge lorsqu'elles sont exposées à des contacts sociaux. D'autre part, bien qu'elles nomment éprouver le désir sincère d'établir des liens de proximité, certaines personnes participantes identifient des difficultés communicationnelles et à décoder les subtilités des normes sociales comme étant les principaux freins au développement et au maintien de liens d'amitié plus intimes. En ce qui a trait à cette portion de répondants.es, ceux.celles-ci expriment généralement composer plus difficilement avec cette sphère de leur vie.

Je suis quand même quelqu'un [...] qui aime ça, rire, qui est tout le temps un peu dans l'humour, [...] Mais il y a des moments, des fois, où on dirait que je ne sais pas comment parler aux gens, que je dis des affaires un peu tout croche. [...] Je pense que je suis quelqu'un qui déplace beaucoup d'air, qui est très, je dirais peut-être [...] intrusive, mais c'est pas ça que je souhaite. Des fois, je m'en rends compte avec le recul. Mais c'est que j'ai de la misère, aussi, au niveau de qu'est ce qui se dit? Qu'est-ce qui se dit pas, socialement? [...] C'est sûr que, oui, je suis quand même super fonctionnelle en public, et tout, mais [...] c'est plus quand on tombe dans des conversations plus sérieuses. (Clara)

6.4.2.3 Implication dans la communauté

La moitié des répondants.es sont impliqués.es ou ont été impliqués.es dans diverses activités de bénévolat. Pour certains.es, cet engagement est privilégié dans la vie de quartier (entraide entre voisins, comités scolaires, etc.). Pour d'autres, cette implication s'opère auprès d'organismes communautaires (comités d'administration, organismes offrant des services auprès des femmes, des personnes en situation d'itinérance, des jeunes, etc.). Pour d'autres encore, le don de soi se réalise ou s'est réalisé par l'accomplissement du rôle de proche aidant (parent, grand-parent, notamment).

6.4.3 Lien de participation organique

En extension aux liens tissés dans la communauté, toutes les personnes participantes rapportent être actives dans le marché de l'emploi. À l'exception d'une seule répondante, les personnes participantes ont entrepris des études collégiales et universitaires. Indépendamment du niveau d'éducation, à l'unanimité, les personnes participantes expriment se sentir reconnues, valorisées, considérées et appréciées dans leur milieu d'emploi :

Je l'apprécie vraiment beaucoup. [...] À chaque jour, je suis contente, je me sens bien d'être là. J'aimerais ça que ça dure tout le temps comme ça. [...] Je vis de la gratitude, puis je suis bien à mon travail. [...] C'est une belle ambiance de travail. J'adore ça. (Elizabeth)

j'adore ça. [...] J'ai une équipe qui est géniale. [...] Formidable parce que ultra compétente. [...] Il y a aussi une ambiance qui est le fun, il y a un soutien, puis je commence à développer des liens d'amitié avec certaines personnes aussi, [...] donc c'est vraiment intéressant. Puis oui, je me sens appréciée aussi. [...] En tant que personne et en tant que professionnelle, donc c'est cool. [...] Alors, je suis très fière de mon travail. (Diana)

Pour l'ensemble, l'occupation d'un emploi est perçue comme un outil permettant une autonomie financière, certes, mais également et surtout comme un moyen principal d'intégration à la société.

6.4.4 Lien de citoyenneté

6.4.4.1 Perception de l'intégration sociale

Dans l'ensemble, les répondants.es estiment être parvenus.es à intégrer la société. En ce sens, ces derniers.ères soulignent avoir pu se créer une pleine place en société, rapportent y participer activement et, bien qu'imparfaite, expriment un sincère désir de contribuer collectivement à l'améliorer. En outre, cette perception d'intégration sociale découle de la participation au monde du travail, et, pour plusieurs, de la participation à la vie sociale et communautaire.

je trouve que c'est un devoir, en tant qu'être humain, de faire partie de la société. [...] Puis oui, des fois, ça peut être un peu opprimant. Puis, je veux dire, les choses vont changer, puis si tu veux faire partie de ceux qui vont amener les choses à changer, fais-le. [...] Ouais, je trouve que je fais partie de la société, puis je peux prendre ma place, ouais. (Jérémy)

L'intégration, elle est indispensable. Parce que moi, si j'avais été stigmatisé, marginalisé, j'aurais jamais pu faire le pas, j'aurais jamais imaginé être intégré au monde normal, au monde extérieur. [...] C'est par le travail, progressivement, tu vois que tu peux faire confiance à des gens, tu vois la bonté des gens, et tu déconstruis un petit peu tout le discours sectaire d'isolement. [...] Donc, c'est l'intégration qui fait que ça te donne confiance en l'humanité et que tu te dis, non seulement les autres ont tort, les sectaires, mais en plus, j'ai l'espoir de pouvoir me faire une place dans la société et d'être accepté. (Raymond)

Oui, je fais partie de la société. Totalement. [...] Parce que je suis intégrée, je travaille, j'apporte à la société. [...] Mais j'ai un vif désir de faire évoluer la société. [...] Et je suis pas du tout dans une optique de vivre en marge [...] Il faut qu'on travaille pour une société meilleure [...] parce que plus on grossit, et on grossit de manière exponentielle, et plus c'est ça, l'enjeu humain, c'est réussir à vivre ensemble malgré toutes les différences qu'on a. Et il y en a, des différences. (Diana)

Cependant, pour une minorité, ce sentiment d'appartenance à la société n'est pas partagé :

c'est pas quelque chose que j'ai été capable d'avoir. [...] Je pense que c'est peut-être le fait que j'ai jamais su c'était quoi, avoir un sentiment d'appartenance. (Maya)

en fait, on apprend jeune dans la [...] secte, qu'on est différent, qu'on n'appartient pas à ce monde, on appartient, à Dieu. Alors, you know "*don't, don't put stock into the World*" like "*you are not of this World, you are of the Lord*". [...] Je veux m'impliquer dans la société parce que, pour moi, c'est important que, si tu crois en quelque chose, que tu t'impliques concrètement dedans. Puis je [...] veux croire à la société, [...] je veux le bien de la société, ultimement. Je voudrais que, généralement, les humains, que ça aille mieux [...] Et, en même temps, j'ai toujours ce sentiment d'imposteur, parce que je n'ai pas eu ce que je considère comme une éducation, j'ai pas été élevée d'une façon *average*. Je ne pense pas que la plupart des gens ont eu cette intégration-là, à la société, que j'ai eue. (Lena)

6.4.4.2 Perception de la relation entre l'État et la religion

Dans un autre ordre d'idées et en proportion majoritaire, les personnes participantes ont exprimé se sentir, de manière générale, en confiance vis-à-vis des mécanismes et des structures présentes dans la société, dont la mission vise à défendre leurs droits sociaux et citoyens. En rappel, les droits sociaux visent à soutenir le respect de la dignité et l'autonomie de tout citoyen, en passant par une accessibilité en matière d'alimentation, de santé, d'éducation, de logement, de protection sociale et face au milieu du travail (Conseil de l'Europe, 2024). Cela dit, cette même confiance demeure ébranlée en ce qui a trait à la reconnaissance et la protection de l'État face aux abus vécus durant la jeunesse en GHE, abus pourtant subis, intériorisés et normalisés en raison spécifiquement de la culture sectaire présente dans leur GHE d'appartenance :

Moi, je pense que, comme société, on a une responsabilité envers ces enfants-là. Parce que les gens sont en marge de la société, puis ils n'existent pas, c'est comme

si on n'existait pas, c'est comme si on n'était pas là, que, dans le fond, on s'arrête sur "ah, ben eux autres, ça marche de même". [...] Au nom de la religion, on laisse passer ben trop de choses, puis les gens n'ont pas conscience à quel point il faut... on veut respecter la liberté de chacun, mais à quel prix ? (Simone)

C'est comme, ton agresseur, c'est un système, pis là, tu sais pas qui pointer du doigt. Mais t'es fâché contre tout le système, puis il n'y a pas de recours contre ça. (Rosa)

ça l'est très mal, pour l'avoir vécu. Il y a eu beaucoup de reportages qui étaient justement sur la Mission de l'Esprit-Saint [...] ça a été discuté, puis tu voyais le ministre de l'Éducation qui est comme "Ah, c'est intéressant, il va falloir qu'on regarde ça". Puis, des années plus tard, il n'y a rien qui s'est passé. Aucun changement. En fait, je pense qu'il y a peut-être eu quelques changements, mais c'était pas... [...] ça devrait vraiment être mieux régulé. (Jérémy)

Un enfant Témoin de Jéhovah, il est soumis d'abord à la loi de notre religion avant d'être soumis à la loi de la nation, et je pense que c'est un problème. Je pense qu'il faut qu'ils sachent, que tout le monde le sache. Parce que c'est ça, on dit qu'on est dans un État laïc. Ces groupes-là agissent en souterrain, ils font le moins de vagues possible, ils ont des beaux sourires, des belles cravates, mais ça cache des choses qui sont illégales, tout simplement. [...] Mais juste pour avoir une commission intergouvernementale, parce que, quand tu prends la vie d'un enfant Témoin de Jéhovah, c'est, t'as pas de liberté de pensée, t'as pas de liberté de religion, t'as pas de liberté sexuelle, ta santé, ta vie n'est pas garantie parce que si t'as besoin de transfusion, tu vas mourir. Fait que, au niveau de la Charte des droits et libertés, la Charte des protections de l'enfance, je veux dire, c'est complètement illégal. [...] Je trouve qu'on laisse trop vivre ces mouvements-là en toute impunité. [...] on les laisse trop se débrouiller. (Raymond)

6.5 Appréciation globale du parcours d'intégration

6.5.1 Gains liés au départ du GHE

Bien qu'essoufflant et vertigineux à plusieurs égards, le processus global d'intégration social est décrit à l'unanimité comme une expérience, somme toute, hautement gratifiante. L'ensemble des répondants.es en viennent même à identifier des gains découlant de leur décision d'avoir quitté leur GHE d'appartenance. En l'occurrence, tous.tes expriment avoir gagné de façon spectaculaire en liberté. Liberté au niveau de la pensée, dans la prise des décisions, dans les choix de vie, au niveau de l'affirmation de soi, de son identité de genre, sur le plan de la sexualité, au niveau du temps, liberté de pouvoir vivre une existence profondément authentique et en phase avec leurs valeurs. De plus,

l'égalité entre femme et homme constitue une découverte des plus précieuses et des plus appréciées par l'ensemble des répondants.es :

c'est sûr que moi, le fait de vivre ici en Occident, quand on m'a dit que les femmes sont égales, quand j'ai découvert ça, j'étais bien d'accord (rit). [...] Moi, j'y crois, à l'égalité homme-femme [...] De voir toutes les possibilités qu'on a, pour moi, ça, c'est un gros gain. Si j'étais resté Témoin de Jéhovah, j'aurais jamais fait mon baccalauréat, j'aurais été mariée probablement à 17-18 ans, puis j'aurais été femme au foyer. J'aurais jamais fait d'études, je ne serais pas devenue infirmière, puis après IPSL. [...] Parce que, là-dedans, on est vues comme inférieures. (Simone)

Le bon côté de ça, c'est que, maintenant, je vis. Je vais au resto, je vais manger un repas toute seule [...] puis je vais vraiment apprécier ma liberté. Premièrement, j'ai décidé moi-même d'aller au resto. Deuxièmement, j'ai choisi qu'est-ce que j'allais manger. Puis j'ai pas de contraintes financières, j'ai pas besoin de demander à mon mari si je peux dépenser son argent. [...] J'ai gagné tellement en liberté. [...] Puis je pense que, aussi, je suis une femme, fait que c'est sûr que tu gagnes déjà, en quittant, tu gagnes beaucoup plus de choix que quand t'es là-dedans : il n'y a rien de pire qui peut t'arriver, je pense. [...] Fait que oui, pour une femme, tu gagnes tout à quitter. (Rosa)

ça m'a beaucoup apporté de quitter la foi. J'ai aussi pu plus explorer ma sexualité, j'ai pu m'impliquer, dans des causes plus féministes. Pour moi, [...] mon plus grand gain, ça a été la sexualité. Puis de m'accepter. Puis de comprendre que j'adore les femmes aussi, puis bravo, elles sont tellement belles, puis c'est magnifique (Lena).

déjà de me libérer du poids de, comment dire, c'est un énorme soulagement [...] déjà, au niveau du temps, charge mentale, [...] moi, toute ma vie, je me suis réveillé le matin, j'ai jamais fait une grasse matinée le week-end. [...] On te demande énormément de temps. Et rien que ça, faire une grasse matinée le samedi matin, ça fait partie de mes gains. C'est con là, mais d'être à la maison quand il neige, puis de jouer à la pâte à modeler avec mes enfants, ou faire des crêpes le samedi matin... c'est fou, c'est une richesse maintenant que j'apprécie. (Raymond)

6.5.2 Sens donné au départ du GHE

Pour faire suite au point précédent, toutes les personnes participantes ont exprimé un vif sentiment de satisfaction face au parcours global d'intégration sociale. De fait, en dépit des multiples défis rencontrés en cours de parcours, et nonobstant la vive détresse psychologique vécue durant le long processus d'intégration, toutes expriment se sentir satisfaits.es, chanceux.ses et fiers.ères du chemin accompli depuis le départ de leur GHE. Ainsi, face au recul des années écoulées, des expériences vécues, de l'évolution soulignée

au plan humain, l'ensemble des personnes participantes se disent sereines, heureuses et rassurées face à une nouvelle vie plus émancipatrice à laquelle leur départ du GHE leur a permis, ultimement, d'accéder :

avec tout ce que j'ai traversé, je suis vraiment fière de où je suis rendue. Puis oui, peut être que des fois, je le mets trop souvent de l'avant, je sais pas. Je suis quand même fière d'où est-ce que je suis rendue, sans vouloir me péter les bretelles [...] Moi, j'étais désespérée. Si on n'était pas sorti du groupe, je ne serais plus là aujourd'hui, je pense. [...] Parce qu'à un moment donné, j'en voyais plus le bout. (Clara)

je me considère chanceuse. [...] Je comprends que j'ai mis mon âme en jeu à ce moment-là. C'est comme un jeu de *gambling*, hein, au niveau de sa propre vie. C'est correct. C'est intense de même. Mais c'était la chose à faire. Je me suis sauvée, puis j'ai sauvé ma fille, tout simplement. [...] C'est là que je vois qu'on a survécu à quelque chose qui était vraiment près de la mort, qui nous aurait tuées. C'est juste, tu vois, il y a une grande sœur, moi, qui est décédée de ça, tant qu'à moi. (Elizabeth)

je suis très fière de cette décision, c'est la plus belle décision que j'ai eue de toute ma vie. [...] Je me suis choisie. J'ai choisi la vie. La vraie, je veux dire. La mienne. [...] Ça me permet d'être en phase avec moi-même, en fait. Et ça, c'est le plus beau cadeau qu'on puisse se faire. Et du coup, c'est comme ça que je suis mieux avec les autres. [...] Je suis très contente d'être sortie de là. (Diana)

aucune nuance, j'ai zéro regret, si j'avais à le faire, je le ferais à 100%. Peut-être un peu différent, mais je leur ferais à 100%, aucun regret. [...] je ne suis même plus capable de me mettre dans la tête d'une personne qui croit encore à ces choses-là [...] c'est inimaginable pour moi de me dire "hey, je devrais peut-être y retourner". [...] Il (processus) est vraiment bouclé. C'est sûr qu'il y a quand même le fait que, psychologiquement, ça a fait des bobos, mais je pense qu'en tant que personne, j'suis en train de me bâtir un moi-même beaucoup mieux que ce que j'étais avant. (Jérémy)

6.6 Une offre de services renouvelée

En amont aux ressources bénéfiques déjà mentionnées par les personnes participantes à l'égard de leur parcours d'intégration sociale (en l'occurrence, Info-Secte, l'Institut d'études religieuses de l'Université de Montréal, les suivis psychologiques et psychosociaux, etc.), toutes ont, par ailleurs exprimé le désir qu'un plus large éventail de ressources puisse être développé pour mieux répondre aux besoins de toute personne qui quitte un GHE. Notamment, le déploiement d'une forme de soutien par les pairs, le développement de ressources théologiques, de ressources sexologiques, d'une ligne

d'écoute spécialisée, la mise sur pied d'une maison d'hébergement spécialisée, le développement d'une forme d'accompagnement psychosocial spécialisé visant à soutenir, éduquer et faciliter la compréhension du fonctionnement de la société, surtout en début de parcours, l'instauration de programmes de sensibilisation et d'éducation vis-à-vis du phénomène sectaire dans les milieux scolaires, ou encore, la mise en place d'une commission d'enquête spéciale, n'en sont que quelques exemples ayant été identifiés par les personnes participantes rencontrées :

une des choses que j'aurais le plus souhaitées, c'est d'avoir une maison d'hébergement, un endroit où est-ce qu'on peut aller, puis qu'on est tous entre nous. [...] Pas nécessairement des anciens Témoins de Jéhovah, mais dans une secte, on a notre propre réalité. [...] Puis avoir le courage de sortir avec ta petite valise... [...] parce que des fois, on va te mettre dans une place pour santé mentale. [...] Il n'y a pas de place pour les gens qui sortent de sectes. [...] On n'est pas toxicomane, on n'est pas délinquant. [...] Puis notre réalité, elle est différente. Des fois t'as nulle part où aller parce que t'as plus de famille, parce que t'as plus d'amis. [...] Fait que c'est ça, il n'y a pas de ressources, je trouve, qui est bien adaptée aux gens pour nous dire comment ça marche, la société. C'est ça qui est important de savoir. (Simone)

En sommes, ces formes de soutien sont décrites comme des ressources précieuses détenant un potentiel réel d'amoindrir les facteurs posant un risque à l'intégration sociale de toute personne quittant un GHE. Ce faisant, l'accès à des services plus spécialisés permettrait également, selon ces personnes, de faciliter le processus tout aussi long et complexe de rétablissement post secte. Pour finir, c'est également dans une perspective de reprise de pouvoir sur le sentiment d'invisibilité éprouvé que bon nombre de répondants.es ont souligné l'importance de contribuer à toute recherche sociale mettant en lumière la problématique sectaire :

c'est pour ça que je suis contente que les recherches, puis tout ça, parce que la société se doit d'être plus éduquée par rapport à l'impact des milieux sectaires sur les enfants. (Elizabeth)

Je suis reconnaissant de ça, en fait, que ça se fasse. Je suis vraiment content. Quand j'ai vu l'annonce, tout de suite, je me suis dit "il faut que je participe, ça me tente, je veux vraiment m'impliquer, puis ça va être une façon un peu facilitatrice de m'impliquer". Parce qu'on parlait d'implication, puis d'activisme, et tout ça, mais moi, aussitôt que j'ai des occasions, puis surtout si c'est lié à ça, c'est sûr que je veux mettre un peu mon grain de sel là-dedans. (Jérémy)

c'est pour ça que j'ai participé, quand (autre recherche) a voulu faire quelque chose. Parce que je veux que les choses se développent. [...] C'est important pour moi parce que j'aimerais ça que ce que j'ai vécu, puis comment je l'ai vécu, ça serve à d'autres. [...] C'est vraiment important parce que je pense que, si on ne fait pas ça, vous ne pourrez pas comprendre notre réalité. (Simone)

CHAPITRE 7

7 La discussion des résultats

Le chapitre précédent a présenté les parcours d'intégration sociale des personnes ayant quitté leur GHE à vocation religieuse. Ce chapitre, qui discute des résultats de l'étude, consiste à analyser et interpréter les résultats obtenus à partir de la question et des sous-questions de la recherche. À cet effet, « l'activité d'interprétation est la plus importante et significative du travail du chercheur qualitatif » (Vasilachis de Gialdino, 2012, p.164). En rappel, **la question de recherche est la suivante : comment les personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse décrivent leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?** Les quatre sous-questions sont les suivantes : 1) Quels sont les éléments déclencheurs qui les amènent à quitter leur GHE ? ; 2) Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent dans leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? ; 3) Quelles stratégies déploient-elles pour faire face aux difficultés d'intégration sociale hors du groupe sectaire ? ; 4) Quels besoins psychosociaux sont identifiés durant leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?

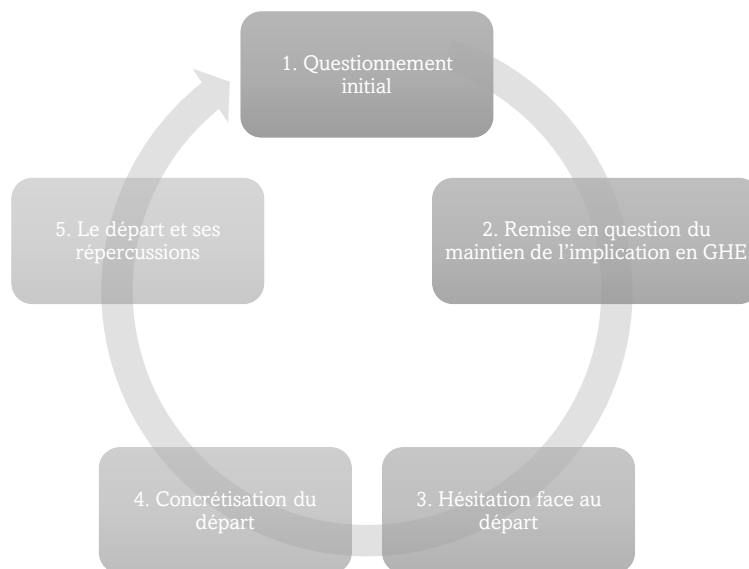
Avant de présenter les grandes lignes de ce chapitre, rappelons d'abord les faits saillants relevés au chapitre des résultats. À ce propos, le processus d'intégration sociale des PNAG en GHE se voit enclenché bien avant le départ lui-même du groupe. Tout d'abord, certaines prises de conscience et événements amènent ces personnes à se questionner sur le GHE. Ce questionnement initial se poursuit dans le temps et entraîne éventuellement une remise en question de certains aspects du GHE. Peu à peu, leurs croyances et leur implication sont ébranlées. Graduellement, ces personnes vont rompre leur engagement auprès du groupe. L'idée de quitter le GHE devient alors un scénario possible. Dans un premier temps, ce scénario est davantage une idéation. Puis, peu à peu, l'option du départ se concrétise et se réalise. Le départ du GHE entraîne une perte de repères majeure, fragilisant ainsi l'identité de ces personnes. La rupture avec les membres du GHE entraîne son lot de souffrance, vu la perte des liens sociaux et de l'organisation communautaire du GHE ayant structuré, jusque-là, l'ensemble des sphères de leur vie. Suivant leur départ, ces personnes doivent réorganiser leur vie et s'intégrer dans une réalité sociale nouvelle, ce qui comporte des défis d'intégration. La figure 19 (Les étapes liées au

parcours global d'intégration sociale des PNAG) illustre les cinq étapes abordées dans les dernières lignes. À noter que ces étapes peuvent s'enchevêtrer, vu la complexité du processus et sa durée dans le temps.

Figure 19

Les étapes liées au parcours global d'intégration sociale des PNAG

1	Questionnement initial	Émergence des premiers questionnements. Ceux-ci sont liés aux enseignements religieux, découlent d'un état de souffrance interne ou sont liés à certains événements.
2	Remise en question du maintien de l'implication en GHE	Poursuite des questionnements menant tranquillement vers une plus imposante remise en question. Cette remise en question ébranle peu à peu les croyances religieuses, puis fragilise l'engagement envers le GHE. Graduellement, des prises de conscience et/ou événements plus précis causent la rupture psychologique et émotionnelle avec le GHE.
3	Hésitation face au départ	Le départ du GHE est sérieusement considéré. Ce scénario est initialement davantage une idéation et donne lieu à certaines stratégies de résistance envers le GHE (ex. : diminution de l'engagement, opposition envers l'autorité, habillement non conforme vis-à-vis les normes vestimentaires établies par le GHE, etc.). Éventuellement, le point de non-retour est atteint et le départ se concrétise.
4	Concrétisation du départ	La période initiale entourant le départ engendre d'importantes pertes sociales (famille, réseau social demeurant en GHE), occasionne une perte de repères majeure et fragilise l'identité de la personne. Cette période génère une intense souffrance : sentiment de solitude, incompréhension du fonctionnement de la société, anxiété, peur du Monde, peur de l'Enfer, etc.
5	Le départ et ses répercussions	Suivant la période initiale du départ, la personne apprend tranquillement à apprivoiser sa nouvelle liberté, à recréer de nouveaux liens sociaux et à réorganiser sa vie pour s'intégrer dans une réalité sociale autre qui comporte divers défis d'intégration. Différents deuils sont traversés durant cette période : ceux-ci permettent peu à peu une reconstruction identitaire et attribuent un nouveau sens au parcours global d'intégration sociale.



Les résultats de l'étude montrent que les personnes participantes ont été confrontées, à la suite de leur départ du GHE, à d'importants défis, et, par le fait même, divers besoins ont émergé tout au long du processus d'intégration sociale. Or, pour mieux les soutenir les personnes durant leur parcours d'intégration, ces besoins gagnent à être mieux connus et compris. À ce sujet, ces besoins résultent des injustices vécues tout au long du parcours de vie en GHE. Ce chapitre, comme mentionné plus haut, présente donc ces besoins afin de soutenir le parcours d'intégration sociale des personnes qui naissent et qui grandissent en GHE à la suite de leur départ du groupe. Ce chapitre traite également des capacités d'agentivité et de résilience de ces personnes durant leur parcours d'intégration et explore les fragilités qui demeurent en regard de leur lien de citoyenneté. De fait, bien des efforts restent à accomplir dans la société et sur le plan politique pour reconnaître la réalité dans laquelle évoluent les personnes qui naissent et qui grandissent en GHE. En ce sens, en l'absence de cette reconnaissance des enjeux de protection auxquels celles-ci sont exposées durant leur parcours de vie en GHE, les possibilités réelles d'intégration sociale s'avèreront toujours plus limitées pour cette population. Du moins, plus limitées en comparaison à tout autre citoyen évoluant à l'extérieur des paramètres sectaires dès sa naissance.

En effet, côtoyer le milieu de garde dès la petite enfance, avoir accès à son droit et à son obligation de fréquentation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, avoir accès au système de santé et de services sociaux durant son développement, pouvoir bénéficier des protections sociales prévues par la loi lorsque des situations de négligence et d'abus portent atteinte à son développement constituent des droits acquis pour la majorité des citoyens. Le présent chapitre démontre de quelle manière les besoins des PNAG en GHE sont négligés et, en conséquence, leurs droits sont brimés. Comprendre la présence de ces enjeux de protection et de reconnaissance sociales durant le parcours de vie en GHE est non seulement primordial, mais indispensable pour en saisir les impacts et les fragilités qui se répercutent sur le parcours d'intégration sociale dès le départ du GHE.

7.1 Départ du GHE, les besoins recensés dans le parcours d'intégration sociale

Le chapitre des résultats a permis de dégager les différents besoins auxquels font face les PNAG en GHE dès leur départ de leur communauté d'appartenance. Ces besoins se déclinent en six grandes catégories, à savoir : 1) les besoins en matière d'accompagnement ; 2) les besoins d'information et d'éducation ; 3) les besoins d'ordre affectif et social ; 4) les besoins de base pour une vie décente -qui sont liés aux conditions matérielles (habillement, logement, alimentation)- ; 5) les besoins liés à la santé globale - la santé physique, mentale et spirituelle- ; et 6) le besoin de protection. Afin de permettre une compréhension plus juste de l'ensemble de ces besoins, chacun d'eux sera traité séparément. De plus, il est à noter que ces besoins sont tous interreliés et évoluent de manière singulière d'une personne à l'autre, selon le continuum lié au processus global d'intégration sociale des PNAG en GHE à la suite de leur départ du GHE.

7.1.1 Les besoins en matière d'accompagnement :

Compte tenu des multiples et profonds impacts du vécu en GHE sur le développement biopsychosocial des personnes qui y naissent et y grandissent, différentes formes d'aide sont nécessaires pour répondre à leurs besoins en matière d'intégration sociale.

Accompagnement par une psychothérapie : Tout d'abord, les résultats présentés montrent que les PNAG en GHE bénéficieraient grandement d'un accompagnement psychologique spécialisé. En ce sens, le haut niveau de détresse rapporté par l'ensemble des personnes participantes constitue, dès le départ du GHE, l'un des principaux facteurs pouvant poser un risque majeur aux possibilités d'intégration sociale. Les manifestations d'anxiété, de dépression, de tristesse, la présence potentielle d'idéations suicidaires, de culpabilité, un état de confusion, ou encore, un état de dissociation sont, à ce sujet, également corroborées par la littérature (Lalich et McLaren, 2018 ; Zieman, 2016). D'ailleurs, plusieurs auteurs constatent que le vécu en GHE peut mener au développement d'un trouble de stress post-traumatique (TSPT) (Furnari, 2005 ; Dubrow-Marshall et Dubrow Marshall, 2018 ; Zieman, 2021 ; Shaw, 2022), voire d'un TSPT complexe (TSPTc)

(Lalich et McLaren, 2018) suivant le départ du GHE. À titre de rappel, le TSPT se caractérise par l'exposition à un ou plusieurs événements ayant constitué une menace et/ou provoqué un sentiment de terreur chez toute personne ayant été confrontée à ces événements. Les symptômes émergeant de ce trouble impliquent la présence de reviviscences, l'apparition de comportements évitants et/ou une appréhension persistante d'une potentielle menace, et peuvent altérer le fonctionnement de cette dernière (Fäh Vaucher et al., 2023). Au niveau du TSPT complexe, la portée de ces répercussions est accentuée (Fäh Vaucher et al., 2023). À ce sujet, le trauma complexe s'explique par l'exposition à des contextes de violence, d'abus et de négligence subis au cours de l'enfance, impactant généralement chez toute personne concernée les sphères identitaires, émotionnelles et relationnelles de sa vie (Milot et al., 2021). Ainsi, en lien avec les fragilités rapportées par les personnes participantes au plan identitaire, de la connaissance de soi et de l'estime de soi suite au départ du GHE, l'accompagnement d'un psychothérapeute s'avère particulièrement pertinent. En effet, les besoins liés au soutien thérapeutique découlent d'un déficit en matière de protection et de reconnaissance sociale (Paugam, 2021) dont sont victimes les personnes qui naissent et grandissent en GHE durant leur parcours de vie au sein du groupe. D'une part, ces dernières se butent à l'impossibilité de pouvoir compter sur leurs figures parentales pour les protéger face aux abus commis à l'intérieur du GHE (Paugam, 2021). D'autre part, en évoluant au sein d'un groupe socialement reclus sur lui-même, cette mise à l'écart face à l'État rend difficile l'accès à toute forme de reconnaissance vis-à-vis de leurs droits (Paugam, 2021).

Par conséquent, en raison du cadre social fermé et offrant peu d'accès à une diversité de modes de vie aux PNAG évoluant en GHE, la construction de leur identité s'est principalement développée en fonction de leur réalité sectaire (Matthews et Salazar, 2013). En amont, les difficultés liées à la prise de décision exprimées par les personnes participantes peuvent s'expliquer, entre autres, par le devoir d'obéissance absolu auquel celles-ci se sont vues assujetties durant leur jeunesse en GHE (Derocher, 2022). Finalement, les personnes participantes rencontrées ont exprimé leur besoin de comprendre leur vécu en GHE et le contexte d'adhésion de leurs parents audit GHE. La psychothérapie donc, permettrait d'éclaircir ces éléments. À cet effet :

Demeurer dans l'incompréhension de son passé, des choix de ses parents, du genre d'environnement dans lequel quelqu'un a grandi est anxiogène. Par conséquent, comprendre, mettre des mots sur une réalité vécue vient apaiser. Cela est non seulement nécessaire, mais très salutaire. [...] Comprendre qu'on a grandi au sein d'une secte totalitaire, même s'il est très difficile de l'accepter, est très bénéfique (Derocher, 2022, p. 149-150).

Accompagnement spirituel et religieux : Bien que la plupart des personnes participantes aient témoigné d'une rupture nette avec leur foi après leur départ du GHE, elles ont admis avoir éprouvé, dans un premier temps, une profonde crainte de l'Enfer. Certaines d'entre elles ont également exprimé le besoin d'en parler. C'est d'ailleurs dans cette perspective que plusieurs sont entrées en contact avec l'organisme Info-Secte et/ou de l'Institut des religions de l'Université de Montréal. À ce sujet, les auteurs Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall (2018) illustrent les trois principaux impacts d'un vécu en GHE, selon le modèle d'intervention RETIRN³² (Re-entry Therapy Information and Referral Network). Les impacts en question réfèrent au corps, à l'esprit et à la spiritualité [traduction libre : Body, Mind, Spirit]. (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018). Ainsi, sur le plan de la spiritualité, ces auteurs suggèrent, en outre, que « Une référence vers un leader religieux ou spirituel sera appréciée par certains clients. [...] Cela souligne le besoin de développer un niveau sain de dévotion et de pensée critique au sein des groupes religieux ou autres types de groupes » [traduction libre] (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018, p. 87).

Accompagnement psychosocial : La présente recherche s'inscrit en travail social. Or, il va sans dire qu'un soutien psychosocial est pertinent et complémentaire aux autres perspectives cliniques pouvant répondre au besoin d'accompagnement des PNAG en GHE durant leur processus d'intégration. À cet effet, comme expliqué au chapitre précédent, l'ensemble des personnes rencontrées ont rapporté un état de confusion et

³² Le RETIRN Model a initialement été fondé aux États-Unis en 1983, par Linda Dubrow-Marshall, Steve Eichel, Roberta et Steven Eisenberg et Gary Schoenberg. Puis, il a été instauré en 2004, au Royaume Unis, par Linda et Roderick Dubrow-Marshall (Dubrow-Marshall. et Dubrow-Marshall, 2018, p.86).

d'incompréhension hautement déstabilisant à l'égard du fonctionnement de la société dès leur départ du GHE. Cette importante perte de repères, bien qu'elle soit vécue à des degrés divers, engendre son lot de souffrances et génère diverses répercussions sur l'autonomie fonctionnelle des personnes participantes à un moment ou l'autre du parcours global d'intégration.

À ce sujet, l'ensemble des personnes rencontrées ont exprimé avoir éprouvé d'importantes difficultés liées, entre autres, à la sphère de la socialisation durant le parcours d'intégration. Ces difficultés s'expliquent essentiellement par la non-connaissance du fonctionnement des contacts sociaux à l'extérieur du GHE et, conséquemment, l'absence de repères sociaux et communicationnels hors du cadre religieux (Goldberg, 2018, Derocher, 2022). Ces difficultés sont également recensées par plusieurs auteurs et portent à suggérer qu'un contexte d'intervention et d'apprentissage adapté à la réalité des PNAG en GHE serait profitable pour leur permettre de développer de nouvelles habiletés sociales pour s'ajuster à de nouveaux codes et modalités de socialisation (Derocher, 2022 ; Goldberg, 2018 ; Jenkinson, 2023). En d'autres termes, les auteures mettent en évidence les avantages d'une démarche psychoéducative en tant qu'accompagnement privilégié pour faciliter le rétablissement des PNAG dans les GHE après leur départ (Jenkinson, 2023 ; Goldberg, 2018; Rosen, cité dans Lalich & McLaren, 2018).

À cet effet, une étude réalisée par Lalich auprès de 65 PNAG ayant évolué au sein de 39 GHE différents et ayant eu pour objectif, notamment, de retracer leurs parcours de sortie, montre combien les difficultés liées au manque de compréhension de la société peuvent se traduire lorsqu'une PNAG en GHE en vient à quitter sa communauté :

Sans amis, famille, argent ou soutien, ces jeunes ont peiné à se frayer un chemin dans un monde qu'ils avaient appris à considérer comme imparfait, malhonnête, voire carrément maléfique. La plupart des survivants de sectes [...] étaient totalement mal préparés pour le monde extérieur : beaucoup n'avaient pas d'éducation, pas d'expérience professionnelle, pas de compétences informatiques, pas de compréhension des finances, et aucune idée de la façon de postuler pour des emplois, chercher un appartement, accéder aux services sociaux, ou même pour obtenir un permis de conduire [...] Tous se sont sentis perdus, confus et sans espoir [traduction libre] (Lalich et McLaren, 2018, p.105).

Toujours selon cette étude, certains éléments pourraient pourtant faciliter ce processus visant à comprendre le fonctionnement de la société. À ce propos:

La plupart de nos narrateurs auraient trouvé plus facile de reprendre leur vie si des ressources accessibles avaient été disponibles pour les aider avec des questions pratiques : comment obtenir un GED (DES) (Diplôme d'études secondaires général) (la plupart ne savaient même pas qu'une telle option existait), comment accéder aux soins de santé, comment rédiger un CV, comment postuler dans un collège communautaire ou une université (et quelle est la différence entre les deux ?), comment apprendre des programmes informatiques ou d'autres compétences pour trouver du travail, comment remplir des déclarations de revenus, etc. [traduction libre] (Lalich et McLaren, 2018, p.121).

Ainsi, dans un souci d'intervention cherchant à favoriser le développement des individus se trouvant en interaction avec leur environnement (Tremblay, 2015), la spécificité clinique du travail social s'avère particulièrement bénéfique dans l'accompagnement des PNAG en GHE durant leur parcours d'intégration sociale. À cet effet, les travailleurs et travailleuses sociales sont appelé.es à travailler auprès des populations plus vulnérables de la société dans une perspective visant le développement de leur pouvoir d'agir. Les professionnels.les en travail social détiennent une compréhension et une expertise précieuses du système social et accordent une importance marquée aux valeurs de justice sociale (Tremblay, 2015). Ce faisant, en amont aux types d'accompagnement détaillés dans les dernières pages, l'intervention systémique et globale constitue une richesse clinique pouvant contribuer également au processus de rétablissement et d'intégration des PNAG en GHE.

7.1.2 Les besoins en matière d'information et d'éducation :

Information : En lien avec la maltraitance subie durant la jeunesse en GHE, il est intéressant de constater l'étonnement qui s'est dégagé dans le discours des personnes participantes à mesure que celles-ci ont pris connaissance de la non-reconnaissance de certains de leurs droits fondamentaux dont elles ont été privées durant leur parcours de vie en GHE. En l'occurrence, les droits en matière d'éducation, de protection, d'intégrité et de liberté (CDPDJ, 2024). Il s'avère particulièrement inquiétant qu'au sein d'une société régie par les principes d'égalité devant la loi, telle que celle qui prévaut au Québec et au Canada, certains individus ignorent leurs propres droits, notamment ceux garantis par la Charte québécoise des droits et libertés de la personne. Par conséquent, en tenant compte

des expériences partagées par les personnes participantes durant leur parcours global d'intégration, il est juste d'affirmer que les PNAG en GHE présentent, à la suite du départ du GHE, des besoins marqués en matière d'information en regard de leurs droits. En l'occurrence, des informations sur leurs libertés et leurs droits fondamentaux, sur leur droit à l'égalité dans la reconnaissance et à l'exercice des droits et libertés et, enfin, sur leurs droits politiques, judiciaires et économiques (CDPDJ, 2024).

Dans un autre ordre d'idées, en raison du contexte social de contrôle coercitif (Lamboley et al., 2022 ; Jenkinson, 2023) à l'intérieur duquel les personnes participantes ont évolué, plusieurs ont rapporté une difficulté à mettre des limites au sein de leurs relations interpersonnelles durant leur parcours de vie en GHE. Ainsi, l'apprentissage de la légitimité de leurs besoins, de leurs préférences et de leurs droits sur le plan humain constitue un exercice complexe. À ce sujet, Lalich et McLaren (2018) suggèrent une liste personnelle des droits³³ [traduction libre] (Figure 20 – Your Personal Bill of Rights) comme outil d'appropriation adressé aux PNAG en GHE lorsqu'ils quittent leur GHE. En effet, 25 droits y sont énoncés en détail. Bien qu'ils puissent sembler évidents pour la population générale, de nombreuses personnes en GHE n'en prennent connaissance qu'au moment de leur départ de leur GHE.

³³ Liste personnelle des droits. Traduction libre. En anglais: Personal Bill of Rights. (Lalich, & McLaren, 2018, p.140-141).

À titre informatif, voici la liste en question (Lalich, et McLaren, 2018, p.141) :

Figure 20

- Your Personal Bill of Rights**
1. I have the right to ask for what I want.
 2. I have the right to say no to requests or demands that I cannot meet.
 3. I have the right to express all my feelings -positive and negative.
 4. I have the right to change my mind.
 5. I have the right to make mistakes and do not have to be perfect.
 6. I have the right to follow my own values and beliefs.
 7. I have the right to say “no” to anything if I feel that I am not ready, if it is unsafe, or if it conflicts with my values.
 8. I have the right to determine my own priorities.
 9. I have the right to not to be responsible for the actions, feelings, or behavior of others.
 10. I have the right to expect honesty from others.
 11. I have the right to be angry at someone I love.
 12. I have the right to be myself... to be unique.
 13. I have the right to express fear.
 14. I have the right to say, “I don’t know”.
 15. I have the right not to give excuses or reasons for my behavior.
 16. I have the right to make decisions based on my feelings, knowledge, and/or life experiences.
 17. I have the right to my own space and personal time.
 18. I have the right to be playful.
 19. I have the right to be healthy and perhaps even healthier than those around me.
 20. I have the right to make friends and be comfortable around people.
 21. I have the right to feel safe, and to be in a non-abusive environment.
 22. I have the right to change and grow.
 23. I have the right to have my wants and needs respected by others.
 24. I have the right to be treated with dignity and respect.
 25. I have the right to be happy.

Éducation : Comme mentionné au chapitre précédent, bien que les études supérieures ne soient pas formellement interdites dans la culture de plusieurs GHE, elles ne sont pas nécessairement encouragées ou valorisées. Paradoxalement, il est intéressant de constater que la majorité des personnes rencontrées sont, à ce jour, détentrices de plus d'un diplôme d'études collégiales et/ou universitaires. Selon Zieman (2021), cela s'explique notamment par une soif de connaissances que bon nombre de PNAG en GHE expérimentent et tentent d'assouvir après leur départ :

Un effet positif observé chez les anciens membres de sectes est que beaucoup en sortent avec un esprit avide de connaissances, de compréhension et d'éducation. Lorsque tel est le cas et qu'ils se trouvent dans un environnement propice à une telle éventualité, il ne faut pas longtemps à ces individus pour trouver des moyens de s'éduquer [traduction libre] (Zieman, 2021, p.99).

7.1.3 Les besoins d'ordre affectif et social:

Les témoignages des personnes participantes font état de pertes sociales tout aussi majeures que douloureuses vécues à la suite du départ de leur GHE d'appartenance. Certes, par le biais de diverses stratégies adaptatives, toutes sont parvenues à recréer de nouveaux liens sociaux en cours de parcours. Il va sans dire, cependant, que les nombreux efforts investis afin de tisser ces nouveaux liens visaient à répondre au besoin de briser leur isolement social. En d'autres mots, retrouver un sentiment d'appartenance constitue un besoin crucial pour les PNAG en GHE durant leur parcours d'intégration. À ce sujet, Derocher (2022) souligne également la souffrance liée à un sentiment de non-appartenance à la société, nonobstant les efforts déployés pour s'intégrer. L'accès à des pairs ayant traversé le même type de processus représente un besoin de haute importance pour l'ensemble des personnes participantes.

En effet, de précieux bénéfices peuvent effectivement découler d'un tel type de rencontre durant le parcours d'intégration. En l'occurrence, le fait de pouvoir partager son expérience de vie avec des personnes parfois issues du même type de GHE permet une compréhension mutuelle des enjeux vécus et, par le fait même, une validation du vécu en GHE (Lalich et McLaren, 2018). En d'autres mots, ce partage allège le sentiment de solitude présent durant le parcours d'intégration. Au même titre, l'accès à un réseau d'anciens membres permet un soutien mutuel dans le partage de ressources (aide, emploi,

éducation) et la mise en contact avec des groupes de soutien. D'ailleurs, les espaces de rencontres peuvent prendre plusieurs formes : rencontres en présence, discussions en ligne, sites web créés par d'anciens membres, etc. (Lalich et McLaren, 2018). En sommes, la diversité des stratégies déployées par les PNAG vise à répondre à un important et fort légitime besoin de recréer de nouvelles relations significatives durant le parcours global d'intégration sociale.

7.1.4 Les besoins de base :

À l'unanimité, les personnes rencontrées ont signalé l'absence de ressources d'hébergement spécialisées en matière sectaire comme étant un obstacle colossal pour celles désireuses de quitter le GHE. En effet, les témoignages montrent que plus une personne est jeune au moment du départ, et moins elle risque de disposer de moyens suffisants pour survivre en société de manière autonome. Par conséquent, les besoins fondamentaux demeurent un enjeu pour plusieurs au moment de leur départ du GHE.

7.1.5 Les besoins liés à la santé globale :

La majorité des personnes participantes ont rapporté avoir eu des problèmes de santé physique ou de santé mentale à un moment ou un autre du parcours d'intégration sociale. Ces difficultés les ont amenées à recourir à des mesures d'aide : suivi médical, psychologique, psychiatrique et/ou pharmacologique. À ce sujet, les impacts d'un vécu en GHE sur la santé globale sont également documentés dans la littérature. De fait, puisque plusieurs besoins se voient négligés durant le parcours de vie en GHE, il arrive que les PNAG en GHE présentent un état de santé précaire à la suite de leur départ du GHE (Zieman, 2021). De plus, pour faire suite aux pages précédentes, le modèle RETIRN (Re-entry Therapy Information and Referral Network) explicité par Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall (2018) dépeint trois types d'impacts principaux liés au vécu en GHE, soit celui au niveau du corps, au niveau de l'esprit et au niveau de la spiritualité. En ce qui a trait aux impacts corporels, il arrive que des soins s'avèrent importants à prodiguer aux PNAG en GHE ayant été victimes de violences à caractère physique et/ou sexuel (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018). Dans le cas de certains GHE exerçant de hauts niveaux de contrôle sur le corps de leurs membres, le départ du GHE peut entamer chez

ces derniers un processus visant la réappropriation de leur corps. Cela peut se traduire, notamment, par des changements dans leur style vestimentaire, sur le plan de leur coiffure, ou encore, par des changements sur le plan nutritionnel (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018).

De plus, le vécu en GHE peut générer une souffrance psychologique chez les personnes qui quittent un tel groupe, se manifestant notamment par l'apparition de symptômes anxieux et/ou dépressif, d'un TSPT, de troubles dissociatifs, etc. (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018). Ces difficultés, présentées plus haut dans ce chapitre, réfèrent aux impacts vécus sur le plan de l'esprit et rappellent l'importance de l'accès en matière d'accompagnement psychothérapeutique pour ces personnes à la suite du départ du GHE (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018). Finalement, les impacts vécus sur le plan de la spiritualité demeurent tout aussi importants à explorer, car l'exposition à diverses situations abusives en GHE peut occasionner une perte de confiance sur plusieurs sphères de la vie. De fait, comme l'expliquent Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall:

L'impact spirituel de l'adhésion et du départ de nouveaux mouvements religieux ou de sectes est également important à considérer, car les clients qui ont été traumatisés par des abus peuvent trouver presque impossible de « croire » dans divers domaines : confiance envers les gens, croyance en un monde juste, foi en une puissance supérieure [...] Les anciens membres rapportent également comment [...] l'effet de « montagnes russes » du départ est traumatique tant sur le plan spirituel qu'existential [traduction libre] (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018, p.87).

Ainsi, tel qu'abordé en début de chapitre, ce type d'impacts peut faire émerger chez ces personnes un besoin de soutien de type religieux et/ou spirituel (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018).

7.1.6 Le besoin de protection :

Comme indiqué dans les premières lignes, le besoin en matière de protection chapeaute, en quelque sorte, l'ensemble des besoins présentés plus haut. En effet, le caractère hermétique de plusieurs GHE favorise le maintien de contextes d'abus auprès des personnes qui y naissent et y grandissent et limite considérablement les possibilités d'accès

aux organisations sociales (garderie, milieu scolaire, système de santé et de services sociaux, organismes communautaires, etc.) pouvant intervenir auprès d'elles durant leur vie en GHE. En conséquence, ces circonstances posent d'importants enjeux sur le plan de la reconnaissance et de la protection sociale de cette population (Paugam, 2017). De plus, lorsque les PNAG en GHE parviennent à quitter leur groupe, celles-ci disposent de connaissances nettement limitées à l'égard de leurs propres besoins, de leurs droits, du fonctionnement de la société, ou encore des ressources disponibles. Ces conditions de départ accentuent leur niveau de vulnérabilité et mettent en lumière l'importance d'assurer un cadre protecteur auprès d'elles durant les premiers temps suivant leur départ du GHE. La majorité des personnes participantes ont exprimé que leur vécu est en important décalage avec les expériences de vie de leurs pairs hors secte. Selon Furnari (2005) et Zieman (2016), ce décalage peut notamment s'expliquer par le fait que le développement des PNAG en GHE s'effectue, en l'occurrence, à l'extérieur des normes développementales comme entendu par le modèle d'Erikson. De manière succincte, il s'avère pertinent de rappeler qu'Erikson accorde une importance particulière à la notion de cycle de vie, notion à l'intérieur de laquelle l'être humain se trouve en processus de constante évolution tout au long de sa vie (Colin, 2016).

Ainsi, ce processus évolutif est traversé par différents stades (8 stades) : 1) la confiance en soi et en l'autre ; 2) l'autonomie ; 3) l'initiative ; 4) les réalisations ; 5) l'identité ; 6) l'intimité ; 7) la générativité ; et 8) l'intégrité (Côté, 2015 ; Colin, 2016). Finalement, chacun de ces stades expose toute personne à une période transitoire de crise psychosociale, dont la fonction renvoie, ultimement, à la construction globale sur le plan identitaire (Colin, 2016). À noter que la crise qui est traversée à chacun des stades générationnels peut générer des retombées positives ou négatives, qui, elles, impactent directement le processus global d'évolution de tout être humain (Colin, 2016). À titre indicatif, voici un rappel du modèle d'Erikson (Figure 21 – Erikson's Eight Stage Theory of Psychosocial Development) présenté à la page suivante (source : Zieman (2021, p. 101).

Figure 21

Erikson's Eight Stage Theory of Psychosocial Development						
	Age	Virtues	Psychosocial Crisis	Significant Relationship	Existential Question	Examples
1	0-2 years	Hopes	Basic Trust vs Mistrust	Mother	Can I trust the world?	Feeding, Abandonment
2	2-4 years	Will	Autonomy vs Shame and Doubt	Parents	Is it OK to be me?	Toilet Training, Clothing Self
3	4-5 years	Purpose	Initiative vs Guilt	Family	Is it OK for me to Do, Move, Act?	Exploring, Using Tools, Making Art
4	5-12 years	Competence	Industry vs Inferiority	Neighbors, School	Can I make it in a world of people and things?	School, Sports
5	13-19 years	Fidelity	Identity vs Role Confusion	Peers, Role Models	Who am I? What can I be?	Social Relationships
6	20-24 years	Love	Intimacy vs Isolation	Friends, Partners	Can I love?	Romantic Relationships
7	25-64 years	Care	Generativity vs Stagnation	Household, Workmates	Can I make my life count?	Work, Parenthood
8	65-death	Wisdom	Ego Integrity vs Despair	Mankind, My Kind	Is it OK to have been me?	Reflections on Life

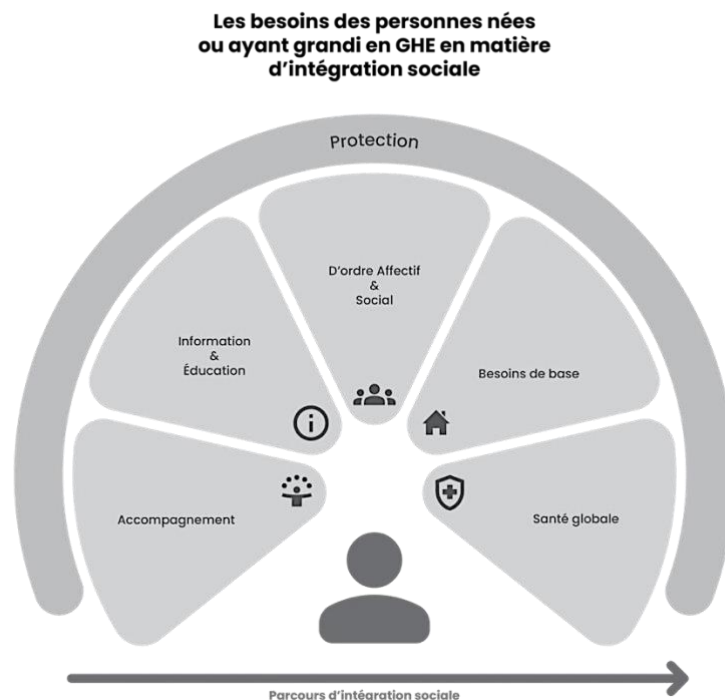
Vu le contexte autoritaire et répressif des GHEs où les PNAG évoluent, ces personnes risquent de rencontrer des difficultés au cours de leur développement. De nombreux besoins, comme le souligne aussi Zieman (2021), seraient négligés, entraînant ainsi des répercussions après leur départ du GHE. À ce propos, l'auteure note que « ces membres de naissance, ou membres de deuxième, troisième ou quatrième génération de sectes, se voient refusé une enfance normale et beaucoup de leurs besoins liés à leur développement ne sont pas comblés » [traduction libre] (Zieman, 2021, p.101). Cette dernière précise également que:

Les individus élevés dans une secte ont tendance à s'isoler et à se cacher lorsqu'ils réalisent à quel point ils sont en retard par rapport à leurs pairs qui ont pu expérimenter, explorer, développer leur confiance, leurs compétences, leur assurance, gagner un revenu confortable et fonder une famille sans connaître de constantes interférences. Les adultes qui, enfants, ont été élevés dans une secte peuvent se sentir totalement en décalage par rapport à leur propre génération. En

commençant à créer une nouvelle vie en dehors de la secte, ils peuvent se sentir très mal préparés et dépassés [traduction libre] (Zieman, 2021, p.103).

En somme, comme le démontrent les témoignages des personnes participantes, plusieurs de leurs besoins sont négligés, voire non comblés. Pour s'intégrer, ces dernières ont eu recours à différentes formes d'aide et d'accompagnement passant par l'accès à des services spécialisés et généraux. D'après les témoignages recueillis, la majorité des personnes quittant un GHE se retrouvent dans une importante situation de vulnérabilité sur les plans social et économique dès leur départ. En effet, l'aide sous diverses formes et le renforcement de liens sociaux existants ou émergents en cours de parcours garantissent une protection et contribuent à l'intégration sociale. Pour donner suite à l'ensemble des besoins explicités plus haut, la figure présentée ci-bas (Figure 22 – Les besoins psychosociaux des personnes nées ou ayant grandi en GHE en matière d'intégration sociale) se veut un bref résumé visuel des besoins que les PNAG en GHE présentent durant leur parcours d'intégration sociale :

Figure 22



7.2 Une agentivité et une résilience au cœur du parcours d'intégration

Agentivité: Le parcours d'intégration partagé par l'ensemble des personnes rencontrées témoigne de la présence indubitable de capacités personnelles et de forces intrinsèques chez ces dernières. Tout d'abord, force est d'admettre qu'en l'absence d'agentivité, le départ lui-même du GHE, puis le chemin parcouru en société, n'auraient jamais pu se réaliser. De fait, cette capacité bien intentionnelle à poser des actions pour permettre la réalisation de différentes expériences (Bandura, 2001) se trouve au cœur même du processus partagé par les personnes participantes. À ce sujet, Bandura (2001) dépeint les quatre principales composantes de l'agentivité, à savoir l'intentionnalité [traduction libre], la prévoyance [traduction libre], l'auto-réactivité [traduction libre] et l'autoréflexivité³⁴ [traduction libre]. Selon l'auteur, l'intentionnalité réfère aux intentions initiales qui guident toute personne vers une éventuelle mise en action. Sur le plan de la prévoyance, cette composante renvoie aux capacités des individus à orienter leurs actions en prévision des événements souhaités à venir (Bandura, 2001). Du côté de l'auto-réactivité, cette composante réfère aux capacités des individus à poser les actions nécessaires pour donner forme à leurs objectifs (Bandura, 2001). Finalement, l'autoréflexivité renvoie aux capacités réflexives des individus à évaluer la cohésion entre leurs pensées, valeurs et motivations à l'égard des actions qu'ils posent en cours de parcours vers l'atteinte des projets de vie souhaités (Bandura, 2001).

Ainsi, l'ensemble des personnes participantes ont fait preuve d'agentivité. De fait, comme abordé au chapitre précédent, ces dernières ont entamé un long processus de réflexion préalablement au départ de leur GHE d'appartenance. En vue du départ, elles ont posé diverses actions pour préparer le terrain (occupation d'un emploi, relocalisation en appartement, relocalisation en maison d'hébergement, etc.). Le départ du GHE a été considéré comme une priorité absolue et une source de sens dans leur existence. Cette démarche a été planifiée en fonction d'un ensemble de valeurs, de motivations et de préférences (Gherghel, 2015), dans l'espoir de commencer une nouvelle vie loin des

³⁴ Traduction libre. En anglais: Intentionality, Forethought, Self-Reactiveness, Self-Reflectiveness. (Bandura, 2001)

contraintes sectaires. Par conséquent, malgré des périodes transitoires difficiles et déstabilisantes vécues en cours de parcours, ces personnes sont demeurées motivées et activement engagées, sur le plan de leurs actions, afin de poursuivre leur processus global d'intégration sociale. À ce propos, bien que le parcours d'intégration ait donné lieu à l'expérimentation de plusieurs transitions (Gherghel, 2015), celle considérée comme la plus importante de toutes est liée au fait d'être passé d'un statut de citoyen passif à l'intérieur d'un GHE oppressant vers le statut de citoyen actif au sein d'une société plus inclusive au regard de la diversité humaine. Ultimement, grâce à leurs capacités agentielles, les personnes rencontrées sont parvenues à se créer une place bien distincte dans la société et ont donné lieu à un repositionnement, à degrés divers, dans les différents paliers de l'intégration sociale (Paugam, 2017).

Résilience : En amont à l'agentivité dont elles ont fait preuve, il se dégage également du discours des personnes participantes la présence d'une grande résilience face au long processus évolutif de rétablissement (Furnari, 2005) et d'intégration à la société. À ce sujet, selon Vanistendael (1996), la résilience représente « la capacité à réussir, à vivre et à se développer positivement, de manière socialement acceptable, en dépit du stress ou d'une adversité qui comportent normalement le risque grave d'une issue négative » (Vanistendael, 1996, cité dans Cyrulnik, 2002, p.8). Ainsi, malgré la détresse vécue et les difficultés rencontrées durant le parcours d'intégration, plusieurs des personnes participantes ont exprimé avoir maintenu une certaine confiance en l'avenir et entretenu un espoir d'un futur qui vaudrait la peine d'être vécu. Cette vision optimiste est une composante sous-jacente de la résilience et celle-ci renforce cette croyance selon laquelle, en maintenant les efforts nécessaires face à une situation donnée, les choses finiront par s'améliorer au fil du temps (Southwick et Charney, 2018).

Dans la même perspective, le récit des personnes rencontrées durant la présente recherche laisse entendre que, par-delà la détresse psychologique vécue suivant le départ de leur GHE, ce même processus leur a parallèlement permis d'attribuer un certain sens à l'égard du parcours plus global d'intégration sociale. À ce propos, cette capacité à faire émerger un sens face aux souffrances de la vie repose sur l'essence même des travaux de

Frankl (2019), fondateur de la logothérapie. De fait, par le biais de cette approche, Frankl dépeint les trois voies permettant à l'être humain de donner un sens à sa vie, à savoir celle de l'accomplissement, celle de l'amour et celle de la transcendance (Frankl, 2013). Finalement, dans le registre des facteurs de résilience, l'ensemble des personnes participantes ont exprimé un sentiment de reconnaissance face à certaines personnes particulièrement significatives et aidantes durant leur parcours d'intégration. Parmi les théories et concepts liés à la résilience s'y répertorie, en outre, le concept de « tuteurs de résilience » (Cyrulnik, cité dans Lecomte, 2010). À ce sujet, ces individus peuvent être des amis, des membres de la famille, des membres d'une famille substitutive, et présentent généralement de précieuses qualités qui favorisent le développement des capacités de résilience de leurs proches pouvant se trouver en situation de difficulté (Lecomte, 2010). Dans le cas des personnes rencontrées, les qualités relevées chez leurs tuteurs de résilience étaient notamment liées à l'empathie, la modestie, la patience, ou encore, le respect de leur parcours de résilience respectif (Lecomte, 2010). En sommes, bien que la résilience des personnes participantes ait constitué un facteur de protection marquant durant leur parcours d'intégration, il semble pertinent de souligner que cette capacité s'est vue renforcée, entre autres, par la présence de relations significatives et bienveillantes à leur égard.

7.3 Une citoyenneté doublement invisibilisée

Bien que l'ensemble des personnes participantes rencontrées aient fait preuve de résilience et soient parvenues à se créer une place dans la société, cela n'est pas l'affaire de toutes les personnes désirant quitter un GHE. D'importantes difficultés guettent cette population dès le départ et celles-ci peuvent poser un risque sérieux dans leur parcours d'intégration. Notamment, suivant le départ du GHE, cette population présente un risque de développer des problèmes de dépendance (Dubrow-Marshall et Dubrow-Marshall, 2018), de se trouver en situation d'itinérance (Lalich et McLaren, 2018), de développer une détresse suicidaire pouvant mener à des tentatives, voire la concrétisation d'un suicide (Lalich et McLaren, 2018, Derocher, 2022), ou encore, de retourner au sein du GHE (Derocher, 2022).

Ainsi, en amont aux forces intrinsèques relevées chez les personnes rencontrées, le chapitre précédent fait état de divers acteurs et services d'aide ayant, au final, été de précieux facteurs de protection en regard de leur processus d'intégration sociale. Même si la majorité des services et/ou programmes de protection sociale dont les personnes participantes ont pu bénéficier n'étaient pas directement voués à répondre aux enjeux découlant d'une problématique sectaire, ceux-ci ont néanmoins été aidants, entre autres : l'accès à des suivis psychosociaux individuels ou familiaux ; l'hébergement d'urgence en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ; l'admissibilité auprès de l'IVAC, de l'Aide financière de dernier recours, ou encore de programmes gouvernementaux visant le soutien à la réinsertion socioprofessionnelle.-Malgré le fait que ces services offrent une réponse partielle aux réels besoins des PNAG en GHE durant leur parcours d'intégration, l'accès à cette diversité de ressources a facilité l'adaptation à des périodes de vie précaires et qui auraient pu les mener et les maintenir, sur le long terme, vers une rupture de fonctionnement. En ce sens, les témoignages indiquent que les professionnels et institutions offrant des services publics de première ligne à la population gagneraient à être mieux informés relativement aux besoins et enjeux d'intégration auxquels sont exposés les PNAG en GHE à la suite du départ de leur groupe. En effet, en augmentant les connaissances et l'offre de services, les professionnels seraient mieux outillés pour accueillir et accompagner cette population durant le parcours d'intégration sociale.

De plus, les propos rapportés par les personnes participantes soulèvent d'importantes préoccupations devant l'ignorance et le non-respect de plusieurs de leurs droits fondamentaux au sein du GHE et de la société. D'une part, ces personnes évoluent dès la petite enfance à l'intérieur d'une communauté radicale et fermée (Derocher, 2022). Cette même communauté les met à risque, dès les premières années de leur vie, de subir diverses formes d'abus (Kendall, 2016). Conséquemment, lorsqu'elles sont assujetties à de mauvais traitements et qu'elles ne peuvent compter sur le soutien de leurs parents, les PNAG en GHE se voient alors privées de la protection et la reconnaissance que devrait pourtant leur garantir le lien de filiation (Paugam, 2021). En effet, comme exposé dans les témoignages, les abus subis durant la jeunesse en GHE sont commis, voire justifiés, par

différents « systèmes de contrôle³⁵ » [traduction libre] (Lalich et McLaren, 2018, p.7) . À ce sujet, selon Lalich et McLaren, ces systèmes présentent une résistance et un contraste marqués par rapport au fonctionnement et aux normes présentes dans la société. Cette non-conformité endure le caractère opaque des GHE vis-à-vis de la société. Tel que mentionné par ces auteures :

Les groupes à haute exigence et les sectes [...] créent des systèmes de contrôle durs et inflexibles, exercés par des figures d'autorité rigides qui enferment les membres dans un univers étroitement restreint. Ces systèmes consistent en des règles, des régulateurs et des procédures reconnaissables (y compris la discipline et la punition) qui guident le bon fonctionnement du groupe et contrôlent le comportement et la pensée de chaque membre. [...] Dans de nombreux groupes sectaires, l'autorité hiérarchique, les règles sans fin et la discipline stricte, ainsi que les punitions, créent un monde scellé et délimité dont il est presque impossible de s'échapper. Absolument tous les domaines de la vie - personnel, financier et social - sont régulés ou liés aux systèmes de contrôle du groupe [traduction libre] (Lalich et McLaren, 2018, p.62-63).

D'autre part, lorsque les PNAG en GHE parviennent à briser les multiples couches de contrôle de leur GHE et qu'elles réussissent à le quitter, l'arrivée en société les confronte à un cadre social et culturel nouveau et complètement méconnu. Par conséquent, cette transition donne lieu à une vertigineuse et déstabilisante perte de repères chez ces individus :

les communautés sectaires instaurent une rupture entre elles et la société environnante. Par conséquent, un écart culturel sépare les nouveaux arrivants -qui viennent de quitter leur milieu d'origine sectaire- des jeunes qui ont été socialisés aux valeurs modernes. Se sentant étrangers, ils peinent à saisir les codes sociaux et les normes relationnels de ce nouvel environnement. (Derocher, 2022, p.124)

Comme abordé plus haut, les personnes rencontrées ne connaissent pas nécessairement leurs droits lorsqu'elles quittent leur GHE d'appartenance, droits pourtant inscrits dans la Charte des droits et libertés de la personne. Puis, après avoir pris conscience de leurs droits, la majorité a exprimé avoir ressenti une colère en regard de l'absence de protection face aux abus vécus durant leur parcours de vie en GHE, et ce, malgré les lois existantes. Or, l'insatisfaction et le sentiment d'injustice rapportés par ces personnes

³⁵ Systèmes de contrôle. Traduction libre. En anglais: Systems of Control. (Lalich, & McLaren, 2018, p.7).

repose spécifiquement sur les limites de la protection sociale et juridique québécoise de reconnaître la portée sectaire systémique ayant pourtant favorisé, maintenu et justifié ces mêmes situations d'abus. De fait, puisque leur réalité ne colle guère aux critères préalablement prévus par la loi, cela les positionne dans une situation sociale à l'intérieur de laquelle ils sont « exclus de droits » (Paugam, 2017, p.58).

En conséquence, bien que plusieurs personnes participantes perçoivent la société laïcisée comme étant plus juste, il se dégage de leur discours que l'ignorance sociétale, juridique et étatique à l'égard des abus vécus en contexte sectaire constitue un frein à la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Ce faisant, bien qu'elles naissent dans un état de droits, ces personnes se perçoivent davantage à l'intersection de deux sociétés aux valeurs, codes sociaux et cadres normatifs complètement opposés à l'intérieur desquels leur citoyenneté s'en trouve effacée et invisibilisée. À ce propos, pour reprendre leurs paroles exactes, les personnes rencontrées ont exprimé se sentir « invisibles pour le système ». Invisibles, non protégés et, par conséquent, abandonnés par l'État. Pourtant, ce même État devrait, bien au contraire, pouvoir assurer le plein respect des droits de tout citoyen, et ce, indépendamment de l'appartenance à un groupe social quelconque (Paugam, 2017). À cet effet, Paugam avance que :

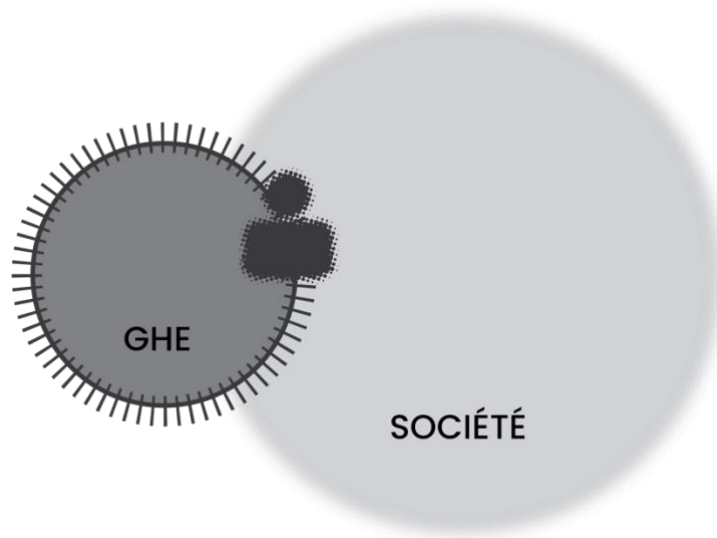
Dans les sociétés démocratiques, les citoyens sont égaux en droit, ce qui implique [...] que des efforts soient accomplis dans la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente. [...] Ce processus d'extension des droits fondamentaux individuels correspond à la consécration du principe universel d'égalité et du rôle dévolu à l'individu citoyen qui est censé appartenir « de son plein droit », au-delà de la spécificité de son statut social, à la communauté politique (Paugam, 2017, p. 56-57).

L'auteur précise d'ailleurs que l'« on peut parler de rupture du lien de citoyenneté chaque fois que l'on constate une entorse au principe d'égalité des citoyens au regard du droit » (Paugam, 2017, p. 58-59). En somme, la relation complexe entre l'État laïc dans lequel les PNAG en GHE évoluent et la religion semble contribuer à l'invisibilité et à la non-reconnaissance sociétale vis-à-vis non pas de la religion, mais bien des dérives sectaires favorisées par le fonctionnement de bon nombre de GHEs. En bref, la perception d'un État demeurant passif et, par conséquent, s'avérant non protecteur à l'égard des droits fondamentaux des mineurs évoluant en GHE représente, pour ces personnes, un élément

franc de perte de confiance envers un angle bien précis de la société. En effet, ce bris de confiance est vécu face au rôle que devraient jouer l'État et certaines institutions dont le mandat vise pourtant à assurer la protection de tout citoyen. La figure présentée à la page suivante (Figure 23- La citoyenneté des PNAG en GHE doublement invisibilisé) vise à illustrer cette réalité partagée par les personnes rencontrées :

Figure 23

La citoyenneté doublement invisibilisée des PNAG en GHE



Pour les personnes qui naissent et qui grandissent en GHE, l'approche entourant le départ du GHE vise leur survie et la préservation de leur intégrité psychologique et physique. En conséquence, ce processus peut amener ces personnes à devoir composer avec un haut niveau de peur. D'une part, la peur que le harcèlement et l'intimidation persistent nonobstant le fait d'avoir quitté le GHE, d'autre part, la crainte pour leur propre vie, voire, pour celle de leurs proches (Zieman, 2016). Dans certains cas, le harcèlement post-départ persiste effectivement un certain temps à l'endroit de la personne qui quitte le GHE (Hassan, 2013). De plus, Hassan souligne que « Dans une secte destructive, il n'existe jamais de raison légitime pour partir. [...] Les groupes à haut niveau de contrôle rendent très clair l'idée selon laquelle il n'y a pas de manière légitime de quitter. [...] Les membres

sont complètement endoctrinés avec la croyance que s'ils partent un jour, des conséquences terribles les frapperont, eux, leur famille et/ou l'humanité » [traduction libre] (2018 p.147).

Au final, lorsque ces personnes quittent leur groupe, les PNAG en GHE sont exposées au risque d'exclusion non pas d'une seule, mais bien de deux sociétés, soit celle du GHE et la société. Il est donc essentiel de mettre en place des mesures pouvant contribuer positivement au rétablissement et au parcours d'intégration sociale de cette population. Le phénomène sectaire et, plus globalement, le risque de dérive qui en découle également pour la société, est un problème social bien réel (Mine, 2009). En ce sens, il s'avère important pour une société de droit de s'informer et d'agir face à cette problématique. De même, sur le plan politique, il incombe à l'État de renforcer la protection des droits des personnes qui naissent et qui grandissent au sein de GHEs. De fait, certains pays se positionnent plus clairement par rapport à la problématique des organisations sectaires considérées nuisibles et du risque de dérives qu'elles peuvent poser en société (Mines, 2009). À ce propos,

il ne s'agit pas d'identifier les groupements à partir de leur histoire, de leur credo ou de la qualité des messages qu'ils diffusent aux membres, mais bien d'établir des relations entre leurs pratiques et le régime juridique en vigueur à partir des positivités qu'elles laissent sur le corps et l'esprit des individus. (Mine, 2009, p.5).

Par ailleurs, force est de constater que ce n'est pas le cas pour le Canada (Kropveld, 2009). Pourtant, des inquiétudes sont bel et bien soulevées dans la population. En témoigne notamment une tentative de mobilisation citoyenne qui a mené, en juin 2018, au dépôt d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale du Québec. Cette pétition, signée par 2570 citoyens, demandait qu'un mandat d'initiative soit accordé pour traiter du phénomène des dérives sectaires. Plus précisément, par le biais de cette démarche, les personnes signataires formulaient la demande suivante :

que la Commission des institutions se saisisse d'un mandat d'initiative pour examiner la possibilité que, sous le couvert de la liberté de religion, des gestes illégaux puissent être posés par des groupes à dérives sectaires sans être sanctionnés et qu'elle entende à cette fin tous les groupes qu'elle jugera pertinents. (Maltais, 2018).

De cette initiative, seules deux séances de travail ont eu lieu, l'une en 2018 et l'autre en 2019. Par ailleurs, il est crucial de souligner que, compte tenu de la complexité de cette problématique, aborder une telle question sur le plan social et politique revient à accomplir une tâche fort laborieuse (Kropveld, 2009). Il n'empêche que les PNAG en GHE existent bel et bien au sein de notre société canadienne, québécoise, et elles ne peuvent être assujetties à autant d'invisibilité sociale pour la seule et unique raison que leur réalité est considérée trop complexe. Après tout, pour reprendre les mots de Paugam : « il ne peut exister de société sans solidarité entre ses membres. Cette dernière correspond à une morale partagée par tous qui constitue le fondement de toute vie collective » (Paugam, 2021, p. 5)

7.4 Pistes de recommandations

Les défis que rencontrent les PNAG en GHE durant leur processus d'intégration sociale sont nombreux. Au même titre, le processus à l'intérieur duquel celles-ci s'engagent pour parvenir à se dégager de liens sectaires, guérir de cette rupture et reconstruire leur vie demeure tout aussi complexe. Une pluralité de formes de soutien s'avère nécessaire pour accompagner ces personnes tout au long de leur parcours d'intégration sociale. Pour intervenir efficacement dans les domaines de la prévention, de l'intervention et du politique, différentes actions doivent être entreprises. En effet, de meilleures pratiques d'intervention gagneraient à être développées pour accompagner plus adéquatement cette population. Pour ce faire, la recherche demeure un outil précieux pour le développement des pratiques d'intervention en développant une meilleure compréhension de la problématique sectaire, des dynamiques existantes au sein des GHE et des violences qui y sont commises. Finalement, il s'avère indispensable que la sphère politique s'attarde également à cette problématique, afin de mieux protéger les droits fondamentaux des personnes qui évoluent en GHE lorsque ceux-ci sont brimés sous le couvert de la liberté de religion. Ainsi, à la lumière des données récoltées dans le cadre de cette étude, les présentes recommandations se veulent des pistes de réflexion et d'action à l'égard de l'intervention sociale, de la recherche, et sur le plan politique.

Au niveau de l'intervention sociale :

- Développer une offre de formation spécialisée auprès des multiples professionnels pouvant être appelés à intervenir auprès de cette population (intervenants issus du RSSS, des organismes communautaires, du secteur privé, du milieu de l'éducation, du milieu juridique, du corps policier, etc.) ;
- Consulter les organismes spécialisés sur le phénomène sectaire en cas de besoin clinique lors d'accompagnement auprès de cette population (Info-Secte) ;
- Accorder un espace aux questionnements d'ordre religieux exempt de jugement lorsque ce besoin est exprimé en cours de processus d'intervention. Au besoin, consulter et/ou référer vers des organismes spécialisés en la matière ;
- Développer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention adressés aux jeunes (adolescents ; jeunes adultes) fréquentant le milieu scolaire.

Au niveau de la recherche :

- Poursuivre les recherches visant à élargir la compréhension du parcours d'intégration des personnes qui évoluent dès un bas âge en GHE afin de :
 - o Identifier avec une plus grande justesse leurs besoins en matière d'intégration ;
 - o Documenter de manière plus pointue les facteurs de protection et les facteurs posant un risque à l'intégration sociale des PNAG en GHE durant leur parcours d'intégration ;
 - o Élargir ces connaissances dans la littérature francophone.

Au niveau politique :

- Autoriser le déclenchement d'une commission d'enquête spécialisée pour permettre, notamment :
 - o une analyse approfondie et élargie des réalités sectaires en territoire québécois ;
 - o prendre connaissance des impacts et des torts que les GHE causent à leurs membres, à leurs proches et à la société ;

- constater la violation des droits que plusieurs membres de GHE subissent au nom de la religion et d'une vision rigide et littérale des écrits bibliques ;
- Évaluer la pertinence d'établir une politique sociale visant une meilleure protection des droits des personnes subissant des abus en GHE.

En somme, l'implication de ces trois paliers de la société s'avère essentielle pour contribuer au développement de meilleures pratiques d'intervention, à l'avancement des connaissances sur la problématique sectaire et pour assurer la prévention de toute dérive à l'égard de la société. En complémentarité à ces domaines d'expertise, il demeure tout aussi crucial d'inclure et de considérer la voix des personnes qui sont directement concernées par cette problématique (de Laat et al, 2014). En effet, le processus à l'intérieur duquel les personnes rencontrées en cours d'étude se sont engagées relève d'un réel parcours du combattant. Ce faisant, le croisement de ces savoirs, en l'occurrence, ceux pratiques, expérientiels et scientifiques, permet d'élargir l'accès à des connaissances plus justes et apporte donc des réponses plus efficaces (de Laat et al, 2014). À ce propos, « croiser les savoirs nécessite d'accepter la confrontation, car souvent, il n'y a pas de construction collective possible sans confrontation. Identifier les éléments de désaccord est une étape essentielle avant de construire ensemble » (de Laat et al, 2014, p.87). Autrement dit, il s'agit d'intervenir en amont et en aval pour le bien des citoyens et pour s'approcher d'une plus grande justice sociale.

7.5 Forces et limites de la recherche

Depuis les dernières décennies, la littérature scientifique s'intéressant à la problématique sectaire n'a cessé de croître. En effet, des recherches ont contribué à une meilleure compréhension du phénomène des sectes, de la dynamique psychologique du totalitarisme (Lifton, 2014), ainsi qu'aux différentes formes d'abus subis par les jeunes vivant au sein de GHEs (Pacheco et Casoni, 2008 ; Derocher, 2018). Des études ont aussi examiné en profondeur le mode opératoire des GHEs, ainsi que les méthodes d'influence et de séduction employées pour attirer et retenir les adhésions de leurs membres (Singer, 2003 ; Hassan, 2013, 2015). D'autres recherches se sont penchées sur les impacts d'une implication en GHE à la sortie du groupe, notamment pour accompagner les anciens

membres et également pour soutenir la compréhension et l'accompagnement clinique des professionnels confrontés à de tels contextes de demande d'aide (Hassan, 2013 ; Nelson, 2012 ; Zieman, 2021 ; Jenkinson, 2023).

Les études portant sur les personnes nées et ayant grandi en GHE s'intéressent généralement à leurs difficultés d'intégration sociale lorsqu'elles quittent ce milieu. Ces difficultés peuvent être liées à la perte du réseau familial et social du GHE, à des problèmes de socialisation ou encore à l'émergence d'une détresse psychologique pouvant, dans certains cas, conduire au suicide (Derocher, 2006 ; Kendall, 2016). Bien que les connaissances sur les facteurs favorisant l'intégration sociale des PNAG en GHE soient encore limitées, un nombre croissant de chercheurs s'intéressent à ce sujet (Matthews et Salazar, 2013 ; Lalich et McLaren, 2018 ; Zieman, 2021 ; Derocher, 2022). D'ailleurs, cette étude-ci s'intéresse également aux parcours et enjeux d'intégration sociale de cette population. De plus, peu de recherches de ce type ont été menées en travail social. Or, cette étude présente donc la force d'apporter elle aussi sa contribution à l'avancement des connaissances dans ce domaine. De plus, une vaste majorité de la littérature se penchant sur les PNAG en GHE relève du milieu anglophone (États-Unis, Australie, Royaume-Uni, notamment). Ce faisant, cette recherche contribue au corpus de connaissances sur la problématique sociale à l'étude. Son originalité réside en partie dans sa réalisation en milieu québécois francophone et permet ainsi d'élargir l'accessibilité aux connaissances à un niveau géographiquement et culturellement davantage en phase à la réalité de la société québécoise.

Finalement, l'ensemble des personnes rencontrées sont scolarisées (niveau collégial et/ou universitaire pour la forte majorité d'entre elles) et sont actives sur le marché de l'emploi. Ces paramètres liés à la scolarisation et à l'employabilité demeurent importants à considérer puisqu'ils constituent des indicateurs francs en matière d'intégration sociale. Les entrevues réalisées auprès des personnes participantes ont permis d'observer des capacités d'affirmation, de connaissance de soi, d'affirmation de soi, des capacités réflexives et d'analyse critique vis-à-vis de leur processus d'intégration et, plus globalement, sur la société. Les témoignages des participant.es ont ainsi contribué à élargir

la compréhension du parcours global d'intégration sociale des PNAG en GHE à la suite de leur départ du GHE.

Dans un autre ordre d'idée, il est crucial de comprendre les limites de cette recherche, qui n'a malheureusement pas réussi à inclure les personnes au début de leur parcours, potentiellement en proie à une détresse excessive. En ce sens, l'étude s'est concentrée sur les PNAG en GHE ayant quitté leur groupe depuis plus de 4 ans, et il faut admettre que les participant.es à l'étude ont surmonté les épreuves de l'intégration. En effet, le portrait qui en résulte est plutôt positif pour la grande majorité. Par ailleurs, les personnes souffrantes ou qui sont moins bien intégrées ont décidé de demeurer dans l'ombre. Le portrait aurait peut-être été tout autre si les entretiens avaient été réalisés à la première année de leur sortie. De plus, la présente recherche a été réalisée auprès d'un échantillon de petite taille (10 personnes participantes). On ne peut donc pas généraliser les résultats à toutes les personnes ayant quitté un GHE. Également, le recrutement a eu lieu principalement à Infosecte. Donc, les participant.es à l'étude connaissaient la ressource. À ce titre, on peut émettre l'hypothèse qu'elles avaient possiblement déjà entamé une démarche de réflexion sur leur propre parcours. Finalement, bien loin d'une démarche d'enquête longitudinale visant à analyser des phénomènes sociaux sur de longues périodes (Milon et Paivandi, 2022), cette étude présente un bref portrait, à la suite de leur départ du GHE, du parcours d'intégration sociale des personnes qui naissent et qui grandissent en GHE à vocation religieuse. Par ailleurs, cette recherche a privilégié la théorie du parcours de vie (Gherghel, 2015) et la théorie des liens sociaux (Paugam, 2017). Par conséquent, certains aspects ont été examinés plus en profondeur dans cette recherche en raison de ces choix (Paillé et Mucchielli, 2021).

Conclusion

L'univers des groupes à haute exigence est particulièrement hermétique à l'égard des sociétés laïcisées. Bon nombre d'études ont été menées pour mieux comprendre cette problématique sociale sous divers angles, et ce, depuis déjà plusieurs années (Langone, 1993 ; Singer, 2003 ; Lottick, 2008 ; Hassan, 2013 ; Lifton, 2014 ; Lalich et McLaren, 2016 ; Derocher, 2006, 2018, 2022 ; Jenkinson, 2019, 2023). Par ailleurs, des points de désaccord persistent entre les spécialistes de la recherche et les praticiens quant au vocabulaire à employer pour désigner ce phénomène social d'envergure mondiale. En conséquence, cela complexifie l'analyse globale de cette problématique. De plus, lorsque d'anciens membres en viennent à quitter leur GHE, divers besoins et défis sont alors à prendre en considération pour leur offrir un accompagnement adéquat afin de soutenir leur parcours d'intégration sociale (Furnari, 2005 ; Matthews et Salazar, 2013 ; Zieman, 2016 ; Kendall, 2016 ; Lalich et McLaren, 2018 ; Björkmark et al., 2021 ; Derocher, 2022) .

En rappel, la présente recherche qualitative s'inscrit dans une visée exploratoire et compréhensive. Cette recherche explore le parcours d'intégration sociale, hors du groupe sectaire, de personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse à la suite de leur départ. À partir de cette exploration, l'étude a cherché à mieux comprendre le parcours d'intégration à la société, afin de mieux répondre aux besoins psychosociaux et de protection sociale des PNAG en GHE lorsqu'elles quittent leur groupe. Plus précisément, la question ayant guidé cette démarche scientifique est la suivante : **comment les personnes nées ou ayant grandi (PNAG) en GHE à vocation religieuse décrivent leur parcours d'intégration sociale hors du groupe sectaire ?** En sous-questions, l'étude a souhaité apporter un éclairage sur les éléments déclencheurs qui ont mené les PNAG en GHE à quitter leur groupe, les difficultés rencontrées dans leur parcours d'intégration sociale, les stratégies déployées pour faire face aux difficultés d'intégration à la société, et enfin, les besoins psychosociaux identifiés tout au long de leur parcours d'intégration sociale. Le recours à la théorie du parcours de vie et la théorie des liens sociaux ont constitué le cadre structurant de cette recherche. Grâce aux entrevues réalisées auprès de dix personnes participantes, il appert que le processus d'intégration sociale à l'intérieur

duquel s'engagent les personnes qui naissent et qui grandissent en GHE débute bien avant le départ même du groupe. En effet, ce processus se découpe en cinq étapes et, compte tenu de sa complexité et de sa durée dans le temps, celles-ci peuvent s'enchevêtrer. Ces étapes sont les suivantes :

- 1) Questionnement initial ;
- 2) Remise en question du maintien de l'implication en GHE ;
- 3) Hésitation face au départ ;
- 4) Concrétisation du départ ;
- 5) Le départ et ses répercussions.

À ce sujet, les résultats montrent que la majorité des personnes qui naissent et qui grandissent en GHE sont exposées, dès la petite enfance, à un cadre de socialisation oppressant, car il est en opposition avec les valeurs de la société (Lalich et McLaren, 2018 ; Derocher, 2022). Le développement de ces personnes est alors compromis à différentes périodes du parcours de vie en GHE. De fait, ces personnes sont victimes de diverses formes de négligence et/ou de violence de la part de plusieurs acteurs du GHE (parents, pairs, membres du GHE), ce qui pose un important enjeu de protection durant leur évolution au sein du GHE d'appartenance. En ce sens, les GHEs fonctionnent en marge de la société et imposent leur propres normes sociales à leurs membres. En conséquence, lorsque des personnes qui y naissent et y grandissent quittent leur GHE, elles se trouvent alors confrontées à une méconnaissance de la société. Leur parcours d'intégration hors du groupe sectaire devient d'autant plus difficile. D'ailleurs, on pourrait peut-être même avancer que plus un GHE est fermé sur lui-même, plus il est difficile pour les membres qui le quittent de vivre dans la société.

Les personnes rencontrées ont fait preuve de grande résilience. Au même titre, le parcours global d'intégration sociale s'initie difficilement sans la présence de capacités agentielles chez ces dernières. En effet, le déploiement de diverses stratégies adaptatives permet de quitter le GHE, puis de maintenir une autonomie fonctionnelle en société. Ces stratégies réfèrent, notamment, à la complétion d'études post-secondaires, à l'occupation d'un

emploi, à l'implication dans la communauté, etc. Puisque différents besoins émergent en fil de parcours, d'autres stratégies sont alors déployées pour rechercher activement du soutien. À cet effet, le départ du GHE précarise les conditions de vie et affaiblit la capacité de répondre aux besoins de base, du moins, pour un certain temps. La perte des liens sociaux, notamment le réseau familial et social demeurant activement impliqué dans le GHE, génère une souffrance importante lorsque ces personnes quittent leur groupe. Suivant le départ, plusieurs deuils relationnels sont vécus. Ceux-ci mènent peu à peu vers une reconfiguration de ces liens et, parallèlement, à une reconstruction identitaire. Ces processus sont soutenus par l'accès à une diversité de services, à un moment ou un autre du parcours d'intégration sociale, par exemple : des services de nature psychologique ; un accompagnement psychosocial individuel et/ou familial ; l'accès à des organismes communautaires, tel que des ressources d'hébergement de crise et/ou d'urgence ; l'accès à des programmes sociaux, notamment l'Aide Financière aux Études (AFE), l'Aide financière de dernier recours, l'Indemnisation pour les Victimes d'Actes Criminels (IVAC), etc. Bien que ces ressources n'offrent pas une aide directement liée à la problématique sectaire, ces services permettent de soutenir le parcours global d'intégration sociale des PNAG en GHE à la suite de leur départ du groupe.

Par ailleurs, les résultats de la recherche démontrent que le lien de citoyenneté des personnes participantes rencontrées présente certaines fragilités qui ne peuvent être ignorées. Le manque de protection et de reconnaissance sociales auquel ces personnes sont confrontées, tant au sein du GHE que dans la société, les amène à se percevoir comme des citoyens invisibles. Cette invisibilité est pointée du doigt en raison de l'insuffisance des dispositifs légaux pouvant offrir une justice face à la maltraitance subie durant le parcours de vie du GHE. Certes, la teneur criminelle de certains abus (notamment, les violences à caractère physique et/ou sexuel) peut être sanctionnée par la loi. Or, la non-reconnaissance de l'État face au fonctionnement des GHEs favorisant pourtant le non-respect de plusieurs droits fondamentaux de leurs membres représente un enjeu de taille qui affecte la qualité du lien de citoyenneté. De fait, se sentant abandonnées par un État qui s'est avéré non-protecteur à ce niveau précis, cela affaiblit directement la qualité du lien de citoyenneté (Paugam, 2017). À ce propos, il s'avère primordial que l'État s'intéresse à cette question.

Dans une société de droits, il est préoccupant de constater que des citoyens sont non seulement privés de leurs droits fondamentaux, mais qu'ils ne prennent conscience de ce déni de protection et de reconnaissance sociale qu'au moment où ils quittent leur GHE. Au nom de la liberté de pratiquer une religion, les droits des personnes évoluant dans certains GHE aux convictions plus extrémistes sont bafoués, et leur développement compromis. Les personnes qui naissent et qui grandissent en GHE sont des citoyennes à part entière. Il est donc urgent que le gouvernement clarifie sa position concernant ce défi social, afin que ces personnes puissent véritablement évoluer dans une société qui soit non seulement accueillante, mais aussi profondément juste et équitable. D'ailleurs, continuer à demeurer passif face au phénomène sectaire, dans son ensemble, n'épargne pas le risque pour la société d'être exposée à des dérives plus sérieuses (Mine, 2009).

À la lumière des informations présentées dans ce mémoire, quelques recommandations ont été formulées pour améliorer les perspectives d'intégration sociale des PNAG dans les GHE après leur départ de leur groupe. Pour ce faire, divers secteurs de la société peuvent apporter leur contribution à cette démarche d'intégration. D'une part, sur le plan de l'intervention sociale, la mise en place de formations, de programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention, ainsi que la consultation d'organismes spécialisés dans le domaine sectaire, peuvent offrir d'importants bénéfices pour soutenir le processus engagé par ces personnes lorsqu'elles quittent leur GHE. D'autre part, au niveau de la recherche, la poursuite d'études francophones visant à approfondir la compréhension du parcours d'intégration sociale de cette population constitue une avenue prometteuse pour élargir les connaissances en la matière. À ce propos, d'autres pistes de recherche devraient également être explorées. En effet, dans le cadre de ce mémoire, la grande majorité des personnes rencontrées occupent un rôle de parent. Il serait pertinent, dans de futures recherches, d'explorer plus en profondeur l'évolution des réalités conjugales et familiales des PNAG en GHE au cours de leur processus de transition et d'intégration sociale. Déjà, sur le plan individuel, la complexité des expériences vécues au cours de ce processus génère de nombreux défis. Or, cette complexité est accentuée lorsqu'elle entraîne d'importantes reconfigurations (volontaires ou non) sur les plans conjugaux et familiaux. De plus, l'évaluation des impacts de la COVID-19 sur le parcours d'intégration sociale des

PNAG en GHE s'avère une autre avenue pertinente à explorer pour d'éventuelles recherches. En effet, bien qu'absente dans la présentation des résultats, cette thématique a été effleurée par quelques participants durant les entrevues.

Finalement, sur le plan politique, la création d'une commission d'enquête spécialisée pourrait permettre de dresser un portrait plus exhaustif de cette problématique au Québec, d'examiner les préjudices causés aux personnes impliquées dans les GHE, et surtout, d'évaluer la pertinence d'élaborer une politique visant à mieux protéger leurs droits en cas d'abus. Bien entendu, en amont à ces propositions, le point de vue des personnes directement concernées par cette problématique sociale doit également être pris en compte. Les savoirs expérientiels des PNAG en GHE face aux besoins et défis d'intégration constituent une expertise cruciale pour contribuer à une réflexion et une analyse collective visant à faciliter leur parcours d'intégration à la société. En croisant ces savoirs avec les analyses existantes sur le phénomène sectaire et ses dérives potentielles, il serait possible de renouveler les connaissances, d'améliorer les pratiques et de renforcer les politiques publiques, afin de tendre vers une plus grande justice sociale.

Bibliographie

Bandura, A. (2001). Social Cognitive Theory : An Agentic Perspective. *Stanford*, 52, 1-26.

Bernatchez, G. (2022). La présence attentive et la sensibilité éthique : Une réflexion sur le concept d'attention. *Éthique en éducation et en formation: Les Dossiers du GREE*, 13, 29. <https://doi.org/10.7202/1094522ar>

Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie* (4ème édition). Armand Colin.

Björkmark, M., Nynäs, P., et Koskinen, C. (2022). “Living Between Two Different Worlds”: Experiences of Leaving a High-Cost Religious Group. *Journal of Religion and Health*, 61(6), 4721-4737. <https://doi.org/10.1007/s10943-021-01397-1>

Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : Description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), 1. <https://doi.org/10.7202/1085369ar>

Bottoms, B. L., Goodman, G. S., Tolou-Shams, M., Diviak, K. R., et Shaver, P. R. (2015). Religion-Related Child Maltreatment: A Profile of Cases Encountered by Legal and Social Service Agencies. *Behavioral Sciences & the Law*, 33(4), 561-579. <https://doi.org/10.1002/bsl.2192>

Boutin, G. (2018). Chapitre 5 : La conduite de l'entretien individuel. Dans *L'entretien de recherche qualitatif* (2ème édition, p. 107-129). Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Braun, V., et Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>

Brodeur, N. (2015). L'éthique : Une dimension essentielle du travail social. Dans *Introduction au travail social* (3ème édition, p. 207-233). Presses de l'Université Laval.

CanadaHelps. (2024). CanaDon. *Info-Secte - Info-Cult*. https://www.canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/info-cult/impact/view/?medium=FPMX&gclid=CjwKCAjw_L6LBhBbEiwA4c46ugfba9FOqHH8qBjet0ZmSJcUT4n4YuBQpxH_Lkvg6iIcfZnHx8Y4BhoCaQsQAvD_BwE&gclsrc=aw.ds

Carpentier, N., et White, D. (2013). Perspective des parcours de vie et sociologie de l'individuation. *Sociologie et sociétés*, 45(1), 279-300. <https://doi.org/10.7202/1016404ar>

Charrouf, A. (2018). Il y a 25 ans, à Waco, au Texas, les Davidiens préféraient la mort à la reddition. *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/international/2018/04/19/01003-20180419ARTFIG00022-il-y-a-25-ans-a-waco-au-texas-les-davidiens-preferaient-la-mort-a-la-reddition.php>

Charruault, A. (2020). Le paradigme du parcours de vie: *Informations sociales*, n° 201(1), 10-13. <https://doi.org/10.3917/inso.201.0010>

CDPDJ. (2016) *Charte des droits et libertés de la personne simplifiée* (avec Dumontier, J.). Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec.

Colin, D. (2016a). Mouvement de grandir et quête d'une identité personnelle : Le modèle développemental d'Erikson: *Contraste*, N° 44(2), 75-91. <https://doi.org/10.3917/cont.044.0075>

Conseil de l'Europe. (2024). Droits sociaux. *Commissaire aux droits de l'homme*. <https://www.coe.int/fr/web/commissioner/thematic-work/social-rights#:~:text=Le%20droit%20au%20travail%2C%20le,par%20la%20Charte%20sociale%20europ%C3%A9enne.>

Côté, D., Simard, É., Lemay, H., et St-Amand, C. (2009). Techniques de recherche qualitatives à l'aide de programmes de gestion de données (NVIVO 8 et Weft QDA). Guide pratique d'initiation à l'analyse d'entrevues semi-dirigées. *Cahiers de l'ORÉGAND : série Outils*, 3.

Côté, M. (2015). Les stades de développement d'Erickson et les troubles de personnalité. *Université du Québec à Trois-Rivières*, 343.

Cresswell, J., et Wilson, B. (Éds.). (2012). New Religious Movements: Their incidence and significance. Dans *New Religious Movements* (0 éd., p. 33-50). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203129166-9>

Cyrułnik, B. (2002). *Un merveilleux malheur*. Odile Jacob.

De Gialdino, I. V. (2012). L'interprétation dans la recherche qualitative : problèmes et exigences. *Recherches qualitatives*, 31(3), 155. <https://doi.org/10.7202/1084717ar>

De Laat, M., Boyer, S., Hudon, C., Goulet, É., et Loignon, C. (2016). Le croisement des savoirs et des pratiques avec des personnes en situation de pauvreté. Une condition nécessaire pour une société du savoir inclusive. *Globe*, 17(2), 69-91. <https://doi.org/10.7202/1036238ar>

Debordeaux, D. (1994). Désaffiliation, disqualification, désinsertion. *Recherches et Prévisions*, 38(1), 93-100. <https://doi.org/10.3406/caf.1994.1668>

Demoncy, A. (2016). La recherche qualitative : Introduction à la méthodologie de l'entretien. *Kinésithérapie, la Revue*, 16(180), 32-37. <https://doi.org/10.1016/j.kine.2016.07.004>

Derocher, L. (2006). Les socialisations marginales : Étude du processus d'intégration sociale des enfants issus des groupes religieux sectaires. *Université du Québec à Montréal*, 240.

Derocher, L. (2018). *Intervenir auprès de groupes sectaires ou de communautés fermées : S'outiller pour protéger les enfants*. Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Derocher, L. (2022). *Ces enfants oubliés : Grandir dans une communauté sectaire*. Les Éditions de l'Homme.

Diet, E. (2002). La destructivité sectaire : De la perversion à l'aliénation. Perspectives psychanalytiques. *Raison présente*, 143(1), 109-125. <https://doi.org/10.3406/raipr.2002.3763>

Dubrow-Marshall, L., et Dubrow-Marshall, R. (2018). Chapter 6: The psychological development and consequences of involvement with new religious movements. Counselling issues for members, former members and families. Dans *New Religious Movements and Counselling. Academic, Professional and Personal Perspectives* (p. 80-95).

Dumais, J. (2015). Étude sur l'intervention du Directeur de la protection de la jeunesse et de ses partenaires auprès de la communauté Lev Tahor et dans des milieux potentiellement sectaires. *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)*.

Dumont, A. (2015). La théorie du parcours de vie et la recherche en violence conjugale. Fiche synthèse. *Trajectoires de violence conjugale et de recherche d'aide (trajetvi)*.

Eichel, S. (2015). For Families Who Suspect That a Loved One May Be Involved With a High-Demand Group (Cult). *ICSA Today*, 6(3), 11-12.

Maltais, A. (2018). *Extrait de pétition (Conforme au Règlement)*. Assemblée Nationale du Québec. <https://www.assnat.qc.ca/fr/recherche/recherche-avancee.html>

Finkelhor, D., Turner, H., Hamby, S., et Ormrod, R. (2011). Polyvictimization: Children's Exposure to Multiple Types of Violence, Crime, and Abuse. *Juvenile Justice Bulletin*.

Frame, M. W. (2003). *Integrating Religion and Spirituality Into Counseling: A Comprehensive Approach*. Thomson/Brooks-Cole.

Frankl, V. E. (2013). *Découvrir un sens à sa vie avec la logothérapie*. Les Éditions de l'Homme.

Frankl, V. E. (2019). *Oui à la vie. Découvrir un sens à l'existence malgré les souffrances*. Les Éditions de l'Homme.

Furnari, L. (2005). Born or Raised in Closed, High-Demand Groups. *ICSA E-Newsletter*, 4(3). <https://www.icsahome.com/elibrary/topics/articles/born-or-raised-furnari-en4-3>

Gauthier, P. de M., et de Montigny, F. (2014). Théorie du parcours de vie. *Cahier de recherche*, 6, 24.

Gherghel, A. (2015). *La théorie du parcours de vie*. Les Presses de l'Université Laval.

Giele, J. Z., & Elder, G. H. (1998).

Methods of Life Course Research: Qualitative and Quantitative Approaches. Sage Publications, Inc.

Goldberg, L. (2018). Chapter 5: Therapy with former members of destructive cults. Dans *New Religious Movements and Counselling. Academic, Professional and Personal Perspectives* (p. 65-79). Routledge.

Gouvernement du Québec. (2020). *Faire un signalement au DPJ, c'est déjà protéger un enfant : Quand et comment signaler? Loi sur la protection de la jeunesse*. Direction des communications du Ministère de la santé et des services sociaux.

Hassan, S. (2013). *Freedom of Mind: Helping Loved Ones Leave Controlling People, Cults, and Beliefs*. Freedom of Mind Press.

Hassan, S. (2015). *Combating Cult Mind Control: The Guide to Protection, Rescue and Recovery from Destructive Cults* (4ème édition). Freedom of Mind Press.

Hervieu-Léger, D. (2013). « Religion », « secte », « superstition » : Des mots piégés ? : *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 26(2), 121-127. <https://doi.org/10.3917/hmc.026.0121>

Hervieux-Léger, D. (2001). *La religion en miettes ou la question des sectes*. Calmann-Lévy.

Hervieux-Léger, D. (2003). *La religion en miettes. Un éparpillement des identités religieuses?* [Centre Hâ - Cycle 2002-2003].

Huberman, M. A., et Miles, M. B. (2003). *Analyse des données qualitatives*. (2ème édition). De Boek.

Jenkinson, G. (2019). Out in the World: Post-Cult Recovery. *Therapy Today*, 6.

Jenkinson, G. (2023). *Walking Free From the Trauma of Coercive, Cultic and Spiritual Abuse. A Workshop for Recovery and Growth*. Routledge.

Kendall, L. (2016). *Born and Raised in a Sect: You are Not Alone* (Progression Publishing).

Kropveld, M. (2009). Comparaison des approches de différents pays sur les enjeux liés aux sectes. *Les Cahiers de PV*.

Lalich, J., et McLaren, K. (2018). *Escaping Utopia: Growing Up in a Cult, Getting Out, and Starting Over*. Routledge.

Lamboley, M., Pelland, M.-A., et Goguen, C. (2022a). Les gardiennes de l'honneur : Entre victimes et agentes de contrôle coercitif dans des communautés patriarcales. *Criminologie*, 55(1), 35. <https://doi.org/10.7202/1089728ar>

Langone, M. D. (1993). *Recovery from Cults: Help for Victims of Psychological and Spiritual Abuse*. W. W. Norton & Company.

Larousse. (2021). Sécularisation. Dans Larousse. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/s%C3%A9cularisation/71781#:~:text=%E%AC%20s%C3%A9cularisation&text=1.,clerc%20ou%20d'un%20religieux>.

Lecomte, J. (2010). *Guérir de son enfance*. Odile Jacob.

Létourneau, J. (2011). Chapitre 9 : Comment mener une enquête auprès d'informateurs. Dans *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*. Boréal.

Lifton, R. J. (2014). *Thought Reform and the Psychology of Totalism. A Study of « Brainwashing » in China*. Martino Publishing.

Lottick, E. (2005). *Prevalence of Cults in the USA*. <https://culteducation.com/brainwashing45.html>

Lottick, E. (2008). Psychologists Survey. *Cultic Studies Review*, 7(1), 1-19.

Lussier, A. (2016). La polyvictimisation : Qu'est-ce que c'est et quels sont les impacts sur l'intervention ? *Centre international de criminologie comparée (CICC)*.

Matthews, C. H., & Salazar, C. F. (2013). Second-Generation Adult Former Cult Group Members' Recovery Experiences: Implications for Counseling. *International Journal for the Advancement of Counselling*, 36(2), 188-203. <https://doi.org/10.1007/s10447-013-9201-0>

Milon, A., et Paivandi, S. (2022). Chapitre 5 : L'enquête longitudinale à dominante qualitative et les apports du quantitatifs. Dans *Enquêter dans les métiers de l'humain* (Éditions Raison et Passions).

Milot1, T., Bruneau-Bhérier, R., Collin-Vézina, D., et Godbout, N. (2021). Le trauma complexe : un regard interdisciplinaire sur les difficultés des enfants et des adolescents. *Revue québécoise de psychologie*, 42(2), 69-90. <https://doi.org/10.7202/1081256ar>

Mine, B. (2009). La notion de « dérive sectaire » : Quelle(s) implication(s) pour la régulation du « phénomène sectaire » ? *Champ pénal*, Vol. VI. <https://doi.org/10.4000/champpenal.7535>

Mongeau, P. (2009). *Réaliser son mémoire ou sa thèse*. Presses de l'Université du Québec (PUQ).

Mukamurera, J., Lacourse, F., et Couturier, Y. (2006). Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques. *Recherches qualitatives*, 26(1), 110. <https://doi.org/10.7202/1085400ar>

Nelson, S. L. (2012). Cults, Mind Control, Thought Reform, and Abusive Groups : What Clinicians Should Know. *Alliant International University*, 116.

Office québécois de la langue française. (2024). Secte. *Grand dictionnaire terminologique*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8366560/secte#:~:text=Groupe%20organis%C3%A9%20d'adeptes%20partageant,%20politiques%20%C3%A9conomiques%20ou%20autres.>

Olson, P. J. (2006). The Public Perception of « Cults » and « New Religious Movements ». *Journal for the Scientific Study of Religion*, 45(1), 97-106.

Pacheco, A., et Casoni, D. (2008). Fonctionnement sectaire et violence envers les enfants : Le cas de l'Église baptiste de Windsor. *Criminologie*, 41(2), 53-90. <https://doi.org/10.7202/019433ar>

Paillé, P. (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires. *Recherches qualitatives*, 27(2), 133. <https://doi.org/10.7202/1086789ar>

Paillé, P., et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (5ème édition). Armand Colin.

Parent, A.-A. (2016). La contribution des travailleurs sociaux à la réduction des inégalités sociales de santé. *Intervention*, 143, 5-14.

Paugam, S. (2017). *Vivre ensemble dans un monde incertain*. éditions de l'Aube.

Paugam, S. (2021). *Le lien social* (4ème édition). Presses Universitaires de France.

Ravet, J.-C. (2017). *La société sécularisée : Un espace commun aux croyants et aux athées*. 788, 18-19.

Renard, H. (2010). Qu'est-ce qu'une secte ? Essai de définition méthodologique par Philippe Sellier | Canal Académies. *Canal Académies. Les podcasts de l'Institut de France*. <https://www.canalacademies.com/emissions/2010-la-democratie/quest-ce-quune-secte-essai-de-definition-methodologique-par-philippe-sellier>

Savoie-Zajc, L. (2007). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide? *Recherches Qualitatives - Hors Série*, 5, 99-111.

Singer, M. T. (2003). *Cults in Our Midst: The Continuing Fight Against Their Hidden Menace*. Jossey-Bass, A Wiley Imprint.

Soulet, M.-H. (s. d.). Interpréter sous contrainte ou le chercheur face à ses données. *Recherches Qualitatives - Hors Série*, 12, 29-39.

Southwick, S. M., et Charney, D. S. (2018). *Resilience. The Science of Mastering Life's Greatest Challenges*. Cambridge University Press.

Soydan, H. (2015). Intervention Research in Social Work. *Australian Social Work*, 68(3), 324-337. <https://doi.org/10.1080/0312407X.2014.993670>

Tremblay, G. (2015). *Fondements sociopolitiques du service social* (Vols. 1-372). Presses de l'Université Laval.

Van De Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Armand Colin.

Woody, W. D. (2009). Use of cult in the teaching of psychology of religion and spirituality. *Psychology of Religion and Spirituality*, 1(4), 218-232. <https://doi.org/10.1037/a0016730>

Zieman, B. (2016). *The Challenge to Heal*. Library of Congress Control Number 2016912828.

Zieman, B. (2021). *Cracking the Cult Code for Therapists: What Every Cult Victim Wants Their Therapist to Know*. Library of Congress Control Number 2017908746.

ANNEXES

Annexe 1

Liste des concepts traduits

Anglais	Français (Traduction libre)
BITE model – Behavior; Information; Thought; Emotion	Modèle CIPE – Comportement ; Information ; Pensées ; Émotions
Body, Mind, Spirit	Le corps, l'esprit et la spiritualité
Bounded choices	Choix restreints
Build rapport and trust	Capacité de créer un lien de confiance
Charismatic Authority	Autorité charismatique
Cognitively understand	Compréhension cognitive de l'expérience vécue
Deprogramming ³⁶	Déprogrammation
Destructive cults	Groupes sectaires destructifs
Emotionally heal the trauma, loss, and pre-cult vulnerabilities where relevant	Guérison émotionnelle reliée aux traumatismes vécus, les pertes ainsi que les vulnérabilités présentes avant l'intégration au groupe sectaire
Exit counseling	Thérapie centrée sur le départ
Forethought	Prévoyance
Gather information about the pre-cult self, cult self, and the authentic self	Effectuer une collecte de données détaillée du membre vis-à-vis de sa personnalité avant l'adhésion au GHE, durant son implication dans le GHE ainsi qu'à l'égard de sa vraie personnalité
High Demand Groups ³⁷	Groupes à haute exigence
Intentionality	Intentionnalité
Leave physically and psychologically	Départ physique et psychologique de la secte
Leftover cult language	Langage propre à la vie antérieure en GHE

³⁶Concept existant dans la littérature francophone

³⁷ Idem

Anglais	Français (Traduction libre)
New Religious Movement ³⁸	Nouveaux mouvements religieux
Plant seeds of doubt that may get the member to question his involvment	Semer tranquillement le doute chez celui-ci à l'égard de son implication
Personal Bill of Rights	Liste personnelle des droits
Political Group	Groupe politique
Post-cult recovery	Processus de rétablissement post-secte
Psychologically manipulative groups	Groupes psychologiquement manipulateurs
Recognise recovery and post-traumatic growth	Reconnaissance du rétablissement personnel et du bien-être malgré les traumatismes vécus
Religious or Spiritual Group	Groupe religieux ou spirituel
Self-Reactiveness	Auto-réactivité
Self-Reflectiveness	Autoréflexivité
Strategic interactive approach – SIA	Approche stratégique interactive
Systems of Control	Systèmes de contrôle
Systems of Influence	Systèmes d'influence
Therapy large group awareness training	Groupe à vocation thérapeutique/de croissance personnelle
Transcendent Belief System	Système de croyances transcendantal
Use mini interactions that will help motivate the cult member to leave	Maintenir de courts échanges avec le membre, favorisant éventuellement ce dernier à trouver la motivation de quitter le GHE

³⁸ Idem

Annexe 2

Guide d'entretien

Déroulement de l'entretien :

1. Remerciement auprès de la personne vis-à-vis la participation à l'entretien
2. Brève présentation de l'étudiante-chercheure
3. Explication, lecture et signature du formulaire de consentement
4. Brève présentation du projet de recherche ainsi que des objectifs visés :

Ce projet cherche à acquérir une meilleure compréhension des besoins des personnes qui sont nées ou qui ont grandi dans un groupe religieux sectaire lorsqu'ils quittent leur communauté. De manière plus pointue, le projet vise à 1) préciser les besoins psychosociaux des personnes issues de la 2^{ème} génération suite au départ du GHE ; 2) identifier la trajectoire d'intégration à la société moderne suite à leur départ du GHE ; 3) cibler les principales difficultés rencontrées durant le parcours d'intégration ; 4) identifier les stratégies adaptatives ayant facilité leur processus d'intégration sociale.

NB. La 2^{ème} génération réfère aux personnes qui naissent ou qui grandissent dès leur bas âge dans ce type de groupe ; GHE (Groupe à Haute Exigence) fait pour sa part référence à un groupe de type sectaire.

5. Présentation du fonctionnement de l'entrevue :

La durée approximative prévue pour cet entretien est de 60 à 90 minutes. L'entretien comporte 4 sections et chacune de ces sections comporte entre 1 à 6 questions. Puisque cet entretien souhaite accéder à vos réflexions et opinions vis-à-vis votre expérience et parcours de vie bien uniques, il est important pour moi de souligner qu'il n'existe aucune bonne ou mauvaise réponse. Au besoin, si les questions qui sont posées ne sont pas claires, n'hésitez pas à m'en faire part afin que je puisse les reformuler adéquatement. De plus, vous êtes invités à prendre tout le temps jugé nécessaire pour réfléchir avant de répondre aux questions qui vous sont posées, tout comme vous êtes libres de ne pas répondre à certaines questions et ce, sans justification. Finalement, votre participation est entièrement libre et ce, du début à la fin de l'entretien. Ce faisant, en cas d'inconfort, vous détenez le plein pouvoir de mettre un terme à la rencontre et ce, sans aucune conséquence. Merci.

Sections	Questions	Sous-questions	Thèmes
Période précédant le départ du GHE	<i>Dans cette première section, nous aborderons la période qui a précédé votre départ du groupe au sein duquel vous avez grandi.</i>		
	(1) Pour l'entretien, pouvez-vous SVP vous identifier ? (Préciser, par ailleurs, que les noms des participants demeureront anonymes dans le mémoire).		- GHE
	(2) Pouvez-vous m'expliquer dans vos propres mots ce qui caractérise, selon vous, un groupe sectaire et ce qui le distingue d'une autre forme de groupe social (religieux, spirituel, etc.)?		- Fonctionnement et structure sociale du GHE - Perception vis-à-vis existence du GHE et implication au sein du GHE
	(3) Parlez-moi du groupe au sein duquel vous avez grandi.	- Acceptez-vous d'identifier le nom du groupe ou mouvement ? - S'agit-t-il d'un groupe situé dans une région géographiquement isolée ou localisé en milieu urbain ? - Quels sont les principes fondateurs du groupe et quelle mission-t-il (croyances, valeurs, activités de socialisation, etc.) porte-t-il ? - Pouvez-vous décrire la structure hiérarchique du groupe ?	- Points tournants - Processus réflexif relativement au départ du GHE
	(4) Pouvez-vous me partager votre expérience de jeunesse vécue au sein du groupe ?	- Quel mode de vie deviez-vous adopter (alimentation, milieu de vie, vêtements, communication, finances, activités sociales, etc.) ? - Occupez-vous un ou des rôles particuliers dans le groupe ? - Quelles responsabilités et privilèges pouvaient comprendre ces rôles ?	
	(5) Quels sont les éléments déclencheurs ayant mené vers une remise en question vis-à-vis le groupe ?	- Quels questionnements ou inquiétudes vous habitaient ? - Quelles réflexions émergeaient à cette période précise ?	
(6) Quels sont les événements ou déclencheurs ayant causé une rupture de votre engagement auprès du groupe et vous ayant poussé à le quitter ?	- En quoi ces événements ou réflexions ont-ils constitué, à cette période-là, des marqueurs décisifs en lien avec l'actualisation de votre départ ?		

Sections	Questions	Sous-questions	Thèmes
Départ : période initiale succédant le départ du GHE	<i>Dans cette section, nous aborderons la période liée au moment du départ du groupe, à savoir les défis rencontrés et les moyens déployés pour surmonter ces difficultés durant cette période bien spécifique</i>		
	(7) Parlez-moi du moment où vous avez quitté le groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis combien d'années avez-vous quitté le groupe ? - Lorsque vous avez quitté, qu'avez-vous fait ? - Où êtes-vous allé.e ? - Comment vous sentiez-vous durant cette période initiale de plein contact avec le monde extérieur ? - À quoi avez-vous eu à vous adapter dans la société moderne ? - Quels sont les défis que vous avez eus à surmonter (reconnaissance académique, difficultés financières, sociales, affectives, psychologiques, etc.) ? - Qu'est-ce qui vous a aidé à surmonter ces difficultés (soutien social, soutien professionnel, implication sociale, autonomie financière, capacités de résilience personnelles, etc.) ? - Avez-vous consulté ou cherché une autre forme d'aide ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Départ du GHE - Transitions - Obstacles rencontrés - Stratégies adaptatives déployées - Processus d'intégration à la société séculaire

Sections	Questions	Sous-questions	Thèmes
Départ : Période actuelle	<i>Dans cette section, nous aborderons votre perception et positionnement vis-à-vis de votre départ du groupe ainsi que vis-à-vis de votre intégration sociale au moment présent</i>		
	(8) Quel sens attribuez-vous au concept d'intégration sociale et comment percevez-vous votre propre intégration sociale ?	<p><u>Au plan des relations amicales :</u> Depuis votre départ, avez-vous pu créer de nouvelles relations d'amitié ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, ces liens sont-ils stables ? Vous sentez-vous reconnu.e et valorisé.e dans vos relations amicales ? Avez-vous le sentiment que vous pouvez-vous compter sur vos amis.es en cas de besoin ? Est-ce possible de donner quelques exemples, svp ? - Si non, croyez-vous qu'il soit possible de recréer de nouvelles relations significatives et stables ? Est-ce quelque chose que vous désirez, de recréer de nouveaux liens ? Si non, pour quelles raisons ? <p><u>Au plan conjugal :</u> Depuis votre départ, avez-vous pu vous engager dans une relation amoureuse significative et stable ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, vous sentez-vous à la fois en sécurité et valorisé.e vis-à-vis de votre partenaire ? Pour quelles raisons ? - Si non, vous percevez-vous intéressé.e ou capable de vous engager dans une relation amoureuse ? Oui/Non, pour quelles raisons ? <p><u>Au plan familial (famille biologique) :</u> Depuis votre départ, avez-vous maintenu ou repris contact avec des membres de votre famille biologique ?</p> <p>Comment percevez-vous la notion de la famille aujourd'hui ? Désirez-vous expérimenter la maternité/paternité ? Oui/Non, pour quelles raisons ?</p> <p><u>Au plan professionnel :</u> Occupez-vous un emploi au moment présent ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, est-ce un emploi lié à des études post-secondaires ? Est-ce un emploi qui vous procure de la satisfaction ? Comment percevez-vous vos relations avec vos patrons et collègues ? Sentez-vous que votre emploi vous permet de contribuer à la société ? - Si non, comment parvenez-vous à payer vos dépenses (logement, épicerie, factures d'électricité, téléphonie, etc.) ? Avez-vous occupé un emploi durant les dernières années ? Si oui, était-ce un emploi lié à des études post-secondaires ? Est-ce important, pour vous, d'occuper un emploi et de contribuer à la société ? Oui/Non, pour quelles raisons ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'intégration sociale post-secte - Reconstruction identitaire - Typologie des liens sociaux - Typologie des forme inégales de l'intégration - Pertes, deuils - Gains, acquis

<p>Départ : Période actuelle (suite)</p>	<p>(8) Quel sens attribuez-vous au concept d'intégration sociale et comment percevez-vous votre propre intégration sociale ? (suite)</p>	<p><u>Au plan social et communautaire :</u> Depuis votre départ, avez-vous pu développer de nouveaux intérêts / loisirs, par exemple : participation à des clubs de loisirs (ex : association culturelle, participation à une chorale, à un club de lecture, etc.), à des activités sportives, à une autre pratique religieuse ou spirituelle, etc. ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, quels sont vos nouveaux loisirs ? Quels bénéfices vous procurent ces loisirs ? - Si non, a-t-il une des raisons pour lesquelles vous n'en avez pas développés ? <p>Êtes-vous impliqué.e au plan social (bénévolat ou tout autre engagement social, etc.) ?</p> <p><u>Au plan civil :</u> Avez-vous un sentiment d'appartenance vis-à-vis la société dans laquelle vous vivez ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si oui, qu'est-ce qui alimente votre sentiment d'appartenance à la société ? Pouvez-vous me donner quelques exemples, svp ? - Si non, pour quelles raisons ne vous sentez-vous pas appartenir à la société ? Pouvez-vous me donner quelques exemples, svp ? Est-ce quelque chose que vous souhaitez, de vouloir appartenir à la société ? Pour quelles raisons ? <p>Croyez-vous que la société reconnaisse pleinement vos droits fondamentaux de citoyen.ne et qu'en cas de préjudice, vous bénéficieriez des protections sociales nécessaires ? Oui/Non, pour quelles raisons ? Pouvez-vous me donner quelques exemples ?</p> <p>En date d'aujourd'hui, vous considérez-vous pleinement intégré.e à la société ? Oui/Non, pour quelles raisons ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'intégration sociale post-secte - Reconstruction identitaire - Typologie des liens sociaux - Typologie des forme inégales de l'intégration - Pertes, deuils - Gains, acquis
-------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Sections	Questions	Sous-questions	Thèmes
Départ : Période actuelle (suite)	<i>Dans cette section, nous aborderons votre perception et positionnement vis-à-vis de votre départ du groupe ainsi que vis-à-vis de votre intégration sociale au moment présent</i>		
	(9) Avec du recul, comment percevez-vous votre choix d'avoir quitté le groupe ?	<ul style="list-style-type: none"> - Regrettez-vous cette décision ? - Quelles ont été les pertes vécues depuis le départ du groupe (liens significatifs, activités, valeurs, contextes sociaux, etc.) ? - Y a-t-il des rituels ou réalités propres à la vie au groupe qui vous manquent encore aujourd'hui ? - Y a-t-il des rituels, valeurs ou réalités propres à la vie au groupe face auxquelles vous ne souhaitez plus être exposés dorénavant ? - Quels sont les gains et découvertes acquis depuis le départ du groupe ? - Quels défis liés à votre vécu au sein d'un groupe religieux à haute exigence demeurent dans votre vie actuelle ? - Quels impacts ces difficultés ont-elles sur votre vie (personnelle, professionnelle, affective, sociale, etc.) ? - Quel est votre lien avec la religion au sens général, aujourd'hui ? - En tenant compte de votre expérience personnelle, quelles stratégies et formes de soutien permettraient de faciliter, selon vous, l'intégration sociale d'une personne ayant grandi au sein d'un groupe religieux à haute exigence après son départ de la communauté ? 	<ul style="list-style-type: none"> - Processus d'intégration sociale post-secte - Reconstruction identitaire - Typologie des liens sociaux - Typologie des forme inégales de l'intégration - Pertes, deuils - Gains, acquis

Sections	Questions	Sous-questions	Thèmes
	<i>Nous arrivons bientôt au terme de l'entretien. Cette section est dédiée à l'exploration de tout autre information que vous jugez importante de partager</i>		
Autre	(10) À la lumière des éléments abordés, y a-t-il des informations que souhaitez ajouter ou préciser au sujet de votre expérience au sein d'un groupe religieux à haute exigence ainsi que de celle vécue suite à votre départ du groupe ?	-----	-----

6. Cueillette d'informations générale sur le profil de la personne participante

- Quel âge avez-vous ?
- Quel âge aviez-vous au moment du départ du groupe ?
- Le groupe se situait-il à Montréal ?
- Le groupe se situait-il dans une ville ou en région éloignée ?
- Dans quelle ville résidez-vous (si hors Montréal) ?
- Quelle est la dernière année de scolarité que vous avez complétée ?

7. Clôture de l'entretien

- Remerciement auprès de la personne participante vis-à-vis la contribution au mémoire

Valider si elle désire avoir accès aux résultats du mémoire ? Si oui, à quelle adresse courriel les faire parvenir ?

Annexe 3



Case postale 1250, succursale HULL, Gatineau (Québec) J8X 3X7
www.uqo.ca/ethique
Comité d'éthique de la recherche

Formulaire de consentement

Groupes à haute exigence : quelle intégration post secte pour la 2^{ème} génération ?

Anna Fico, candidate à la maîtrise en travail social – Josée Grenier, directrice de recherche

Nous sollicitons par la présente votre participation au projet de recherche en titre, qui vise à mieux comprendre les besoins des personnes qui sont nées ou qui ont grandi dans un groupe religieux sectaire lorsqu'ils quittent leur communauté. Ce projet n'est pas subventionné. Les objectifs de ce projet de recherche sont : 1) préciser les besoins psychosociaux des personnes issues de la 2^{ème} génération suite au départ du GHE ; 2) identifier la trajectoire d'intégration à la société moderne suite à leur départ du GHE ; 3) cibler les principales difficultés rencontrées durant le parcours d'intégration ; 4) identifier les stratégies adaptatives ayant facilité leur processus d'intégration sociale.

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche qui consiste à participer à une entrevue d'une durée de 60 à 90 minutes. L'entrevue peut s'effectuer en mode présentiel ou par vidéoconférence, selon votre préférence. Cette entrevue sera enregistrée, car elle permettra de poursuivre l'analyse de l'ensemble des données recueillies servant à la rédaction du projet de mémoire.

La confidentialité des données recueillies dans le cadre de ce projet de recherche sera assurée conformément aux lois et règlements applicables dans la province de Québec et aux règlements et politiques de l'Université du Québec en Outaouais³⁹. Tant les données recueillies que les résultats de la recherche ne pourront en aucun cas mener à votre identification. À cet effet, dans le but de préserver votre identité, les noms de tous les participants seront dénominalisés. Tous les participants se verront attribués un nom fictif ou un nombre (ex : P1F (Participant 1 - Femme), P2H, etc.)

À moins que vous ne consentiez à une utilisation secondaire telle que plus amplement décrite plus loin, les données recueillies ne seront utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent formulaire de consentement.

Les résultats seront diffusés par le biais de la rédaction d'un mémoire, mémoire réalisé dans le cadre d'études universitaires au programme de maîtrise en travail social. Les données recueillies seront conservées sous clé dans une clef USB ainsi que sur l'ordinateur personnel de l'étudiante-chercheure et les seules personnes qui y auront accès sont l'étudiante-chercheure et sa directrice de recherche. Les données sur la clef USB ainsi que celle sur papier seront détruites suite au dépôt du mémoire par l'utilisation d'une déchiqueteuse.

Votre participation à ce projet de recherche se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Les risques associés à votre participation sont *faibles*. *Par ailleurs, il est possible que les échanges fassent émerger des souvenirs plus difficiles* et le chercheur s'engage, le cas échéant, à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les réduire ou les pallier. Dans cette éventualité, il peut ainsi s'avérer important de

³⁹ Notamment à des fins de contrôle, et de vérification, vos données de recherche pourraient être consultées par le personnel autorisé de l'UQO, conformément au *Règlement relatif à l'utilisation des ressources informatiques et des télécommunications*.

contacter l'organisme Info-Secte pour bénéficier d'un soutien spécialisé. La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de du phénomène sectaire, plus spécifiquement en lien avec le processus d'intégration sociale post-secte des personnes issues de la 2^{ème} génération, sont les bénéfices directs anticipés. Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Ce projet de recherche a reçu l'approbation du comité d'éthique. Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec l'étudiante-chercheuse Anna Fico ([REDACTED]). Si vous avez des questions concernant les aspects éthiques de ce projet, veuillez communiquer avec (M. André Durivage (819-595-3900, poste 1781 ; [REDACTED]), président du Comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec en Outaouais.

Votre signature atteste que vous avez clairement compris les renseignements concernant votre participation au projet de recherche et indique que vous acceptez d'y participer. Elle ne signifie pas que vous acceptez d'aliéner vos droits et de libérer les chercheurs ou les responsables de leurs responsabilités juridiques ou professionnelles. Vous êtes libre de vous retirer en tout temps du projet de recherche sans préjudice. Votre participation devant être aussi éclairée que votre décision initiale de participer au projet, vous devez en connaître tous les tenants et aboutissants au cours du déroulement du projet de recherche. En conséquence, vous ne devez jamais hésiter à demander des éclaircissements ou de nouveaux renseignements au cours du projet.

Après avoir pris connaissance des renseignements concernant ma participation à ce projet de recherche, j'appose ma signature signifiant que j'accepte librement d'y participer.

Le formulaire est signé en deux (2) exemplaires et j'en conserve une copie.

CONSENTEMENT À PARTICIPER AU PROJET DE RECHERCHE :

Nom du participant : _____ Signature du participant : _____

Date : _____

Nom du chercheur : _____ Signature du chercheur : _____

Date : _____

UTILISATION SECONDAIRE DES DONNÉES RECUEILLIES (SI NÉCESSAIRE)

Avec votre permission, nous aimerions pouvoir conserver les données recueillies à la fin du présent projet pour d'autres activités de recherche dans le(s) domaine(s) suivant(s) : publication d'articles scientifiques et formations professionnelles sous la responsabilité d'Anna Fico pour lequel vous êtes aujourd'hui invité à participer. Afin de préserver vos données personnelles et votre identité, les données seront anonymisées, c'est-à-dire qu'il ne sera plus possible à quiconque de pouvoir les relier à votre identité. Nous nous engageons à respecter les mêmes règles d'éthique que pour le présent projet. Il n'est pas nécessaire de consentir à ce volet pour participer au présent projet de recherche. Si vous acceptez, vos données seront conservées pour une période de *cinq ans* après la fin du présent projet et ensuite détruites.

CONSENTEMENT À UNE UTILISATION SECONDAIRE :

- J'accepte que mes données soient conservées pour une utilisation secondaire.
- Je refuse une utilisation secondaire des données que je vais fournir.

Nom du participant : _____ Signature du participant : _____

Date : _____

Nom du chercheur : _____ Signature du chercheur :

Annexe 4

Pamphlet de ressources

RESSOURCES	
Info-Secte	514-274-2333 https://infosecte.org/
Centre de crise, <i>selon territoire</i> (interventions téléphoniques de crise, suivi court terme, hébergement de courte durée, etc.). 24/7	https://www.centredecrise.ca/listecentres
Suicide Action Montréal (intervention téléphonique ; crise suicidaire) 24/7	1-866-277-3553 (téléphone) 1-855-957-5353 (SMS) https://suicideactionmontreal.org/
Info Social (interventions téléphoniques ; demande de services psychosociaux au CLSC de son quartier) 24/7	811, option 2
CLSC – Accueil psychosocial (demande de services psychosociaux en personne) lun-ven 8h-20h ; sam-dim 8h-16h	Il suffit de se présenter au CLSC de son quartier et demander à parler avec une travailleuse sociale. Pas besoin de prendre rendez-vous – Accueil Psychosocial.
Wellness Together Canada (suivi de court terme ; telephone, volet SMS)	1-866-585-0445 (téléphone) 741741 (SMS) https://www.wellnesstogether.ca/en-CA/crisis

Annexe 5

Annonce de recrutement

Participant(e)s recherché(e)s pour un projet de recherche



Avez-vous grandi dans un groupe religieux restrictif ou autoritaire qui avait des attentes trop élevées par rapport à votre engagement ?

Avez-vous quitté ce groupe ?

Si vous avez répondu positivement à ces deux questions, nous vous invitons à nous contacter !

Nous souhaitons mieux comprendre, dans cette recherche, les défis et difficultés que vous avez vécus après votre départ du groupe et comment vous les avez surmontés.

Pour toute question ou si vous désirez confirmer votre intérêt à participer à l'étude, vous pouvez contacter Anna Fico, étudiante menant le projet de recherche :



Pour participer, vous devez :

18+ Être âgé de 18 ans et plus



Être né ou avoir grandi dans un groupe religieux sectaire



Avoir quitté le groupe de manière volontaire depuis au moins 5 ans

Votre participation implique un entretien individuel d'une durée de 60 à 90 minutes en mode présentiel (dans le respect des mesures sanitaires liées à la Covid-19) ou par vidéoconférence, selon votre préférence. L'entretien est confidentiel.

Aucune compensation financière n'est offerte.

Ce projet de recherche est effectué dans le cadre de la maîtrise en travail social à l'Université du Québec en Outaouais (UQO), sous la direction de Josée Grenier (Ph.D).

Groupes à haute exigence : quelle intégration post-secte pour la 2ème génération ?